

RAPPORT ANNUEL 2007



SOMMAIRE

PARTIE 1	de 1 à 5
LE MESSAGE DU PRÉSIDENT	1
LES CHIFFRES CLÉS	2
LA BOURSE	3
L'ÉQUIPE DIRIGEANTE	4
PARTIE 2	de 6 à 39
RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ	6
Historique, objectifs et stratégie du Groupe	6
Le marché en 2007	8
Rapport d'activité 2007	9
Événements importants de l'exercice 2007	10
Politique de croissance externe	10
Evolution de l'action AUBAY	12
Les facteurs de risques	14
Faits exceptionnels et litiges	17
Événements importants intervenus depuis la clôture	17
Perspectives d'avenir	17
Annexes des comptes consolidés	22
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	39
PARTIE 3	de 40 à 45
COMPTES SOCIAUX RESUMÉS	40
Compte de résultat	41
Compte de bilan	42
Tableau des filiales et participations	43
Tableau des 5 derniers exercices	43
Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés	44
PARTIE 4	de 46 à 47
RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES	47
Responsable du document de référence	47
Attestation du responsable du document de référence	47
Responsables du contrôle des comptes	47
Responsables de l'information	47
PARTIE 5	de 48 à 63
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LA SOCIÉTÉ ET LE CAPITAL	48
Renseignements généraux	48
Organigramme	51
Renseignements sur le capital	52
Nantissements et Garanties sur Titres et Actifs	63
PARTIE 6	de 64 à 73
ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	64
Composition du Conseil d'Administration	64
Liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux durant l'exercice	64
Gouvernement d'entreprise	65
Responsabilité sociétale de l'entreprise	66
Participation/Intéressement du personnel	68
Rémunérations et avantages en nature des mandataires sociaux	68
Intérêts des dirigeants dans les filiales de AUBAY, chez un client ou un fournisseur significatif	68
Rapport relatif aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil et aux procédures de contrôle interne	68
PARTIE 7	de 74 à 77
RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE	74
PARTIE 8	de 78 à 80
SYNTHÈSE DES INFORMATIONS PUBLIÉES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS	78
TABLE DE CONCORDANCE	80

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT

Madame, Monsieur,
Chers Actionnaires,

AUBAY a réalisé une excellente année 2007, marquée par des résultats record et des positions renforcées dans l'ensemble de ses activités : un chiffre d'affaires de 165,6 millions d'euros, en hausse de 37% ; un résultat net de 8,1 millions d'euros, le plus important jamais atteint par le Groupe ; une croissance organique de 13,1 %, deux fois supérieure à la moyenne du marché ; une marge opérationnelle exceptionnelle qui s'établit à 9,5 % et un endettement divisé par deux.

Cette année encore, nos équipes ont accompli un travail de développement remarquable dans tous les pays.

En Espagne, AUBAY délivre la plus forte croissance interne du Groupe (+32,2 %), l'Italie voit un retour à la croissance malgré la contraction des investissements dans le domaine informatique, et nos bureaux au BeLux affichent une excellente rentabilité avec 15,1 % de marge opérationnelle.

La France offre par ailleurs un résultat des plus remarquables : avec un chiffre d'affaires de 98,5 millions d'euros, en progression de 66 % par rapport à 2006, elle devient le « moteur » des opérations du Groupe, preuve de la solidité de notre ancrage dans notre pays d'origine. Les parts de marché gagnées chez ses principaux clients français, positionnent désormais AUBAY dans leur liste restreinte et convoitée de fournisseurs.

La reconduction de tous nos référencements, l'industrialisation de notre plate-forme de développement à bas coût (Nearshore) en Espagne et au Portugal, et le succès remporté par nos offres pluriannuelles (Centre de Services et TMA) ont d'ailleurs porté la récurrence de notre chiffre d'affaires à 50 %, et à 70 % dans le seul secteur de la Banque/Assurance.

Bien sur, le développement de la valeur au sein du Groupe AUBAY sur le long terme ne peut se concevoir indépendamment de la notion de développement durable. Le Groupe adhère depuis 2004 au Pacte Mondial des Nations Unies. Cet acte matérialise une ambition indissociable de notre stratégie de développement : être une entreprise citoyenne, respectueuse de l'environnement et soucieuse du bien-être des générations futures. Nous consacrons la plus grande attention au respect des résolutions adoptées par le passé, notamment pour éliminer toute forme de discrimination au sein de notre organisation. Cette année, nous avons renouvelé et renforcé nos engagements en matière d'économie d'énergie et de ressources naturelles.

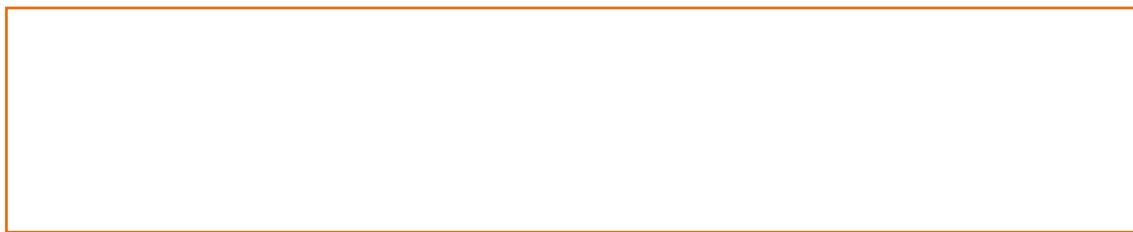
Si le contexte général est dominé par la crise financière, les environnements métier et marchés adressés par AUBAY sont porteurs. L'avenir du Groupe se construit ainsi sur des bases solides et s'annonce riche en défis passionnants, en nouvelles opportunités.

Pour 2008, AUBAY s'est fixé un objectif de croissance interne de 10 à 12 %, portant le chiffre d'affaires à 172 millions d'euros, et une marge opérationnelle de 10 %.

Le maintien rigoureux de notre stratégie, la qualité des services déployée dans les différents pays, le succès de nos offres, le talent et l'engagement de nos collaborateurs, et l'esprit d'entreprise qui anime nos managers continueront de faire la différence.

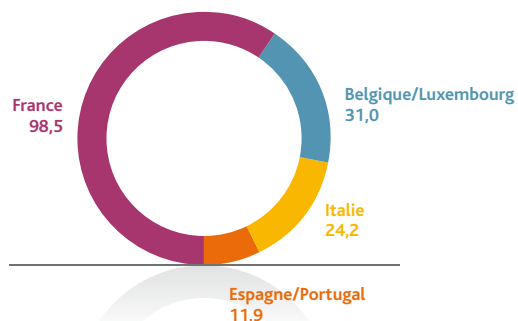
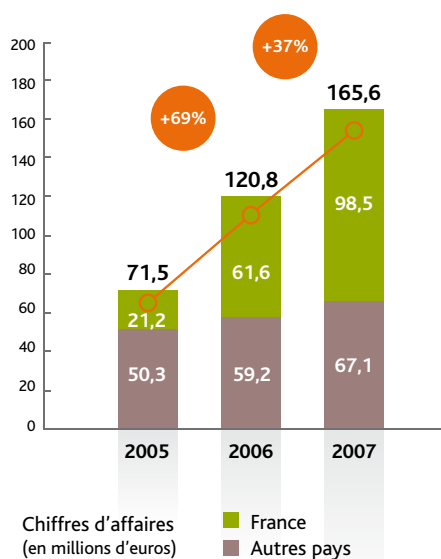
Christian Aubert
Président



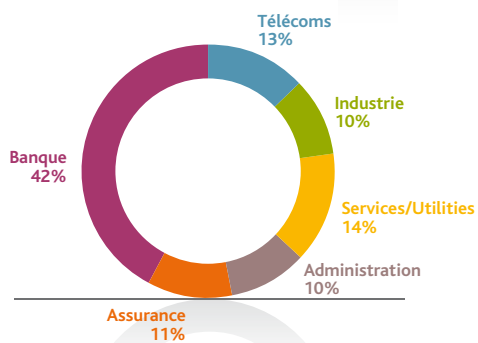


LES CHIFFRES CLÉS

CHIFFRES D'AFFAIRES : UN NOUVEAU CAP FRANCHI

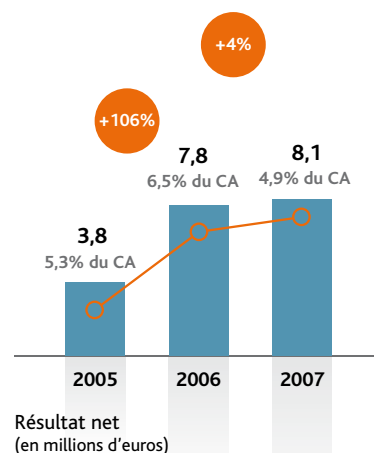
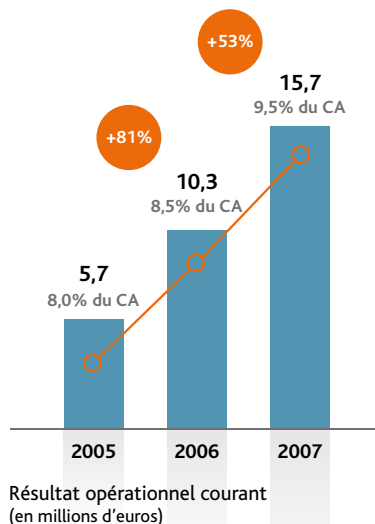


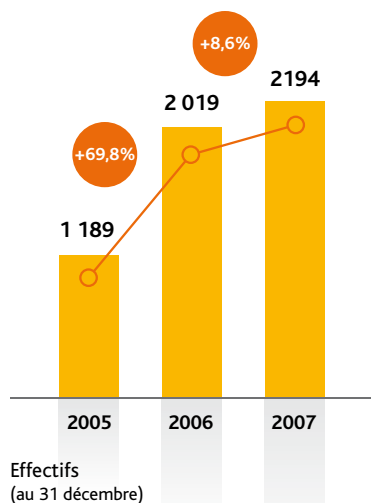
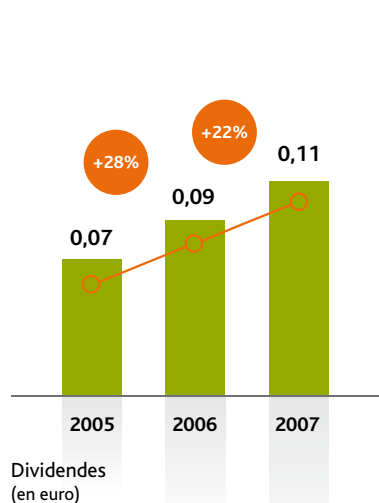
Répartition du chiffres d'affaires 2007 par pays (en millions d'euros)



Répartition du chiffres d'affaires 2007 par secteur d'activité

UNE DES MEILLEURES MARGES D'EXPLOITATION DE LA PROFESSION À 9,5 %





LA BOURSE

AGENDA 2008/2009

22 mai 2008 :

Versement des dividendes

31 juillet 2008 :

Chiffre d'affaires 2^{ème} trimestre 2008

16 septembre 2008 :

Résultats 1^{er} semestre 2008

5 novembre 2008 :

Chiffre d'affaires 3^{ème} trimestre 2008

10 février 2009 :

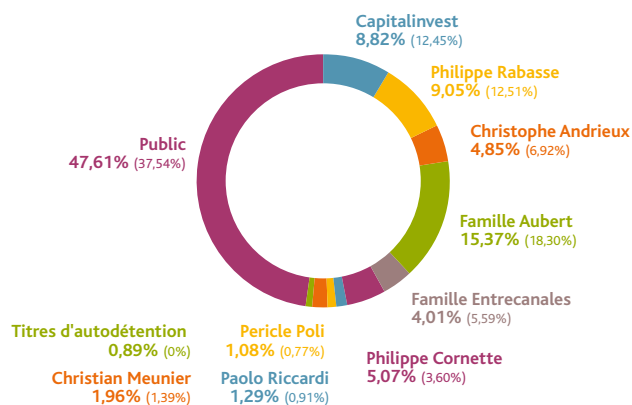
Chiffre d'affaires 4^{ème} trimestre 2008

24 mars 2009 :

Résultats annuels 2008

ACTIONNARIAT

Répartition du capital (et des droits de vote)



AUB
LISTED
NYSE
EURONEXT

PARIS EURONEXT

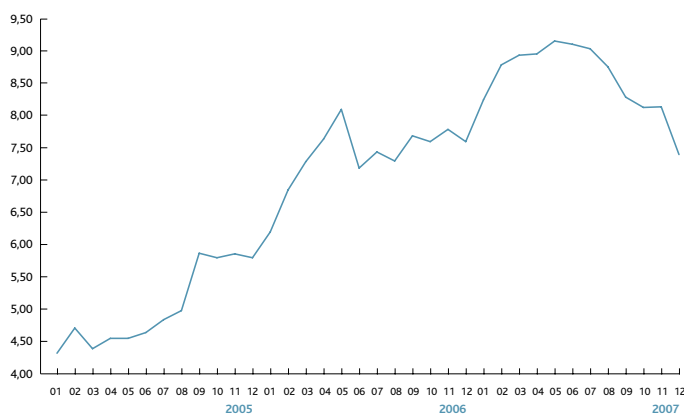
EUROLIST Compartiment C

ISIN : FR0000063737-AUB

Reuters : AUBT.PA

Bloomberg : AUB:FP

Au 31/12/07 : 13 829 055 actions
de 0,5 € le nominal



Évolution du cours de Bourse
(En euro du 1^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2007)



L'ÉQUIPE DIRIGEANTE



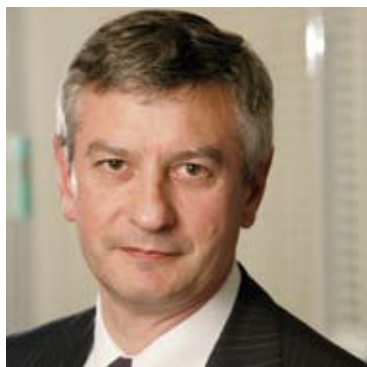
DIRECTION CORPORATE

Christian Aubert
Président

Philippe Rabasse
Directeur Général

David Fuks
Directeur Général Délégué
Affaires Financières

Vincent Gauthier
Directeur Général Délégué
Affaires Juridiques



DIRECTION OPÉRATIONNELLE

Christophe Andrieux
Directeur Général Délégué
France

Philippe Cornette
Directeur Général Délégué
France

Luc Toorens
Directeur Général
Belgique/Luxembourg

Joël Sanzot
Manager
Luxembourg

Gérard Lucente
Directeur Général
Espagne

Paolo Riccardi
Directeur Général
Italie



RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

HISTORIQUE, OBJECTIFS ET STRATÉGIE DU GROUPE

AUBAY, société de conseil en technologie et intégration de systèmes d'information, réseaux et télécoms, créée en 1997 à l'initiative de Christian Aubert, a su s'imposer en seulement 10 ans comme un acteur d'envergure européenne.

AUBAY s'est d'abord différenciée de ses concurrents par son expertise technologique. Le développement de lignes de services à forte valeur ajoutée et l'ampleur des marchés auxquels elle s'adresse ont ensuite permis une croissance forte et régulière, et placent AUBAY parmi le top 10 des fournisseurs de ses plus importants clients.

Transformation vers un acteur global réussie

Le Groupe AUBAY a achevé sa transformation passant d'une position d'acteur multi-spécialiste à celle d'un acteur global, véritable partenaire sur le long terme des grands comptes.

En 2007, les offres pluriannuelles (Centre De Services, TMA) et leur industrialisation ont rencontré un vif succès auprès des clients. La récurrence du chiffre d'affaires est ainsi portée à 50% et à 70% pour le seul secteur Banque/Assurance.

Le changement de dimension, suite à l'acquisition et à l'intégration réussie du Groupe Projipe en 2006, a ouvert de nouvelles perspectives commerciales en 2007, particulièrement grâce à une capacité plus forte à accompagner ses clients à l'international. Véritable vecteur de croissance, l'activité commerciale paneuropéenne du Groupe a en effet permis à AUBAY de s'inscrire dans la shortlist si convoitée des fournisseurs chez ses clients les plus importants.

De plus, la plate-forme de développement à bas coût (Nearshore) en Espagne et au Portugal est passée en phase d'industrialisation, même si la demande des clients demeure modeste.

Excellentes performances financières

AUBAY continue d'enregistrer semestre après semestre une progression de sa marge opérationnelle qui reste l'une des meilleures de la profession. Elle ressort ainsi à 9,9% au deuxième semestre 2007, ce qui la porte à 9,5% sur l'ensemble de l'exercice, supérieure d'un point à celle de 2006.

Le Groupe se fixe pour l'exercice 2008 un objectif de croissance interne entre 10 et 12% et une marge opérationnelle de 10%.

LIGNES DE SERVICES & PÔLES D'EXPERTISES

Le conseil

...au service de la stratégie d'entreprise

Si l'expertise technologique et la connaissance du métier sont deux vecteurs de réussite des projets des clients, la double compétence Métier et Informatique des ingénieurs de l'entreprise est un gage supplémentaire du bon déroulement de ces projets.

Les bons choix technologiques tirent leur origine des besoins et des contraintes du métier. La réussite de l'implantation de ces technologies dépend ensuite de la capacité de l'entreprise à mettre en œuvre le changement et à se doter de méthodes efficaces et rigoureuses. Les caractéristiques de la solution mise en œuvre résultent enfin du cahier des charges que propose la maîtrise d'ouvrage.

Ainsi, le conseil Métier est lié au conseil technologique. C'est pourquoi le résultat des missions confiées à AUBAY associe bien souvent étroitement ces deux dimensions du système d'information.

Organisées autour d'un cadre méthodologique rigoureux et éprouvé, les missions s'adaptent ainsi toujours aux exigences spécifiques des clients. L'objectif ? Leur permettre de faire les bons choix, pour mettre en œuvre les solutions les plus justes et les plus durables.

Conseil en Systèmes d'Information

- Assistance à maîtrise d'ouvrage
- Stratégie et pilotage de projet
- Audit de l'existant et étude d'impact
- Conduite du changement
- Qualité & normes

Expertise Métier

- Assurance-vie, IARD,
- Retraite, Courtage,
- Réassurance, Assurance-crédit,
- Crédit à la consommation,
- Moyens de paiement,
- Interbancaire
- Gestion des titres, Salle de marché,
- Canaux de distribution,
- Affacturage,
- Banque de détail,
- Gestion de la relation Client,
- Aéronautique,
- Défense,
- Télécoms...

Les technologies ...au cœur de notre savoir-faire

Objectif : délivrer tout le savoir-faire de AUBAY pour que chacun des clients puisse anticiper, décider, agir au mieux, dans le respect de son contexte, de ses besoins et de ses contraintes.

Le savoir-faire de AUBAY est en effet le produit du haut niveau de compétence des consultants, mais aussi de notre capacité collective à accumuler, formaliser et synthétiser de la connaissance. Les équipes de consultants peuvent ainsi faire valoir leur expérience concrète de situations similaires tout en exerçant au mieux leur créativité, leur capacité de recul et leur sens de l'adaptation.

Ainsi les technologies qui sont au cœur des interventions peuvent évoluer en permanence, et leur passage du laboratoire au terrain est de plus en plus rapide.

Que ce soit dans le domaine des nouvelles applications Web (RIA) et de l'Open Source avec ACube ou Linux embarqué, des architectures d'intégration (EAI, SOA,...), de la GED ou Gestion de Contenu comme des réseaux à haut débit, les consultants de AUBAY assurent cette transition, toujours complexe, entre l'expérimental et l'opérationnel en concevant des architectures simples, réalistes, efficaces et pérennes.

Expertise Technologique

- État de l'art
- Audit technologique et de performance
- Benchmark
- Conception d'architecture
- Temps réel embarqué
- Choix de solutions
- Proof of concept

Les solutions ...adaptées aux contraintes clients

Le progrès des clients de AUBAY se traduit dans la qualité de leur Système d'Information, composé de solutions technologiques hétérogènes, à base de progiciels ou sur mesure.

Pour que ce Système d'Information soit vraiment au service de l'innovation dans l'entreprise, les exigences sont multiples. Par exemple :

- Comprendre les besoins des utilisateurs afin d'adapter au mieux les solutions pour obtenir de véritables gains de productivité ;
- Maîtriser les technologies d'intégration afin de concevoir et d'assembler des solutions modulaires nécessairement communicantes ;

- Anticiper les contraintes de mises en production et d'exploitation, pour délivrer des solutions opérationnelles ;
- Dérouler des méthodologies de pilotage et d'organisation pragmatiques pour obtenir les résultats escomptés dans les contraintes budgétaires prévues ;
- Intégrer des solutions est ainsi un parcours complexe où des réponses simples et rationnelles doivent être apportées à chaque étape. C'est le vrai challenge des consultants et ingénieurs de l'entreprise qui peuvent ainsi faire valoir leur vocation de multispécialistes.

Solutions

- Conception
- Développement
- Méthodologies de projet
- Bancs de tests et Simulation
- Centre De Services
- Tierce Maintenance Applicative

La qualification et les tests ...au service des utilisateurs

La bonne marche de l'entreprise et son pilotage exigent désormais que les technologies qui les servent soient sans faille, opérationnelles 24h sur 24.

AUBAY est capable de virtualiser un système informatique sur un environnement technique différent et de tester les applications dans un contexte très similaire à celui de production.

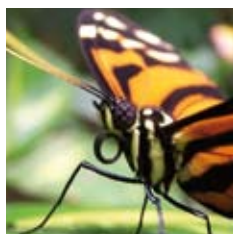
Les consultants assurent la qualité, mènent ce passage délicat vers la mise en service, pilotent la production, maîtrisent donc les expertises spécifiques nécessaires, et disposent de méthodologies d'industrialisation, des outils adaptés comme d'une organisation assurant une réactivité et une disponibilité maximum.

C'est pourquoi AUBAY a voulu distinguer ces savoir-faire dans des offres spécifiques :

- où les propositions techniques et commerciales sont encadrées, optimisées puis taillées sur mesure pour s'adapter au contexte spécifique de chacun,
- où les ingénieurs trouvent également les outils et les expériences nécessaires pour satisfaire leur client.

Infrastructure

- Sécurité des Systèmes, Réseaux et Applications
- Administration de systèmes et de réseaux
- Architecture de Réseaux à très haute vitesse
- Infogérance
- Hébergement



RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

Présence européenne et clientèle de grands comptes : AUBAY, un groupe multipolaire

Tous les clients du Groupe, tels que les banques ou les opérateurs de télécommunications, ont aujourd'hui des stratégies résolument européennes. Ces stratégies reposent sur la recherche de fournisseurs technologiques capables de les accompagner dans leur développement en dehors de leurs frontières. Par sa présence européenne, AUBAY est aujourd'hui à même de suivre ses clients dans leurs développements internationaux. Nous l'avons observé avec l'ouverture de la filiale portugaise en réponse à un besoin exprimé par une grande banque française, ou bien, plus récemment, dans les opportunités de développement d'affaires en Italie, à la suite d'opérations de rapprochements transnationaux.

La maîtrise parfaite des cultures locales des pays où AUBAY est implantée offre au Groupe une valeur ajoutée déterminante pour répondre aux exigences et besoins de ses clients dans leurs propres développements en Europe. C'est grâce à la qualité des relations nouées par le Groupe avec ses clients que le Groupe peut inscrire ses relations commerciales dans le long terme et capitaliser sur les axes d'expertise qu'il développe. Ces efforts se traduisent par un fort niveau de renouvellement des prestations auprès des clients.

AUBAY est actuellement implantée en France (Paris, Nantes), Espagne (Madrid, Valladolid, Malaga), BeLux (Bruxelles, Naninne, Luxembourg), Italie (Milan, Rome) et Portugal (Lisbonne). La répartition et l'évolution du chiffre d'affaires par pays figure ci-après :

	31/12/07	31/12/06	31/12/05
M€	CA	CA	CA
Groupe	165,6	120,8	71,5
France	98,5	61,6	21,2
Belgique/Luxembourg	31,0	29,8	28,9
Italie	24,2	20,4	15,0
Espagne/Portugal	11,9	9,0	6,4
Corporate	-	-	-

Les clients de AUBAY sont exclusivement des grands comptes européens dont les besoins en terme d'adaptation aux nouvelles technologies sont aussi importants que stratégiques. Cette clientèle est la seule à la fois désireuse et capable d'investir massivement dans les nouvelles technologies en faisant appel de façon récurrente aux compétences de groupes tels que AUBAY.

Le nombre de clients actifs (entendu comme un client facturé au moins une fois au cours de l'exercice et pour un montant d'au moins 50 000 €) s'établit à 212 fin 2007, représentant plus de 98 % du chiffre d'affaires de l'exercice. Cela témoigne sans équivoque de la capacité du Groupe à les convaincre de recourir à ses compétences pour gérer les plus complexes de leurs problématiques informatiques.

Aucun des clients de AUBAY ne représente seul une part significative du chiffre d'affaires. Les dix premiers clients représentent ensemble 49 % du total des ventes.

Liste des dix plus importants clients du Groupe :

BNP Paribas, Société Générale, Police Fédérale Belge, Crédit Agricole / Crédit Lyonnais, France Télécom, Banque Populaire, AXA, Grupo Telefonica, La Poste, Alcatel.

Des partenaires stratégiques

Afin de demeurer toujours à la pointe en matière de conseil, AUBAY a su nouer des partenariats technologiques stratégiques qui lui permettent de rester à la pointe en matière de conseil :

3com, Adobe, Aonix, Asysco, Actuate, Attunity, Business Objects, BMC Software Calendra, Cast, Cisco, Colt, Delia, EMC Documentum, Mercury, Prosodie, Hewlett Packard, Hyperware, IBM, Intel, Intersystems, Microsoft, Netscape, Nortel, Oracle, Polyspot, Pythéas, Rational, Sun, Sunopsis, Swift, Symantec, Tibco, Webmethods, W4...

Ces partenariats sont non exclusifs afin de garantir une totale indépendance et d'optimiser le conseil prodigué aux clients de AUBAY. Lorsqu'ils sont formalisés, les durées sont généralement annuelles et reconductibles pour des durées indéterminées. La rupture d'aucun de ces partenariats n'est susceptible d'entraîner une incidence financière significative sur la société.

Concurrents

Les concurrents de AUBAY les plus directs sont des sociétés de service informatique et ingénierie (SSII) parmi lesquels on peut citer des pans d'activité de CapGemini, Atos, Logica, Devoteam, Indra en Espagne...

LE MARCHÉ EN 2007

D'après le Syntec, le marché des Logiciels et Services a crû en 2007 de 6,5 % à un rythme supérieur à celui de 2006. Dans la lignée de 2007, les taux de croissance de l'Édition de Logiciels et du Conseil en technologies devraient se maintenir à des niveaux élevés, attendus entre 6 et 8 %. Le Conseil et les Services Informatiques devraient croître au-delà de 5 %, tirés notamment par le conseil et l'infogérance.

La tendance devrait se confirmer sur l'exercice 2008, où tant l'excellente tenue des carnets de commande que le maintien des budgets informatiques rend probable

l'atteinte d'une croissance au moins équivalente à celle de 2007.

En termes de secteur d'activité, les niveaux de croissance s'étalent de 5 % à 8 %. Les secteurs les plus dynamiques sont le tourisme, les transports, les services et utilities tandis que la banque/assurance se situe en milieu de fourchette et que les secteurs publics, télécoms/média et industrie fixent le niveau bas des augmentations d'investissement en matière de services informatiques.

En Europe, et comme par le passé, l'Espagne affiche la plus importante croissance (9 %) en 2007. Avec 6,5 % de croissance, la France se situe légèrement au dessus de la moyenne européenne, qui s'élève à 6 %. La Belgique et l'Italie se situent plutôt en bas de fourchette pour la croissance de leurs secteurs des services avec respectivement 5 et 3,5 % d'augmentation de leurs dépenses en 2007.

En matière de prix, par type d'activité et en France, l'Intégration et le Développement restent sur une évolution positive mais lente en 2007. Le secteur du Conseil voit ses tarifs augmenter sur une fourchette plus importante, comprise entre 2 et 5 % tandis que les tarifs d'Infogérance sont au mieux stables sur l'exercice.

La demande d'offshoring demeure soutenue et se départit des tabous qui l'entouraient, mais reste dans les faits cantonnée en terme de volume d'affaires à une faible part de marché.

Si la tentation bien légitime des clients à continuer d'abaisser leurs coûts de gestion de systèmes d'information demeure intacte, les contraintes qui s'y opposent cantonnent aujourd'hui encore la délocalisation de l'activité en zone offshore à une portion restreinte au sein du secteur.

En effet, les difficultés opérationnelles immédiates que ces processus génèrent, les risques sur le moyen terme qu'ils engendrent et la rapide revalorisation des coûts sur lesquels ils reposent constituent d'évidents et semble-t-il efficaces freins, à l'accélération du processus.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2007

Le Conseil d'Administration de la Société s'est réuni en date du 25 mars 2008 sous la Présidence de Monsieur Christian Aubert, afin de procéder à l'examen des comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2007 selon le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) adopté pour la première fois pour la clôture au 31 décembre 2005.

Activité du Groupe en 2007

En 2007, le Groupe a de nouveau amélioré tous les indicateurs de sa performance en augmentant le nombre de ses collaborateurs, son volume d'activité et ses marges.

L'éclatement de la crise des *subprimes* au cours de l'été 2007 et ses répercussions violentes sur les marchés

jusqu'à aujourd'hui n'ont, pour l'heure, pas affecté significativement l'excellente tenue des marchés sur lesquels intervient le Groupe. Les clients grands comptes du secteur de la banque et de l'assurance maintiennent un niveau soutenu d'investissement dans leurs systèmes d'informations. Seules les activités de finance orientées marchés ont semble-t-il connu quelques décisions de report de budget d'investissements.

Aujourd'hui, fort de 2 194 collaborateurs, AUBAY accroît sa présence au sein de ses clients grands comptes et innove en proposant des offres combinées de « Nearshore » avec l'appui de ses filiales sud-européennes en Espagne et au Portugal. Cette démarche constitue la réponse apportée par le Groupe aux volontés de baisse des coûts exprimées par certains clients sur les projets industrialisables ».

France

Avec près de 60 % du chiffre d'affaires Groupe, la France est devenue le « moteur » des opérations en Europe.

AUBAY France, qui a bénéficié du nouvel effet de taille suite à une parfaite intégration de la société Projipe, a maintenu une croissance organique à un niveau élevé (+12,9 %). Cette croissance est réalisée à la fois par les nombreux clients existants et par la montée en puissance de nombreux référencements.

AUBAY France a procédé à un recentrage sur ses activités stratégiques, notamment dans les régions où la société dispose d'une taille critique, avec la cession de ses filiales de Toulouse et Strasbourg ainsi que de son activité en région Rhône-Alpes. Les efforts sont désormais répartis et développés entre Paris et Nantes.

La filiale française est aujourd'hui dans une configuration optimale, tant sur le plan opérationnel que financier, pour poursuivre son rythme soutenu de croissance et optimiser sa rentabilité.

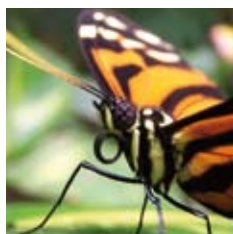
Belgique/Luxembourg

Les activités sur cette zone se sont poursuivies sur la base d'une excellente rentabilité associée à une croissance modérée.

Le Groupe réalise une part importante de son activité auprès soit du gouvernement belge, soit des institutions européennes.

La remise en concurrence du principal marché auprès de la Police Fédérale Belge, qui occupe une centaine de collaborateurs, continue de mobiliser toute l'attention des équipes locales, désireuses de reconduire pour une nouvelle période pluriannuelle sa collaboration.

Sur ce territoire, AUBAY parvient toujours à accroître ses prix de vente et améliore sa rentabilité d'exploitation. Les recrutements restent assez difficiles dans un marché qui se caractérise, à la différence par exemple de la France ou de l'Espagne, par un faible turnover.



RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

Espagne/Portugal

Les activités en Espagne ont confirmé le retour à une excellente santé, en délivrant la plus forte croissance interne du Groupe (32,2%), avec une rentabilité en constante amélioration (6,8%).

Ce ratio, toujours inférieur au standard du Groupe, devrait s'améliorer grâce à l'augmentation des volumes et à la maîtrise des coûts de structure.

Par ailleurs, on constate un turnover plus élevé que la moyenne du Groupe en raison de la plus grande fluidité du marché du travail espagnol.

Le Groupe Telefonica est toujours le principal vecteur de croissance des opérations en Espagne.

Depuis quelques trimestres le Groupe a choisi d'utiliser ses implantations en Espagne et au Portugal comme centre de développement à bas coût pour les autres pays (Nearshore).

Ce choix, à l'état d'industrialisation, représente encore une faible part d'activité, du fait de la demande modeste des clients.

Italie

Après un exercice 2006 marqué par une contraction des investissements dans le domaine informatique, l'exercice 2007 aura vu le retour d'une croissance importante sur cette zone, soit de 18,6%.

Cette croissance est issue du dynamisme des secteurs Banque et Telecom sur lesquels cette filiale est particulièrement bien positionnée.

En outre, nos activités ont bénéficié de l'achat par la BNP de la Banque BNL, ce qui a amené le Groupe AUBAY à étendre sensiblement ses prestations au sein de ce compte.

La rentabilité a évidemment été favorablement impactée par ce gain de croissance. L'Italie est sur le bon chemin pour retrouver son niveau de rentabilité historique.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DE L'EXERCICE 2007

Mars : AUBAY publie un chiffre d'affaires pour 2006 de 120,8 M€, en hausse de 69%, RNPG en hausse de 108%.

Avril : AUBAY rachète 6,25% du capital de sa filiale AIM à son dirigeant/fondateur portant sa participation de 75% à 81,25%.

Mai : Assemblée Générale Annuelle, distribution d'un dividende en hausse de 28% à 0,09 € par action, chiffre d'affaires T1 2007 en hausse de 67,1% à 41,2 M€.

AUBAY cède sa filiale toulousaine.

Juin : AUBAY cède ses activités en région Rhône-Alpes.

Juillet : AUBAY cède 15,1% du capital de sa filiale OCTO TECHNOLOGY et reste l'actionnaire de référence.

AUBAY publie un chiffre d'affaires semestriel en hausse de 65% à 81,7 M€.

Septembre : AUBAY publie ses résultats semestriels. La marge opérationnelle courante atteint 9,1%.

Octobre : AUBAY finalise son intégration des activités françaises en absorbant sa filiale AUBAY Projipe.

Novembre : Le chiffre d'affaires du troisième trimestre s'inscrit en hausse de 26,7% à 39,6 M€, la croissance organique est de 15,1%.

AUBAY porte à 100% sa participation dans sa filiale AUBAY Ingénierie & Maintenance.

AUBAY rachète 10% du capital de ses filiales Promotic Luxembourg et Promotic Belgique portant ses participations de 90% à 100%.

Décembre : AUBAY cède 100% du capital de sa filiale Promotic Strasbourg.

POLITIQUE DE CROISSANCE EXTERNE

Après avoir réalisé d'importantes opérations de rapprochement courant 2005 et courant 2006, AUBAY a mis à profit l'exercice 2007 pour parachever l'intégration des nouvelles entités acquises et recentrer ses activités sur les zones où une taille critique était atteinte.

En 2007, AUBAY a procédé à l'étude de nombreux dossiers tant en France qu'à l'étranger. Il ressort de ce suivi que les prix attendus de la part des vendeurs de valeurs non cotées restent bien supérieurs aux valorisations des valeurs cotées, rendant difficile l'entente sur les prix de cessions.

Données chiffrées consolidées

Exercice 31/12		2007	2006	2005
Chiffre d'affaires	K€	165 559	120 834	71 485
Résultat opérationnel courant	K€	15 722	10 290	5 686
Marge opérationnelle courante	% CA	9,5%	8,5%	8,0%
Résultat net	K€	8 089	7 798	3 784
Résultat net part du Groupe	K€	7 041	7 229	3 480
Résultat par action	€	0,52	0,58	0,29
Capitaux propres y compris intérêts minoritaires	K€	70 970	60 012	40 960
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	K€	16 668	9 732	5 761
Actif non courant	K€	68 065	68 885	37 084
Endettement financier	K€	(11 280)	(19 695)	(3 760)
Trésorerie nette	K€	17 159	9 874	3 615
Total de Bilan	K€	156 226	142 961	79 043

Compte de résultat

AUBAY a réalisé sur l'exercice 2007 un chiffre d'affaires de 165,6 M€ contre 120,8 M€ en 2006, soit une hausse de 37,1% en données publiées et de 13,1% de croissance interne. Tous les pays contribuent à cette bonne performance : la France +59,9% dont 12,9% de croissance interne, la Belgique/Luxembourg +3,9% dont +4% de croissance interne, l'Italie avec +18,6% de croissance pure organique, et l'Espagne/Portugal +32,2% de croissance aussi pure organique.

Cette croissance a été une nouvelle fois soutenue par la conjonction favorable de différents leviers :

- Une augmentation sensible des effectifs avec 2 194 collaborateurs fin 2007 contre 2 019 fin 2006 (1 974 en données comparables),
- Un taux de productivité témoin de la bonne santé commerciale et opérationnelle qui se maintient à 93% en 2007,
- Des prix bien orientés compris entre +2 à +3%.

Le chiffre d'affaires réalisé en France s'élève à 98,5 M€, soit 60% de l'activité globale du Groupe. Ce pourcentage est en forte progression, traduisant la phase d'accélération de la France qui devient le moteur de l'activité.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 15,7 M€ à comparer aux 10,3 M€ réalisés en 2006, soit une marge opérationnelle de 9,5% sur l'année en nette amélioration, et ce dans tous les pays, par rapport au 8,5% en données publiées et surtout au 6,5% en données pro forma. Le niveau de la marge opérationnelle place une nouvelle fois le Groupe dans le haut des performances du secteur. La marge opérationnelle avant frais de structure par pays se décompose comme suit : 15,1% pour la Belgique/Luxembourg, 11,3% pour l'Italie, 10,2% pour la France et 6,8% en Espagne/Portugal.

Les autres produits et charges opérationnels de -1,4 M€, contre +1,1 M€ en 2006, tiennent compte principalement des plus ou moins values de cession réalisées sur la vente des titres Octo et la sortie de AUBAY Toulouse.

Le résultat financier s'élève à -1,85 M€ contre -1,1 M€ un an plus tôt et prend en compte les intérêts financiers liés à l'OCEANE sur 1 an.

L'impôt sur les bénéfices comptabilisé s'élève à 4,3 M€ et se compose d'impôts courants pour 2,9 M€ et d'impôts différés pour 1,4 M€. Ces derniers sont principalement dus à l'apurement de déficits fiscaux reportables. L'augmentation de la charge d'impôt en 2007 par rapport à 2006 est liée à l'amélioration de la profitabilité courante du Groupe.

Il s'ensuit un résultat net des sociétés intégrées de 8,1 M€ en légère hausse par rapport à 2007 (7,7 M€). Celle-ci s'explique par le poids des éléments non récurrents et de la hausse de la charge d'impôt.

Le résultat net part du Groupe atteint 7,0 M€ à comparer aux 7,2 M€ réalisés en 2006.

Bilan

Le total de bilan 2007 ressort à 156,2 M€ contre 142,9 M€ en 2006. Les principales variations sur le bilan sont les suivantes :

- Diminution de 0,9 M€ de l'actif non courant qui provient essentiellement des acquisitions d'immobilisation nettes des cessions pour 1 M€ et d'une diminution des impôts différés pour 1,5 M€.
- Hausse de 6 M€ du poste créances clients qui s'élève à 61,9 M€ due à l'augmentation de l'activité, les délais d'encaissement des créances étant restés stables d'une année sur l'autre à 110 jours.
- Une augmentation des disponibilités de 7,3 M€ qui s'élèvent à 17,2 M€ contre 9,9 M€ un an plus tôt. L'endettement net s'établit quant à lui à 11,3 M€ contre 19,7 M€ fin 2006 soit un ratio d'endettement, en nette baisse, de 16% contre 33%.

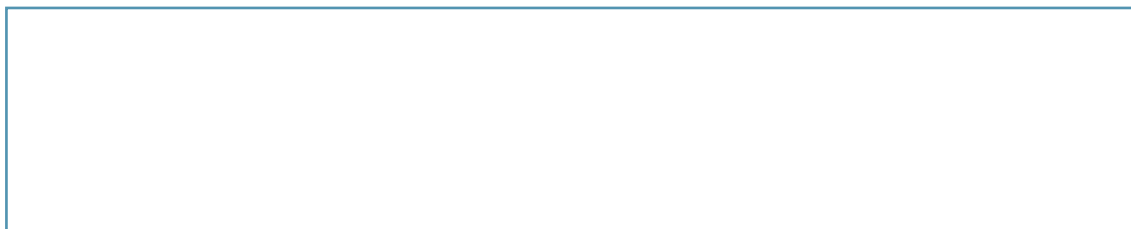
Les capitaux propres sont passés de 60,0 M€ à 71,0 M€ liés essentiellement au résultat net de 7,0 M€, aux augmentations de capital pour 3,9 M€ (levée d'options de souscription, distribution de dividendes en titre, et opération d'échange titres AIM), et du versement de dividendes aux actionnaires pour 1,2 M€.

Rachat de minoritaires, prise de participation ou cession d'entreprise, Fusions

Rachats Prises de participation

En juillet, en exécution d'une promesse d'achat consentie au dirigeant du Groupe Promotic, racheté en 2004, AUBAY a acheté 10% du capital de cette entité, portant sa participation de 90% à 100%.

En outre, AUBAY a procédé au rachat de la minorité qu'il ne détenait pas encore dans le capital de sa filiale française, AUBAY Ingénierie & Maintenance. Cette opération a été réalisée en deux temps : tout d'abord, au travers d'un rachat de 6,25% du capital en avril payé en numéraire, puis au travers de l'apport du solde de titres qu'il ne détenait pas encore rémunéré en novembre par 271 500 actions nouvelles émises au prix unitaire de 8,16€.



RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

Cessions

AUBAY a cédé, en mai 2007, la totalité du capital de sa filiale AUBAY Conseil en Organisation. En juin, AUBAY a cédé à cette désormais ancienne filiale le fonds de commerce constitué par ses activités en région Rhône-Alpes et comptant un effectif d'une dizaine de collaborateurs.

En novembre, l'activité strasbourgeoise qui comptait environ 5 collaborateurs a elle aussi été cédée de sorte qu'en fin d'exercice, AUBAY ne conservait que deux implantations géographiques en France, à Paris/région parisienne et à Nantes.

Ces mouvements se sont inscrits dans la volonté du Groupe de ne conserver de présence que sur des zones où il dispose d'une taille critique. Tel est le cas sur Paris avec près de 1 099 collaborateurs et à Nantes avec près de 119 collaborateurs.

En juillet, AUBAY a cédé 15,1% du capital de sa filiale Octo Technology ramenant sa participation à 41% environ.

Fusions

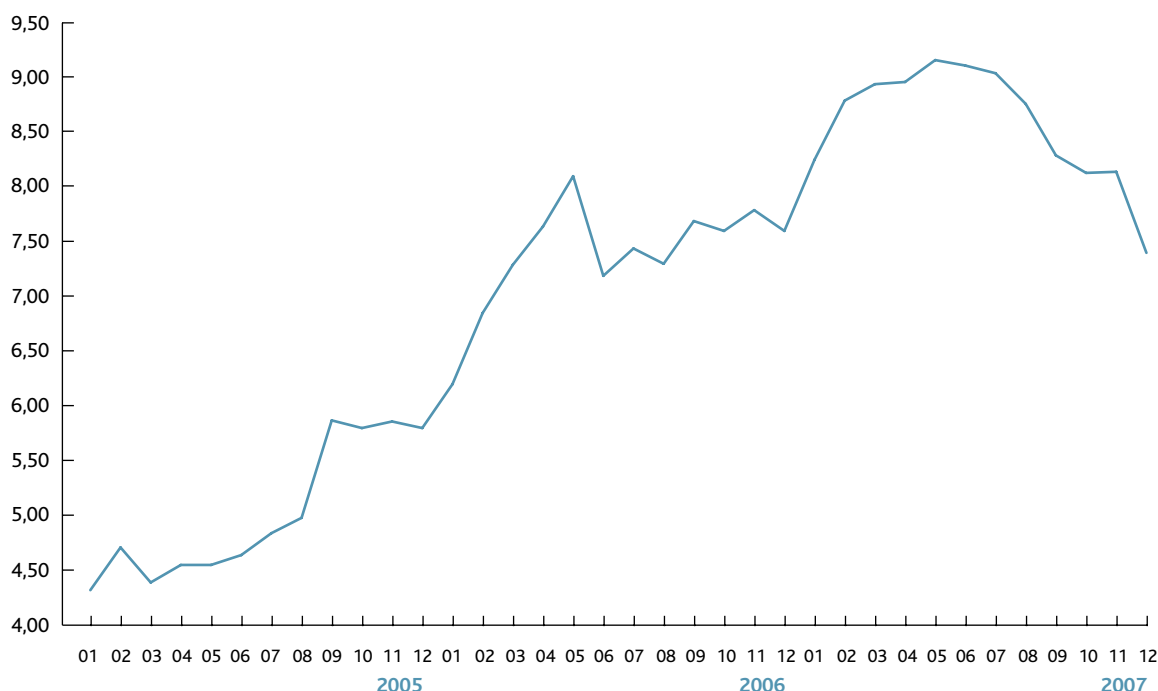
AUBAY a œuvré au cours de l'exercice 2007 et sur ses activités françaises à simplifier ses structures juridiques. En conséquence, les sociétés Groupe Projipe Participation puis AUBAY Projipe ont successivement été absorbées. Outre Octo Technology dans laquelle AUBAY conserve une participation de 41%, ne demeurerait au 31 décembre 2007 qu'une seule filiale opérationnelle aux côtés de AUBAY en France, la société AUBAY Ingénierie & Maintenance, détenue à 100%.

ÉVOLUTION DE L'ACTION AUBAY

(codes ISIN FR0000063737- AUB, Reuters AUBT.PA, Bloomberg AUB:FP)

L'année 2007 a été contrastée sur le marché des actions en général et notamment sur le marché des valeurs technologiques et de services informatiques comme AUBAY. Le premier semestre a vu le cours croître de nouveau en ligne avec les excellentes performances communiquées par la société. Un plus haut a été atteint en mai 2007 à 9,16 €. L'été a en revanche marqué le début d'une forte correction aggravée dans le secteur des services informatiques et la baisse du cours de l'action AUBAY a été constante jusqu'en fin d'année où le cours de clôture au 31 décembre 2007 s'est finalement établi à 7,40 €, après un plus bas touché à 6,73 €.

Évolution du cours de Bourse de l'action AUBAY de janvier 2005 à décembre 2007 sur le compartiment C de l'Eurolist Paris.



Cours de Bourse de l'action AUBAY

En €	Cours extrêmes (1)		Volume mensuel des transactions	
	Plus haut	Plus bas	En nombre de titres	En milliers d'euros
2005				
Janvier	4,32	3,77	371 905	1 531
Février	4,71	4,28	523 137	2 347
Mars	4,39	4,16	448 524	1 924
Avril	4,55	4,29	222 500	984
Mai	4,55	4,24	206 215	894
Juin	4,64	4,30	477 742	2 170
Juillet	4,84	4,60	244 008	1 148
Août	4,98	4,75	332 205	1 631
Septembre	5,87	4,94	640 932	3 383
Octobre	5,80	5,42	518 320	2 962
Novembre	5,86	5,51	232 496	1 337
Décembre	5,80	5,43	347 420	1 944
2006				
Janvier	6,20	5,47	440 595	2 564
Février	6,85	5,92	372 723	2 378
Mars	7,29	6,35	710 578	4 832
Avril	7,64	7,01	292 847	2 133
Mai	8,10	6,85	382 785	2 837
Juin	7,19	6,30	192 329	1 293
Juillet	7,44	6,25	273 991	1 897
Août	7,30	6,51	113 038	777
Septembre	7,69	6,53	342 105	2 481
Octobre	7,60	7,09	148 831	1 081
Novembre	7,79	7,15	446 812	3 359
Décembre	7,60	7,13	201 474	1 489
2007				
Janvier	8,25	7,25	385 233	2 971
Février	8,79	7,95	364 717	3 050
Mars	8,94	7,70	341 502	2 879
Avril	8,96	8,30	350 178	2 964
Mai	9,16	8,70	287 333	2 535
Juin	9,11	8,71	226 485	2 025
Juillet	9,04	8,56	204 893	1 821
Août	8,76	7,50	215 487	1 750
Septembre	8,29	7,12	324 013	2 474
Octobre	8,13	7,67	207 339	1 624
Novembre	8,14	7,00	453 510	3 443
Décembre	7,40	6,73	154 949	1 097

(1) Cours de clôture jusqu'en 2005 et cours extrêmes en séance en 2006 et 2007



RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

LES FACTEURS DE RISQUES

Risques juridiques généraux

La société a procédé à une revue de ses risques et n'identifie pas à ce jour de stratégie ou de facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement de manière directe ou indirecte sur les opérations de l'émetteur.

L'activité de AUBAY ne l'expose à aucun risque juridique particulier, dans aucun des pays où il intervient.

Risques industriels et environnementaux

L'activité de AUBAY consistant principalement dans la vente de prestations intellectuelles, celle-ci est sans impact notable, industriel ou environnemental. Toutefois, le Groupe s'inscrit dans une démarche socialement responsable et s'engage sur de nombreux aspects dont le détail est donné ci-après.

Risque de liquidité

La dette financière brute de AUBAY au 31 décembre 2007 s'établit à 31,4 M€ et consiste quasi exclusivement dans l'OCEANE émise en octobre 2006 pour 30 M€ à échéance janvier 2012. En outre, AUBAY a négocié au travers de ses principales filiales regroupées par zones géographiques des facilités de crédit/affacturation avec des banques de premier ordre en accord avec les besoins du Groupe et sous son contrôle.

Il n'existe pas d'autre ligne de crédit en discussion.

La Direction Financière du Groupe centralise en permanence les informations relatives au niveau de trésorerie et les principales échéances liées à ces différents engagements.

AUBAY dispose de deux autorisations de découverts non utilisées au 31 décembre 2007, pour 150 K€ chacune et assorties d'aucune condition particulière.

Risque de change

AUBAY exerce l'essentiel de son activité à l'intérieur de la zone euro et adopte une stratégie d'expansion dans cette zone économique précise ; le risque de change est nul depuis le 1^{er} janvier 1999.

Risque de taux

Le risque de taux d'intérêt provient principalement des emprunts qui sont à taux variable. La société est donc théoriquement exposée à une hausse de taux d'intérêts.

Cependant, la quasi-totalité de la dette supportée par la société l'est au travers de l'OCEANE émise en octobre 2006 et à échéance janvier 2012, pour un montant de 30

M€ et pour laquelle le taux d'intérêt actuariel brut servi est fixe à 4,50 % et ne subit, de ce fait, aucun impact sur ses charges financières en cas de variation de taux.

La Direction Financière du Groupe centralise en permanence les informations relatives au niveau de trésorerie et les principales échéances liées à ces différents engagements.

Risque sur actions

L'essentiel de la trésorerie de la société est placée en SICAV de trésorerie monétaire, au risque par essence très faible. Les actions d'autocontrôle neutralisées au niveau des capitaux propres n'ont aucune incidence sur la rentabilité du Groupe en cas de variation du cours.

Risque clients

AUBAY possède une clientèle exclusivement constituée de grands comptes. Son risque face au défaut de paiement de ces derniers est relativement faible. De plus, chaque client représente une faible part du chiffre d'affaires : le premier client, le Groupe BNP Paribas, représente 11,5 % du chiffre d'affaires total, ce qui élimine un risque de dépendance vis-à-vis d'un client.

Par ailleurs, AUBAY a mis en place des règles de provisionnement prudentes : toute créance impayée au-delà de 90 jours est provisionnée à 50 %, au-delà de 180 jours, elle est provisionnée à 100 %, sauf analyse détaillée effectuée par la Direction Financière du Groupe. En effet, les grands comptes présentant des délais de règlement longs du fait des procédures administratives qui leur sont propres, les créances sur ces comptes échappent à l'application stricte de ce principe sauf s'il existe un litige connu.

Au 31 décembre 2007, les 10 principaux clients de AUBAY représentaient 50 % de son chiffre d'affaires total, soit un niveau équivalent à celui enregistré au 31 décembre 2006.

Par ailleurs, le délai moyen de règlement des clients est stable d'une année sur l'autre puisqu'il s'établit au 31 décembre 2007 à 110 jours, le même qu'au 31 décembre 2006.

Risque fournisseurs

AUBAY, compte tenu de son activité de prestataire de services informatiques, ne présente pas de risques fournisseurs en particulier, ni de dépenses à leur égard, les achats et les dépenses étant relativement faibles.

Risque lié au personnel clé

Christian Aubert, Président Fondateur du Groupe, est entouré d'une équipe dynamique et expérimentée, au sein de la maison mère et de ses filiales.

L'organisation opérationnelle de AUBAY est fortement décentralisée et tous les managers clés des sociétés du Groupe sont intéressés aux résultats des structures qu'ils dirigent, soit par le biais de promesses d'achat portant sur les participations minoritaires qu'ils détiennent dans leurs structures, soit par le biais de plans de stock-options.

Risque des charges de personnel

AUBAY est une entreprise de pointe dans un secteur à très fort développement technologique. Pour maintenir cette compétitivité dans un tel secteur, AUBAY fonde sa performance sur la qualité de son personnel.

Cependant, la politique de gestion du personnel ne repose pas uniquement sur le montant des rémunérations versées aux collaborateurs. Un effort soutenu est consacré au maintien du niveau de connaissance technologique de ces derniers. C'est au prix de cet effort que AUBAY peut intervenir sur les marchés les plus avancés technologiquement au sein desquels les équipes peuvent valoriser au mieux leurs compétences.

Risque lié aux engagements de rachat auprès des minoritaires

Au 31 décembre 2007, il n'existe plus aucun engagement de rachat de minoritaire consenti par AUBAY.

Risque de dilution des actionnaires

La société a procédé en date du 4 octobre 2006 à l'émission d'une OCEANE (cf. p.61). La conversion, qui ne peut intervenir qu'à certaines périodes et sous certaines conditions, est susceptible de générer la création d'un maximum de 3 061 226 actions nouvelles.

En outre, la société a émis un total de 860 094 stock-options et plus marginalement d'actions gratuites (4 286) susceptibles de générer, si elles étaient toutes exercées une dilution de l'ordre de 5,88 %. Cependant il est à noter que sur ce total d'actions à souscrire, 471 786 seulement sont « dans la monnaie » au 3 mars 2008 et donc susceptibles de générer une dilution au regard du cours de bourse.

Conjuguée à la dilution potentiellement générée par la conversion de toutes les OCEANE, la dilution maximale serait de 22,11 %.

Au 31 décembre 2007, il n'existe plus aucun engagement de AUBAY à émettre des actions nouvelles en exécution de quelque obligation que ce soit, notamment de rachat d'intérêt minoritaire ou autre engagement de ce type, à l'exception des stocks options/actions gratuites dont le détail figure en page 59.

Risque de concurrence

AUBAY a rapidement su s'imposer par son savoir-faire spécifique et ses technologies de pointe appliquées au sein de sa structure originale. Par sa capacité à recruter les meilleurs ingénieurs et à les maintenir parfaitement formés, AUBAY devrait consolider sa position d'acteur de référence dans le monde des nouvelles technologies.

Risque juridique

La société et ses filiales sont engagées dans un certain nombre de procès ou litiges dans le cours normal de la gestion de leurs affaires (voir ci-après « faits exceptionnels et litiges »).

Hormis les procédures décrites ci-après, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du Groupe au cours des 12 derniers mois.

Le Groupe applique les dispositions de l'IAS 37. Cette norme définit un passif comme un élément du patrimoine ayant une valeur négative pour l'entreprise, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

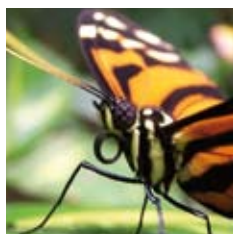
Propriétés intellectuelles

L'ensemble des marques nécessaires à l'exploitation de la société a fait l'objet de dépôt auprès des institutions internationales compétentes. De la même manière, les noms de domaine pour l'ensemble des entités du Groupe sont réservés.

Assurances

Responsabilité civile générale et professionnelle

Le Groupe AUBAY est assuré pour les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile générale et professionnelle pouvant lui incomber en raison de ses activités au sein d'un programme global souscrit auprès d'une compagnie de référence dans le secteur des assurances. Les termes et conditions de ce programme, y compris les limites de couvertures, sont revus et ajustés périodiquement pour tenir compte de l'évolution du chiffre d'affaires, des activités exercées et des risques encourus. En 2007, les montants des garanties et les franchises pour ce contrat général s'établissaient comme indiqué page suivante :



RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

Responsabilité civile générale

Tous dommages confondus : par sinistre 10 000 000 €

Dont :

1) Dommages corporels garantis et dommages immatériels qui en résultent directement causés par :

- restaurants d'entreprise - intoxications alimentaires :
par période d'assurance 1 525 000 €
- maladies professionnelles, fautes inexcusables, accidents du travail
par période d'assurance 1 000 000 €

2) Dommages matériels garantis et dommages immatériels qui en résultent

par sinistre 5 000 000 €

Franchise : 15 000 €

- dont dommages matériels et/ou immatériels causés aux biens confiés et/ou prêtés :
par sinistre 800 000 €

Franchise : 15 000 €

- dont dommages matériels et immatériels qui en résultent directement subis par les préposés :
par sinistre 800 000 €

Franchise : 15 000 €

- dont dommages résultant de vols, abus de confiance, escroquerie et/ou
détournement des préposés ou négligences de l'entreprise facilitant un vol :
par sinistre 800 000 €

Franchise : 15 000 €

**3) Dommages immatériels non consécutifs à un dommage corporel ou matériel
et dommages immatériels consécutifs à un dommage corporel ou matériel non garanti :**

par sinistre 800 000 €

Franchise : 15 000 €

**4) Atteintes à l'environnement d'origine accidentelle causant des dommages corporels matériels
et immatériels en résultant directement :**

par période d'assurance 305 000 €

Franchise : 15 000 €

Responsabilité civile après livraison

Tous dommages confondus (y compris responsabilité civile professionnelle) :

- par sinistre 1 500 000 €
- par période d'assurance 3 000 000 €

Le montant total de la prime pour cette police d'assurance s'est élevé en 2007 à approximativement 116 K€.

Dommages directs et pertes d'exploitation

Les assurances couvrant les dommages aux biens sont gérées au niveau local. Les limites de la garantie sont fixées dans chaque pays en fonction de la valeur des biens et sont régulièrement mises à jour.

Compte tenu du fait que le Groupe réalise l'essentiel de son chiffre d'affaires par délégation de ses consultants auprès de ses clients, le Groupe n'a pas jugé nécessaire d'assurer le risque de perte d'exploitation.

FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

La société et ses filiales sont engagées dans un certain nombre de procès ou litiges dans le cours normal de la gestion de leurs affaires.

Parmi ces procès ou litiges, certains sont susceptibles de porter sur des montants significatifs, que ce soit à la charge ou au profit du Groupe. Aucun des contentieux en cours ne fait néanmoins courir de risque au Groupe quant aux perspectives de développement qu'il présente.

France

Une double procédure commerciale et prud'homale oppose la Société à feu l'ancien actionnaire cédant et manager de la filiale AUBAY Consulting Télécom (ex IKSEN) et une autre société dans laquelle ce dernier avait des intérêts, U-Télécoms. Les demandes en réparation formulées à son encontre s'élèvent à plus de 3 M€. Les demandes formulées par l'intéressé s'élèvent quant à elles à environ 300 000 €, celles formulées par U-Télécoms à 5 485 000 €. Le litige opposant la société à U-Télécoms est un litige accessoire de celui opposant la société à feu l'ancien actionnaire cédant et manager la filiale AUBAY Consulting Télécoms (ex. IKSEN). En toute hypothèse, le décès du défenseur, intervenu en août 2005, a suspendu l'ensemble des procédures le liant à la société. Leur poursuite est donc désormais sujette aux décisions que pourraient prendre, le cas échéant, les ayant droits du défenseur. La Direction du Groupe ne s'attend pas à ce que cet ensemble de procédures puisse avoir un impact négatif significatif sur sa situation financière. En conséquence, aucune provision n'a été constituée au titre de ce litige.

Belgique

Un litige commercial oppose la filiale AUBAY Belgique à l'un de ses anciens clients. Les demandes de ce dernier s'élèvent à l'encontre de notre filiale à 1 047 000 € tandis que AUBAY Belgique se considère créancière de son client pour un montant de plus de 769 000 €. La Direction du Groupe ne s'attend pas à ce que cette affaire puisse avoir un impact négatif significatif sur sa situation financière.

Il n'existe pas, à la connaissance de la société, d'autre fait exceptionnel ou litige susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent, un impact significatif sur la situation financière, les résultats, les perspectives de la société ou de ses filiales.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE

AUBAY S.A a bénéficié le 31 janvier 2008 de la transmission universelle du patrimoine de sa filiale à 100 % AUBAY Ingénierie & Maintenance (ex. Why Not) dissoute sans liquidation.

En outre, suite à une cession d'actions OCTO TECHNOLOGY en janvier 2008 ramenant AUBAY au rang de deuxième actionnaire de cette entité derrière PACH Invest, AUBAY a cessé de consolider cette filiale par voie d'intégration globale pour opter désormais pour une mise en équivalence, sans aucun impact sur le résultat net part du Groupe de l'ensemble.

Impact exercice 2007	AUBAY		
	En M€	Octo	hors Octo
Chiffre d'affaires	10,258	155,301	
Résultat opérationnel courant	0,910	14,812	
MOP	8,87 %	9,54 %	

PERSPECTIVES D'AVENIR

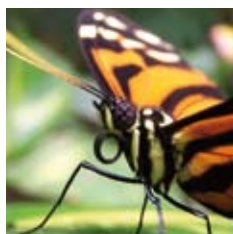
Le marché devrait rester porteur sur l'exercice en cours et permettre à AUBAY de maintenir un niveau de croissance organique élevé, entre 10 et 12 %, tout en continuant d'améliorer sa marge.

Ces bonnes performances sont possibles grâce à l'excellente intégration des équipes qui composent le Groupe et offrent à AUBAY la taille d'un acteur global européen capable d'adresser toutes les problématiques informatiques de ses clients grands comptes européens.

L'objectif demeure donc d'atteindre un chiffre d'affaires de 172 M€ en 2008 (compte tenu du changement de méthode de consolidation de Octo Technology) portant la marge à 10 %, pour maintenir le positionnement de référence gagné par AUBAY au cours de ses 10 années d'existence.

Pour le conseil d'administration,

Christian Aubert
Président



RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

LES COMPTES CONSOLIDÉS

Bilan consolidé au 31 décembre 2007 en normes IAS/IFRS

Actif (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Écart d'acquisition	1.8	57 730	57 510	31 149
Immobilisations incorporelles	1.9	5 694	5 583	1 164
Immobilisations corporelles	1.9	2 099	1 722	1 377
Immobilisations financières	1.9	778	807	810
Impôts différés actifs	1.4	1 751	3 263	2 136
Autres actifs non courants		13	0	448
Actif non courant		68 065	68 885	37 084
Stocks et en-cours		35	63	53
Clients et comptes rattachés	1.10	61 884	55 914	33 470
Autres créances et comptes de régularisation	1.11	8 143	6 362	3 321
Valeurs mobilières de placement		9 063	5 135	37
Disponibilités		9 036	6 602	5 078
Actif courant		88 161	74 076	41 959
Total de l'actif		156 226	142 961	79 043

Passif (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Capital		6 914	6 633	6 128
Prime d'émission et réserves consolidées		53 075	43 857	31 016
Résultats net part du Groupe		7 041	7 229	3 480
Capitaux propres - part du Groupe		67 030	57 719	40 624
Intérêts minoritaires		3 940	2 293	336
Capitaux propres		70 970	60 012	40 960
Emprunts et dettes financières : part à + d'un an	1.14	27 060	27 484	5 641
Impôts différés passifs	1.4	285	293	5
Provisions pour risques et charges	1.15	695	2 094	349
Autres passifs non courants		4		
Passif non courant		28 044	29 871	5 995
Emprunts et dettes financières : part à - d'un an	1.14	2 319	3 948	3 234
Fournisseurs et comptes rattachés	1.16	9 470	9 707	5 389
Autres dettes et comptes de régularisation	1.17	45 423	39 423	23 465
Passif courant		57 212	53 078	32 088
Total du passif		156 226	142 961	79 043

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2007 en normes IAS/IFRS

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/07	%	31/12/06	%	31/12/05	%
Chiffre d'affaires	1.19	165 559	100%	120 834	100%	71 485	100%
Autres produits de l'activité		163					
Achats consommés et charges externes		(39 109)		(30 103)		(19 091)	
Charges de personnel	1.1	(107 614)		(78 265)		(45 839)	
Impôts et taxes		(2 943)		(1 805)		(601)	
Dotations aux amortissements et provisions		(927)		(463)		(343)	
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis							
Autres produits et charges d'exploitation		593		92		75	
Résultat opérationnel courant		15 722	9,5 %	10 290	8,5 %	5 686	8,0 %
Autres produits et charges opérationnels		(1 441)		1 092		133	
Résultat opérationnel		14 281	8,6 %	11 382	9,4 %	5 819	8,1 %
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		103					
Coût de l'endettement net		(2 427)		(771)		(66)	
Autres produits et charges financiers		450		(337)		(136)	
Résultat financier	1.3	(1 874)		(1 108)		(202)	
Charges d'impôt (1)	1.4	(4 318)	35 %	(2 476)	24 %	(1 833)	33 %
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalences							
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		8 089		7 798		3 784	
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession							
Résultat net		8 089	4,9 %	7 798	6,5 %	3 784	5,3 %
Part du Groupe		7 041		7 229		3 480	
Intérêts minoritaires	1.5	1 048		569		304	
Résultat par action		0,52		0,58		0,29	
Résultat dilué par action (2)	1.6	0,49		0,47		0,27	

(1) Taux facial d'impôt

(2) À partir de 2006, seules les options de souscription et actions gratuites dans la monnaie sont retenues dans le résultat dilué par action



RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

Tableau de flux de trésorerie en normes IAS/IFRS

(en milliers d'euros)	31/12/07	31/12/06	31/12/05
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	8 089	7 798	3 784
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(485)	(59)	208
Charges et produits calculés liés aux stocks-options et assimilés	164	141	101
Autres produits et charges calculés		76	105
Plus et moins-values de cession	2 258	(1 471)	(336)
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	10 026	6 485	3 862
Coût de l'endettement financier net	2 324	771	66
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	4 318	2 476	1 833
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)	16 668	9 732	5 761
Impôts versés (B)	(3 845)	(2 527)	(2 001)
Variation du B.F.R. lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages aux personnels) (C)	(3 460)	(2 192)	(4 028)
Flux net de trésorerie généré par l'activité (D) = (A+B+C)	9 363	5 013	(268)
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 418)	(1 114)	(850)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	134	30	-
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	-	(157)	(320)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	81	27	352
Incidence des variations de périmètre	252	(25 627)	(6 387)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (E)	(951)	(26 841)	(7 205)
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital		1 557	
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options	1 115	293	
Rachats et reventes d'actions propres	(416)	894	681
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice			
- dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(649)	(203)	(162)
- dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(85)	(210)	(210)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	0	28 992	3 181
Remboursement d'emprunts	(460)	(3 698)	(551)
Intérêts financiers nets versés	(640)	462	(66)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (F)	(1 135)	28 087	2 873
Incidence des variations des cours des devises (G)			
Variation de trésorerie nette (D+E+F+G)	7 277	6 259	(4 600)
Trésorerie à l'ouverture	9 874	3 615	8 215
Trésorerie à la clôture	17 151	9 874	3 615

Variation des capitaux propres part du Groupe en normes IAS/IFRS (en milliers d'euros)

	Capital social	Primes d'émission et réserves consolidées	RNPG	Total part du groupe	Minoritaires	Total
Augmentation de capital	245	1 700		1 945		1 945
Paiements fondés sur des actions		101		101		101
Dividendes		(162)		(162)	(146)	(308)
Affectations du résultat		1 430	(1 430)	0		0
Résultat net de l'exercice			3 480	3 480	304	3 784
Variation titres d'autocontrôle		606		606		606
Variation de périmètre				0	(213)	(213)
Autres mouvements				0	(141)	(141)
Capitaux propres au 31 décembre 2005 en normes IAS/IFRS	6 128	31 016	3 480	40 624	336	40 960
Augmentation de capital		5 635		6 140		6 140
Paiements fondés sur des actions		141		141		141
Dividendes		(282)		(282)	(131)	(413)
Affectations du résultat		3 480	(3 480)	0		0
Résultat net de l'exercice			7 229	7 229	569	7 798
Variation titres d'autocontrôle		866		866		866
OCEANE				0		1 519
Variation de périmètre		3 001		3 001	1 519	3 001
Autres mouvements				0		0
Capitaux propres au 31 décembre 2006 en normes IAS/IFRS	6 633	43 857	7 229	57 719	2 293	60 012
Augmentation de capital	281	3 632		3 913		3 913
Paiements fondés sur des actions		164		164		164
Dividendes		(1 195)		(1 195)	(85)	(1 280)
Affectations du résultat		7 229	(7 229)	0		0
Résultat net de l'exercice			7 041	7 041	1 048	8 089
Variation titres d'autocontrôle		(445)		(445)		(445)
Variation de périmètre				0	410	410
Autres mouvements		(167)		(167)	274	107
Capitaux propres au 31 décembre 2007 en normes IAS/IFRS	6 914	53 075	7 041	67 030	3 940	70 970



RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

ANNEXES DES COMPTES CONSOLIDÉS

Règles et méthodes comptables

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les comptes consolidés au 31 décembre 2007 sont établis en conformité avec les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes comptables internationales IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2007. Les états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration le 25 mars 2008.

Méthodes de consolidation :

La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des sociétés dans lesquelles AUBAY exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif. Ce contrôle exclusif s'apprécie en fonction de la majorité des droits de vote, ou de l'exercice contractuel ou de fait de la direction opérationnelle.

Principes d'arrêtés des comptes :

Toutes les sociétés sont consolidées sur la base des comptes annuels arrêtés le 31 décembre 2007 et retraités, le cas échéant, en harmonisation avec les principes comptables du Groupe. Les sociétés entrantes dans le périmètre sont consolidées au moment du transfert juridique des titres acquis, il en est de même pour les sociétés sortantes. A cet effet, un arrêté comptable des sociétés acquises est réalisé.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères :

Toutes les sociétés consolidées étant dans la zone euro (les sociétés anglaises n'étant pas consolidées), il n'existe pas d'écart de conversion.

Écarts d'acquisition :

L'écart d'acquisition constaté lors d'une prise de participation correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la part du Groupe dans l'actif net retraité de la société acquise. Cette différence de valeur se répartit entre :

- (1) Les écarts d'acquisitions afférents à certains éléments identifiables du bilan qui sont reclassés dans les postes appropriés et suivent les règles comptables qui leur sont propres.
- (2) L'écart d'acquisition pour le solde non affecté.

L'écart d'acquisition négatif est porté au passif du bilan parmi les provisions pour risques et charges.

Les écarts d'acquisition sont soumis à un test de valeur annuel fondé sur la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés (DCF) et complété par un test de cohérence avec les valeurs de marché. Le test de valeur consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable de chaque entité générant ses flux propres de trésorerie (Unités Génératrices

de Trésorerie). L'évaluation de la valeur recouvrable de chaque UGT est effectuée sur la base de paramètres issus du processus budgétaire et prévisionnel, étendus sur un horizon de 5 ans, incluant des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Le taux d'actualisation appliqué s'établit à 9 % et le taux de croissance à l'infini s'élève à 2,5 %.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la valeur calculée est comptabilisé en « Autres produits et charges opérationnels ». Toutefois, la perte de valeur ainsi valorisée, ne peut ramener l'écart d'acquisition à une valeur inférieure à 0,8 fois le chiffre d'affaires de la filiale sauf circonstance particulière.

Frais de recherche et développement :

Les frais de recherche et de développement des applications et des produits sont comptabilisés en charge au cours de l'exercice où ils sont encourus sauf lorsqu'ils remplissent un certain nombre de critères conformément à l'IAS 38 :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- l'intention de l'entreprise d'achever l'immobilisation corporelle et de la mettre en service ou de la vendre,
- la capacité de l'entreprise à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle,
- la capacité de cette immobilisation incorporelle à générer des avantages économiques futurs,
- le fait que l'entreprise dispose des ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle,
- la capacité de l'entreprise à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Licences et logiciels :

Les licences et logiciels sont amortis linéairement sur une durée ne pouvant excéder 5 ans à l'exception des logiciels standards de faible valeur qui sont amortis prorata temporis sur l'exercice d'acquisition.

Immobilisations corporelles :

- (1) Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties sur une durée correspondant à leur période prévisible d'utilisation.
- (2) Sauf exception, les plans d'amortissement sont les mêmes que ceux retenus pour les comptes sociaux (hors élément dérogatoire d'origine fiscale).

Le mode d'amortissement principal est le mode linéaire.

Constructions	20 ans
Agencements et installations	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Matériel et mobilier de bureau	3 à 5 ans

Créances d'exploitation

(1) Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont appréciées individuellement et, le cas échéant, font l'objet d'une provision pour dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

(2) Les créances impayées à l'échéance sont dépréciées dans les comptes consolidés selon la règle suivante :

- Créances échues depuis plus de 90 jours : 50 %
- Créances échues depuis plus de 180 jours : 100 %

En cas de dépassement des échéances, la direction financière peut décider de ne pas constater de provision, si elle obtient des informations ou des éléments permettant de s'assurer du recouvrement futur des créances concernées.

En outre, les grands comptes présentant des délais de règlement longs du fait des procédures administratives qui leur sont propres, sont exclus du solde des créances échues sauf s'il existe un litige connu.

Trésorerie : la trésorerie comprend les liquidités immédiatement disponibles à la vente et qui ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur à court terme. Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée si la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition.

Autocontrôle : les actions AUBAY détenues par la société mère viennent en diminution des capitaux propres consolidés. En cas de cession, le résultat est neutralisé en variation des capitaux propres.

Provisions : le Groupe applique les dispositions de l'IAS 37. Cette norme définit un passif comme un élément du patrimoine ayant une valeur négative pour l'entreprise, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Lors de la comptabilisation d'acquisitions, le Groupe peut être amené à comptabiliser des provisions (risques, litiges...) dans le bilan d'ouverture. Ces provisions constituent des passifs qui viennent créer ou augmenter le montant de l'écart d'acquisition. Au-delà du délai d'af-

fectation de 12 mois du bilan d'ouverture, les reprises de provision sans consommation correspondant à des changements d'estimation tels que définis dans les IAS 8 s'effectuent en contrepartie du compte de résultat dans la ligne « Autres produits et charges opérationnels ».

Provisions pour retraite et engagements assimilés : conformément à l'IAS 19, le Groupe comptabilise des avantages à long terme postérieurs au départ à la retraite ou conditionnées par l'accumulation d'années d'ancienneté au sein du Groupe tels que les indemnités de départ à la retraite... Ces avantages peuvent revêtir différents types de couvertures :

- **Régimes à cotisations définies** : en vertu duquel le Groupe verse des cotisations définies auprès d'organismes externes. Les charges sont constatées au fur et à mesure de leur versement.
- **Régimes à prestations définies** : pour lesquels le Groupe a une obligation vis-à-vis des salariés. Les caractéristiques de ces régimes varient selon la législation et la réglementation applicable dans chacun des pays.

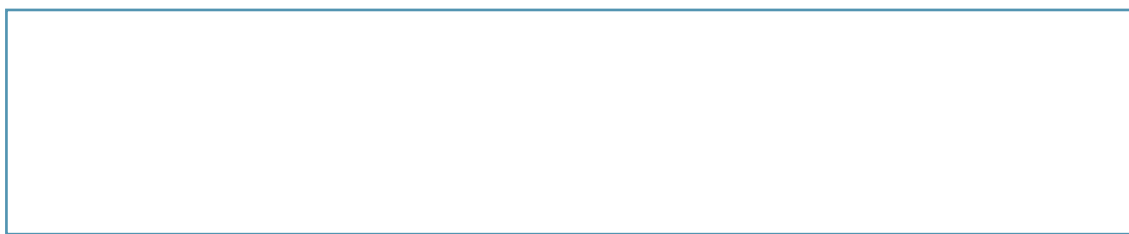
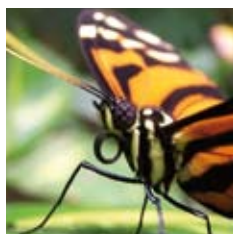
En France les principales hypothèses actuarielles retenues pour valoriser les obligations liées aux régimes à prestations définies sont les suivantes :

- Âge de départ : 65 ans
- Salaire moyen retenu 1/13^{ème} de rémunération annuelle hors primes
- Progression des salaires : 2 %
- Charges sociales : 45 %
- Taux d'actualisation : 5,48 %
- Taux de rotation : table propre à la société
- Taux de survie d'après la table INSEE

Évaluation et comptabilisation des passifs financiers :

Les dettes financières à long terme comprennent essentiellement les emprunts auprès des établissements de crédit, les emprunts obligataires et les engagements de rachats de minoritaires.

Les emprunts obligataires sont évalués à la date de souscription à leur juste valeur, puis comptabilisés jusqu'à leur échéance selon la méthode du coût amorti. A la date de souscription de l'emprunt, la juste valeur correspond à la valeur des flux de décaissement futurs actualisés au taux du marché. En outre, les frais et les éventuelles primes d'émission sont imputés sur la juste valeur de l'emprunt. La différence entre la valeur nominale de l'emprunt et sa juste valeur telle que calculée ci-dessus est inscrite en capitaux propres. A chaque période suivante, la charge d'intérêt comptabilisée en compte de résultat correspond à la charge d'intérêt théorique calculée par application du taux d'intérêt effectif à la valeur comptable de l'emprunt. Le taux d'intérêt effectif est calculé



RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

lors de la souscription de l'emprunt et correspond au taux permettant de ramener les flux de décaissements futurs au montant initial de la juste valeur de l'emprunt. La différence entre la charge d'intérêt telle que calculée ci-dessus et le montant nominal des intérêts est inscrit en contrepartie de la dette au passif du bilan.

Les engagements d'achat d'intérêts minoritaires fermes ou conditionnels sont assimilés à un rachat d'actions et sont à enregistrer en dettes financières avec pour contrepartie une réduction des intérêts minoritaires l'année de leurs comptabilisations. Lorsque la valeur de rachat excède le montant des intérêts minoritaires, le solde est comptabilisé en écart d'acquisition. Les montants comptabilisés sont calculés en fonction des engagements pris, principalement sur des multiples de résultat des filiales concernés. Les variations de dettes d'une année sur l'autre ont pour contrepartie les écarts d'acquisition. Le traitement retenu est susceptible d'évoluer en fonction d'interprétations de l'IFRIC.

Chiffre d'affaires : le chiffre d'affaires correspond au montant des prestations de services et des ventes de matériels liées aux activités courantes des sociétés consolidées par intégration globale.

Le chiffre d'affaires est facturé sur la base des temps effectifs passés par des consultants dans l'exécution d'un contrat. Les résultats sur les contrats au forfait s'échelonnent sur plusieurs exercices sont constatés selon la méthode à l'avancement.

Par ailleurs, si le coût de revient prévisionnel d'un contrat s'avère supérieur au chiffre d'affaires contractuel, une provision pour perte à terminaison est constatée lors de la clôture des comptes.

Autres produits et charges opérationnels : il s'agit de produits ou charges inhabituels, anormaux et de montants significatifs. Ils incluent la charge annuelle des options de souscription d'actions, les coûts de restructuration, les dépréciations des écarts d'acquisition, les plus ou moins value de cession...

Options de souscriptions d'actions : la norme IFRS 2 prévoit la comptabilisation en charge de la juste valeur des stock-options dès leur attribution aux salariés ou aux dirigeants. Les plans concernés sont postérieurs au 7 novembre 2002. Les options sont valorisées à l'aide d'un modèle « Black & Scholes », dont les paramètres incluent notamment le prix d'exercice des options, leur durée de vie, le cours de l'action à la date d'attribution, la volatilité implicite du cours de l'action, les hypothèses de rotation de l'effectif, et le taux d'intérêt sans risque. La valeur exacte des options est figée à leur date d'attribution. Cette valeur est amortie selon le mode linéaire.

Impôts sur le résultat : la charge d'impôts est égale à la somme des impôts courants et des impôts différés. Concernant les impôts différés, il est tenu compte du délai de validité des déficits fiscaux fixé par les législations locales ainsi que des disponibilités d'utilisation des pertes reportables au vu de l'anticipation favorable des entités concernées pour apprécier la recouvrabilité des impôts différés actifs y afférents.

Résultat par action : le résultat par action de base est obtenu en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat par action dilué est calculé en divisant le résultat net part du Groupe, retraité du coût financier net d'impôt des instruments dilutifs de dette, par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice majoré du nombre moyens d'actions à émettre des instruments dilutifs suivants : options de souscription et actions gratuite dans la monnaie au 31 décembre 2007 et obligations convertibles.

Recours à des estimations : l'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers, notamment en ce qui concerne les éléments suivants :

- l'évaluation des provisions et des engagements de retraites ;
- les évaluations retenues pour les tests de valeur ;
- la valorisation des paiements en actions ;
- l'évaluation des passifs financiers.

Ces estimations partent d'hypothèses qui sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Évolution du périmètre de consolidation

cf p.11

Incidence des entrées/sorties de périmètre sur les comptes consolidés 2007 :

Impact sur les comptes 2007 (en K€)

Néant

AUBAY Conseil en organisation a été déconsolidée à compter du 1^{er} janvier 2007 et Promotict Strasbourg au 1^{er} novembre. Leur impact (hors plus ou moins values de cession) est non significatif sur les comptes.

Notes explicatives sur le compte de résultat

1.1 Charges de personnel

En K€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Rémunérations du personnel	79 624	57 113	33 069
Charges sociales	28 148	21 076	12 665
Dotation nette aux provisions pour retraite	(158)	76	105
Total	107 614	78 265	45 839

Les charges de personnel représentent 65,0 % du chiffre d'affaires en 2007 contre 64,8 % en 2006.

Effectifs fin de période	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
France	1 218	1 146	388
Belgique/Luxembourg	357	360	348
Italie	397	307	288
Espagne/Portugal	222	206	165
Total	2 194	2 019	1 189
Productif	2 025	1 862	1 089
% productif	92 %	92 %	92 %
Administratifs et commerciaux	169	157	100
Total	2 194	2 019	1 189

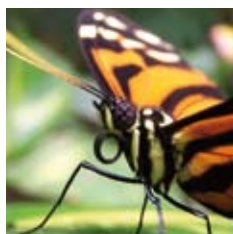
Les effectifs de fin d'année du Groupe sont passés de 2 019 à 2 194 collaborateurs reflétant ainsi la très bonne activité de l'exercice. Le ratio des collaborateurs productifs sur l'ensemble des effectifs est stable d'une année sur l'autre avec un taux de 92 %. Ces effectifs comprennent le personnel productif sous-traitant.

Le taux de productivité est resté à un excellent niveau de 93 % sur l'ensemble de l'année.

Le taux de productivité correspond au rapport suivant : nombre de jours produits sur le nombre de jours facturables. Le nombre de jours produits est égal à l'effectif de consultants présents en fin de période multiplié par le nombre de jours ouvrés sur un mois donné dont sont déduits les congés pris (congés payés et RTT) et les périodes de maladie. Le nombre de jours facturables est égal au nombre de jours produits déduction faite des jours de formation, de veille technologique, et de tous les autres jours non affectés à une mission facturable (les jours d'avant-ventes, d'inter contrat, projet interne...).

Le taux d'inter contrat mensuel se mesure par le ratio suivant : nombre de jours hors projet et hors absence des consultants (personnel productif) divisé par le nombre de jours ouvrables sur un mois donné rapporté aux consultants présents en fin de mois. Le taux d'inter contrat annuel correspond à la moyenne des productifs en inter contrat sur une année civile, comme définis ci-dessus, sur la moyenne générale des effectifs productifs. Pendant les périodes de congés ou de maladie, les consultants n'étant pas disponibles, ils ne sont pas considérés en situation d'inter contrat.

Il n'existe pas d'autres méthodes que celles définies ci-dessus.



RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

1.2 Autres produits et charges opérationnelles

En K€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Options de souscription d'actions	(164)	(142)	(101)
Charges de restructuration	807	(242)	(102)
Plus et moins values de cessions d'actifs	(1 914)	1 476	336
Divers	(170)	-	-
Total	(1 441)	1 092	133

Les plus ou moins values sont constituées principalement d'une part par la cession de 15% du capital de la société Octo et d'autre part par la sortie de la filiale toulousaine ACO.

1.3 Autres produits et charges financiers

En K€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Charges d'intérêts des emprunts obligataires convertibles	(1 984)	(433)	-
Autres charges d'intérêts	(443)	(338)	(66)
Coût de l'endettement financier net	(2 427)	(771)	(66)

Les charges financières proviennent essentiellement des intérêts payés aux sociétés d'affacturage et aux intérêts liés à l'OCEANE.

Les produits financiers proviennent principalement des intérêts sur les placements de la trésorerie, des plus-values de cessions de valeurs mobilières (OPCVM).

1.4 Charges d'impôts

Taux effectif d'impôt :

La différence entre le taux courant d'imposition en France et le taux effectif est présentée ci-dessous :

En K€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Impôts courants	(2 901)	(2 527)	(2 001)
Impôts différés	(1 417)	51	168
Total	(4 318)	(2 476)	(1 833)
En K€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Résultat comptable avant impôts	12 407	10 274	5 617
Charge d'impôt théorique en France	4 136	3 425	1 900
Taux courant d'imposition en France	33,33 %	33,33 %	33,83 %
Impact des différences de taux d'imposition	599	767	436
Effet des différences permanentes/temporaires	1 024	(850)	76
Imputation des déficits antérieurs	(389)	(125)	-
Activation déficit reportable	-	-	(407)
Actifs d'impôt différé non comptabilisé	-	-	-
Autres	(1 052)	(741)	(172)
Total	4 318	2 476	1 833

Ventilation des impôts différés :

Au 31 décembre 2007

En K€	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Impôt différé actif				
Reports fiscaux déficitaires	2 109		420	1 689
Différences temporaires	1 154		1092	62
Total impôt différé actif	3 263	0	1 512	1 751
Impôt différé passif				
Différences temporaires	293	13	21	285
Total impôt différé passif	293	13	21	285

Au 31 décembre 2006

En K€	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Impôt différé actif				
Reports fiscaux déficitaires	2 137	516	544	2109
Différences temporaires		1 154		1 154
Total impôt différé actif	2 137	1 670	544	3 263
Impôt différé passif				
Différences temporaires	5	290	2	293
Total impôt différé passif	5	290	2	293

1.5 Intérêts minoritaires

Ils s'élèvent à 3 940 K€ et concernent principalement Octo pour 3 213 K€, ART pour 299 K€ et C&D International pour 428 K€.

1.6 Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action tient compte de l'impact maximal des instruments dilutifs en actions ordinaires. Par conséquent, le nombre moyen pondéré d'actions est ajusté des instruments financiers dilutifs suivants :

- des options de souscriptions des plans de stock-options et actions gratuites en circulation dans la monnaie au 31 décembre 2007 soit 514 786 titres ;
- les obligations convertibles (OCEANE) pour 3 061 226 titres ; le résultat net part du Groupe pris en compte pour le calcul du résultat dilué par action a été retraité de la charge d'intérêts liée à l'OCEANE pour 2,0 M€.

1.7 Honoraires d'audit et de conseil

En K€ H.T	Bernard Lelarge				Constantin			
	31/12/2007		31/12/2006		31/12/2007		31/12/2006	
Commissariat aux comptes et certification des comptes annuels et consolidés	131	100 %	141	100 %	204	100 %	168	88 %
Missions accessoires	-	-	-	-	-	-	8	4
Sous-total	131	100 %	141	100 %	204	100 %	176	92 %
Autres prestations	-	-	-	-	-	-	15	8 %
Juridique, fiscal, social	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-	-	-	15	8 %
Total	131	100 %	141	100 %	204	100 %	191	100 %



RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

Notes explicatives sur le bilan

1.8 Evolution des écarts d'acquisition

Au 31 décembre 2007

En K€	Début d'exercice	Acquisitions dotations	Cessions Reprises	Fin exercice
Valeur brute	75 287	1 057	837	75 507
Amortissements	(17 777)	-	-	(17 777)
Valeur nette	57 510	1 057	837	57 730

L'écart d'acquisition complémentaire provient du rachat des titres AIM portant ainsi la participation de 75 % à 100 %. Les cessions concernent ACO pour 522 K€, OCTO pour 298 K€, et PROMOTIC STRASBOURG pour 17 K€.

Au 31 décembre 2006

En K€	Début d'exercice	Acquisitions dotations	Cessions Reprises	Fin exercice
Valeur brute	48 926	27 963	1 602	75 287
Amortissements	(17 777)	-	-	(17 777)
Valeur nette	31 149	27 963	1 602	57 510

La principale variation du poste provient de l'acquisition du Groupe Projipe.

1.9 Etat de l'actif immobilisé

Au 31 décembre 2007

en K€ (valeur brute)	01/01/07	Entrées de Périmètre	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	Sorties de Périmètre	31/12/07
Capital souscrit non appelé	-	-	-	-	-	-	-
Frais de R&D	-	-	-	-	-	-	-
Licences et logiciels	1 067	-	169	(15)	-	(71)	1 150
Fonds de commerce	5 302	-	-	(140)	-	-	5 162
Autres immo incorporelles	203	-	140	-	-	-	343
Ecart d'acquis. Titres	75 287	-	1 057	-	-	(837)	75 507
Immobilisations corporelles	4 884	-	1 102	(504)	-	(196)	5 286
Titres immobilisés	221	-	41	-	-	-	262
Dépôts et cautionnements	637	-	254	(309)	-	(16)	566
Total	87 601	0	2 763	(968)	0	(1 120)	88 276

1.9 Etat de l'actif immobilisé (suite)

Au 31 décembre 2006

en K€ (valeur brute)	01/01/06	Entrées de Périmètre	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	Sorties de Périmètre	31/12/06
Capital souscrit non appelé	-	-	-	-	-	-	-
Frais de R&D	-	-	-	-	-	-	-
Licences et logiciels	454	703	313	(403)	-	-	1 067
Fonds de commerce	1 034	3 950	318	-	-	-	5 302
Autres immo incorporelles	204	-	50	(51)	-	-	203
Ecart d'acquis. Titres	48 926	26 369	1 594	(1 583)	(19)	-	75 287
Immobilisations corporelles	3 982	1 275	756	(1 129)	-	-	4 884
Titres immobilisés	484	2	-	(265)	-	-	221
Dépôts et cautionnements	381	152	157	(53)	-	-	637
Total	55 465	32 451	3 188	(3 484)	(19)	-	87 601

État des amortissements :

Au 31 décembre 2007

En K€	01/01/07	Entrées de Périmètre	Dotations	Reprises/ cessions	Autres mouvements	Sorties de Périmètre	31/12/07
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-	-
Frais de R&D	-	-	-	-	-	-	-
Licences et logiciels	(717)	-	(145)	(14)	-	73	(775)
Autres immo. incorporelles	(133)	-	(53)	-	-	-	(186)
Fonds de commerce	(141)	-	-	(141)	-	-	0
Écart d'acquis. Titres	(17 777)	-	-	-	-	-	(17 777)
Immobilisations corporelles	(3 162)	-	(679)	463	-	191	(3 187)
Immobilisations financières	(50)	-	-	-	-	-	(50)
Total	(21 980)	-	(877)	618	-	264	(21 975)

Au 31 décembre 2006

En K€	01/01/06	Entrées de Périmètre	Dotations	Reprises/ cessions	Autres mouvements	Sorties de Périmètre	31/12/06
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-	-
Frais de R&D	-	-	-	-	-	-	-
Licences et logiciels	(372)	(681)	(68)	404	-	-	(717)
Autres immo. incorporelles	(158)	-	(26)	51	-	-	(133)
Fonds de commerce	-	(141)	-	-	-	-	(141)
Écart d'acquis. Titres	(17 777)	-	-	-	-	-	(17 777)
Immobilisations corporelles	(2 605)	(966)	(689)	1 098	-	-	(3 162)
Immobilisations financières	(54)	-	-	4	-	-	(50)
Total	(20 966)	(1 788)	(783)	1 557	-	-	(21 980)



RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

1.10 Clients et comptes rattachés

En K€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Valeur Brute	62 298	56 651	33 870
Dépréciation	(414)	(737)	(400)
Valeur nette	61 884	55 914	33 470
Avances et acomptes reçus	-	(365)	(64)
Produits constatés d'avance et clients créditeurs	(1 421)	(1 451)	(415)
Créances clients nettes	60 463	54 098	32 991
Ratio clients en jours de chiffre d'affaires	110	110	113

1.11 Autres créances et comptes rattachés

En K€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Avances et acomptes versés sur commandes	-	171	121
Créances sociales	487	287	301
Créances fiscales	5 689	4 250	1 138
Autres créances	864	502	1 108
Charges constatées d'avance	1 157	1 208	707
Prov. Autres créances d'exploitation	(54)	(56)	(54)
Total	8 143	6 362	3 321

1.12 Capital social

Au 31 décembre 2007, le capital social s'élève à 6 914 527,50 €, divisé en 13 829 055 actions de 0,5 € de nominal chacune, intégralement souscrites et libérées, toutes de même catégorie.

1.13 Opérations sur actions propres au cours de l'exercice 2007

Cf p.58

1.14 Emprunts et dettes financières

Au 31 décembre 2007

En K€	2007		2006	
	Montant	À un an au plus	À plus d'un an	Montant
OCEANE	28 112	1 350	26 762	26 428
Emprunt bancaire	0	-	-	469
Banques créditrices	948	948	-	1 863
Autres dettes financières	319	21	298	2 672
Dettes	29 379	2 319	27 060	31 432
Valeurs mobilières de placement	9 063	9 063	-	5 135
Disponibilités	9 036	9 036	-	6 602
Disponibilités	18 099	18 099	0	11 737
Endettement net	(11 280)	15 780	(27 060)	(19 695)

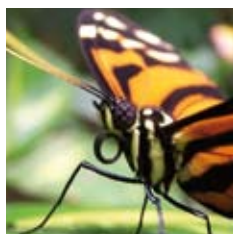
Le solde de la trésorerie s'élève à 17 151 K€ soit la différence entre les disponibilités (18 099 K€) et les banques créditrices (948 K€).

Au 31 décembre 2006

En K€	2006		2005	
	Montant	À un an au plus	À plus d'un an	Montant
OCEANE	26 428	300	26 128	-
Emprunt bancaire	469	469	-	3 598
Banques créditrices	1 863	1 863	-	1 500
Autres dettes financières*	2 672	1 316	1 356	3 777
Dettes	31 432	3 948	27 484	8 875
Valeurs mobilières de placement	5 135	5 135	-	37
Disponibilités	6 602	6 602	-	5 078
Disponibilités	11 737	11 737	0	5 115
Endettement net	(19 695)	7 789	(27 484)	(3 760)

Le solde de la trésorerie s'élève à 9 874 K€ soit la différence entre les disponibilités (11 737 K€) et les banques créditrices (1 863 K€).

* Incluant l'évaluation des rachats des intérêts minoritaires pour 2 513 K€. Ce montant est susceptible d'évoluer à la hausse ou à la baisse en fonction des résultats à venir de chacune des filiales concernées.



RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

Ventilation des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit par nature de taux :

En K€	31/12/07	31/12/06
Taux fixe	28 112	26 428
Taux variable	948	2 332
Total	29 060	28 760

Caractéristiques de l'emprunt obligataire convertible ou échangeable en actions nouvelles ou existantes de AUBAY (OCEANE) :

Le 4 octobre 2006 AUBAY SA a procédé à l'émission de 3 061 226 OCEANE d'un montant nominal unitaire de 9,80 € soit un montant nominal emprunté de 30 000 014,80 €.

Selon les principes comptables français, l'emprunt obligataire est enregistré pour son montant nominal, soit 30 M€ dans les dettes financières à long terme. La charge d'intérêt annuel correspond au montant du coupon, versé une fois par an au taux d'intérêt fixe de 4,5 %.

Selon les normes IAS 32 « Instruments financiers : information à fournir et présentation » et IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », le traitement comptable de l'emprunt obligataire convertible recouvre les divergences suivantes :

À la date de mise en place, la dette comptabilisée au passif correspond à la juste valeur de l'emprunt. Celle-ci est calculée par actualisation des flux de décaissement futurs au taux d'intérêt du marché applicable au Groupe, à la date de souscription. La juste valeur de l'emprunt est également diminuée des frais d'émission de l'emprunt.

Aux clôtures suivantes, la dette est revalorisée selon la méthode du coût amorti. La charge d'intérêt comptabilisée au compte de résultat ne correspond pas au coupon réellement payé mais au montant de la charge d'intérêt théorique résultant de l'application du taux d'intérêt effectif à la valeur comptable de l'emprunt. Le taux effectif est le taux qui permet de ramener les flux de décaissement futurs au montant de la juste valeur de l'emprunt (déduction faite du montant des frais d'émission d'emprunt).

La différence entre la valeur nominale de l'emprunt et sa juste valeur telle que calculée ci-dessus est inscrite en capitaux propres.

L'OCEANE a été émise à un taux d'intérêt de 4,5 % inférieur à celui du marché de 6,92 %. Il s'en suit une juste valeur de la dette à 26,4 M€ après imputation frais d'émission de 1 M€ et une inscription de 3 M€ dans les capitaux propres.

1.15 Provisions pour risques et charges

En K€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Provisions pour litiges	509	1 691	124
Provisions pour pensions et retraites	186	403	225
Total	695	2 094	349

1.16 Fournisseurs et comptes rattachés

En K€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Dettes fournisseurs	9 470	9 707	5 389
Total	9 470	9 707	5 389

1.17 Autres dettes et comptes de régularisation

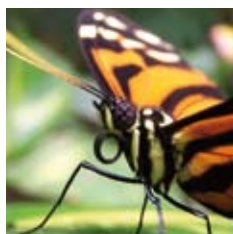
En K€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Clients-avances & acomptes reçus	-	365	64
Dettes sociales	20 547	18 067	10 161
Dettes fiscales	14 345	13 034	6 048
Dettes diverses d'exploitation	9 106	6 493	6 761
Produits constatés d'avance	1 421	1 451	415
Autres comptes de régularisation	4	13	16
Total	45 423	39 423	23 465

1.18 Engagements hors bilan

En K€	2007	2006	2005
Cautions de contre-garanties sur marchés	-	-	-
Créances cédées non échues	-	-	-
Nantissements hypothèques et sûretés réelles	-	-	-
Avals, Cautions et garanties données	1 719	912	2 166
Autres engagements donnés	-	-	24
Total	1 719	912	2 190

Obligations contractuelles	Total	Paiements dus par période		
		À moins d'un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans
Dettes à long terme	28 112	1 350	26 762	0
Obligations en matières de locations-financement	3 680	1 852	1 828	0
Contrat de location simple (Bureaux)	5 268	1 392	2 913	963
Obligations d'achat irrévocable	0	0	0	0
Autres obligations à long terme	0	0	0	0
Total	37 059	4 594	31 503	963

Autres engagement donnés	Total	Montants des engagements par période		
		À moins d'un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans
Lignes de crédit	0	0	0	0
Lettres de crédit	0	0	0	0
Garanties	1 719	0	1 719	0
Obligations de rachat	0	0	0	0
Autres engagements	96	64	32	0
Total	1 815	64	1 751	0



RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

1.19 Information sectorielle

Premier niveau d'information sectorielle – Information par secteur géographique

Compte de résultat

Exercice clos le 31 décembre 2007 (en K€)	BeLux	Espagne/ Portugal	France	Italie	Éliminations inter-secteur	Total
Chiffre d'affaires	31 052	11 978	99 978	24 181	(1 630)	165 559
Autres produits de l'activité	96		64	4	(1)	163
Achats consommés	(4 994)	(1 116)	(13 938)	(5 459)	111	(25 396)
Charges externes	(4 848)	(1 495)	(5 949)	(2 517)	1 096	(13 713)
Charges de personnel	(17 555)	(8 470)	(68 332)	(13 257)		(107 614)
Impôts et taxes	(38)	(7)	(2 898)			(2 943)
Dotation aux amortissements	(82)	(107)	(448)	(240)		(877)
Dotation aux dépréciations et provisions	(23)		(27)			(50)
Autres produits et charges d'exploitation	75	25	478	(409)	424	593
Total résultat opérationnel courant	3 683	808	8 928	2 303	0	15 722
Résultat sur cession de participations consolidées			781			781
Autres produits et charges opérationnels	(66)	4	(2 120)	(40)		(2 222)
Total autres produits et charges opérationnels	(66)	4	(1 339)	(40)		(1 441)
Résultat opérationnel	3 617	812	7 589	2 263	0	14 281

Exercice clos le 31 décembre 2006 (en K€)	BeLux	Espagne/ Portugal	France	Italie	Éliminations inter-secteur	Total
Chiffre d'affaires	29 847	9 041	63 075	20 426	(1 555)	120 834
Autres produits de l'activité	126		8			134
Achats consommés	(5 259)	(951)	(8 410)	(3 613)		(18 233)
Charges externes	(4 771)	(683)	(5 348)	(2 350)	1 163	(11 989)
Charges de personnel	(16 481)	(6 759)	(42 873)	(12 153)		(78 266)
Impôts et taxes	(55)	(9)	(1 741)			(1 805)
Dotation aux amortissements	(87)	(69)	(280)	(216)		(652)
Dotation aux dépréciations et provisions	(11)		(376)			(387)
Autres produits et charges d'exploitation	15	(3)	641	(391)	392	654
Total résultat opérationnel courant	3 324	567	4 696	1 703	0	10 290
Résultat sur cession de participations consolidées			1 189			1 189
Autres produits et charges opérationnels	1	(14)	(205)	121		(97)
Total autres produits et charges opérationnels	1	(14)	984	121		1 092
Résultat opérationnel	3 325	553	5 680	1 824	0	11 382

Bilan

Exercice clos le 31 décembre 2007 (en K€)	BeLux	Espagne/ Portugal	France	Italie	NA	Éliminations inter-secteur	Total
Immobilisations incorporelles	9	248	4 099	1 338			5 694
Ecart d'acquisition	11 301	3 694	35 602	7 133			57 730
Immobilisations corporelles	220	214	1 116	549			2 099
Autres actifs financiers	(16 815)	(14 730)	38 645	(6 308)	(14)		778
Impôts différés		965	786				1 751
Autres actifs long terme			13				13
Total actifs non-courants	(5 285)	(9 609)	80 261	2 712	(14)		68 065
Stocks et en-cours		35					35
Clients et autres débiteurs	8 657	6 133	37 462	15 231		(191)	67 292
Créances d'impôt	3		1 575				1 578
Autres actifs courants	187	26	703	241			1 157
VMP et autres placements			9 063				9 063
Disponibilités	1 816	225	4 452	2 543			9 036
Total actifs courants	10 663	6 419	53 255	18 015		(191)	88 161
Total Actifs non courants et groupes d'actifs destinés à être cédés							156 226
Total des actifs							156 226
Emprunts et dettes financières		28	27 032				27 060
Engagements envers le personnel	2		184				186
Autres provisions	19		490				509
Impôts différés	3	0	282				285
Autres passifs long terme	4		0				4
Total passifs non courants	28	28	27 988				28 044
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)		940	1 379				2 319
Fournisseurs et autres créiteurs	4 749	4 279	24 873	18 580		(191)	52 290
Dettes d'impôt	1 182						1 182
Autres passifs courants	9	32	1 152	228			1 421
Total passifs courants	5 940	5 251	27 404	18 808		(191)	57 212
Total Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés							85 256
Total des passifs							85 256
Total investissements	98	282	789	243			1 412



RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

Bilan

Exercice clos le 31 décembre 2006 (en K€)	BeLux	Espagne Portugal	France	Italie	NA	Éliminations inter-secteur	Total
Immobilisations incorporelles	11	132	4 080	1 361			5 584
Ecart d'acquisition	11 094	3 694	35 589	7 133			57 510
Immobilisations corporelles	202	159	800	561			1 722
Autres actifs financiers	(15 785)	(14 739)	37 782	(6 410)	(14)		834
Impôts différés		1 108	2 155				3 263
Total actifs non-courants	(4 478)	(9 646)	80 406	2 645	(14)		68 913
Stocks et en-cours		63					63
Clients et autres débiteurs	9 998	4 654	39 547	11 864		(5 003)	61 060
Autres actifs courants	217	14	575	404			1 210
VMP et autres placements			5 135				5 135
Disponibilités	1 019	124	4 178	1 237			6 558
Total actifs courants	11 234	4 855	49 435	13 505		(5 003)	74 026
Total Actifs non courants et groupes d'actifs destinés à être cédés							
Total des actifs	6 756	(4 791)	129 841	16 150	(14)	(5 003)	142 939
Emprunts et dettes financières			26 288				26 288
Engagements envers le personnel	7		396				403
Autres provisions	73		1 618				1 691
Impôts différés	3		290				293
Autres passifs long terme	4		1 197				1 201
Total passifs non courants	87		29 789				29 876
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	1 000	792	840				2 632
Fournisseurs et autres créditeurs	5 465	3 368	29 684	14 778		(5 010)	48 285
Dettes d'impôt	564						564
Autres passifs courants	79	36	1 129	218			1 462
Total passifs courants	7 108	4 196	31 653	14 996		(5 010)	52 943
Total Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés							
Total des passifs	7 195	4 196	61 442	14 996		(5 010)	82 819
Total investissements	68	115	925	596			1 704

Compte de résultat

M€	Publié 31/12/2007		Pro forma 31/12/2006	
	Chiffres d'affaires	ROP* % marge	Chiffres d'affaires	ROP* % marge
Groupe	165,6	9,5 %	148,7	6,5 %
France	98,5	10,2 %	89,5	6,4 %
Belgique/Luxembourg	31,0	15,1 %	29,8	14,3 %
Italie	24,2	11,3 %	20,4	10,8 %
Espagne/Portugal	11,9	6,8 %	9,0	6,3 %
Corporate		-1,6 %	-	-2,1 %

* Résultat opérationnel courant avant frais de structure

M€	Publié hors répartition FS 31/12/2006		Publié 31/12/2006	
	Chiffres d'affaires	ROP(1) % marge	Chiffres d'affaires	ROP(2) % marge
Groupe	120,8	8,5 %	120,8	8,5 %
France	61,6	10,2 %	61,6	7,5 %
Belgique/Luxembourg	29,8	14,3 %	29,8	11,2 %
Italie	20,4	10,8 %	20,4	8,3 %
Espagne/Portugal	9,0	6,3 %	9,0	6,3 %
Corporate	-	-2,5 %		0,1 %

(1) Résultat opérationnel courant avant frais de structure

(2) Résultat opérationnel courant après frais de structure

M€	31/12/2005	
	Chiffres d'affaires	ROP* % marge
Groupe	71,5	8,0 %
France	21,2	5,6 %
Belgique/Luxembourg	28,9	10,6 %
Italie	15,0	8,8 %
Espagne/Portugal	6,4	5,5 %
Corporate	-	-0,3 %

* Résultat opérationnel courant avant frais de structure



RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

Deuxième niveau d'information sectorielle – Répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité

	2007	2006	2005
Finance	53 %	45 %	31 %
Administration	10 %	15 %	29 %
Services/Utilities	14 %	13 %	15 %
Industrie	10 %	10 %	10 %
Télécoms	13 %	16 %	13 %
Commerce et Distribution	-	1 %	2 %
Total	100 %	100 %	100 %

1.20 Périmètre de consolidation au 31 décembre 2007

Ce périmètre comprend la totalité des filiales du Groupe.

Société	% d'intérêt	Méthode	Siège
AUBAY	Société mère Consolidante		13 rue Louis Pasteur 92100 Boulogne Billancourt
France			
Octo Technology	41%	IG	50 Avenue des Champs Elysées 75008 Paris
AIM (ex : Financière Why Not)	100 %	IG	13 rue Louis Pasteur 92100 Boulogne Billancourt
Espagne			
AUBAY Isalia	100 %	IG	Dr. Zamenhof, 36 Dupl., 2a pl. 28027 Madrid
BeLux			
AUBAY Luxembourg	100 %	IG	38 rue Pafebruch L-8308 Capellen Luxembourg
Offis	100 %	IG	Rue Gatti de Gamondstraat, 145 1180 Bruxelles Belgique
Promotic Belgique	100 %	IG	Rue Chaude Voie, 39 5100 Naninne Belgique
Promotic Luxembourg	100 %	IG	38 rue Pafebruch L-8308 Capellen Luxembourg
Promotic Strasbourg	100 %	IG	3, rue de Molsheim 67000 Strasbourg France
Italie			
ART	88 %	IG	Largo la Foppa 2 20121 Milano
Codd & Date International	45,76 %	IG	Via LEONE XIII n°14 20145 Milano

Titres de participations exclus du périmètre :

AUBAY NV, AUBAY BS, AUBAY Telecom UK, n'ont plus d'activité (importances négligeables) et ne sont à ce titre pas consolidées.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société AUBAY S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des actifs à durée de vie indéfinie (goodwill, fonds de commerce notamment) et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note « Écarts d'acquisition » du chapitre « Principes comptables et méthodes d'évaluation » de l'annexe consolidée. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note citée ci-dessus donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris le 18 avril 2008
Les commissaires aux comptes

Constantin Associés
Jean-Claude SAUCÉ

Bernard LELARGE



COMPTES SOCIAUX RÉSUMÉS

Les comptes de la société AUBAY S.A ne donnent qu'une image partielle de la situation financière de l'ensemble du Groupe AUBAY. L'image globale est donnée par les comptes consolidés et le rapport de gestion consolidé et par l'ensemble des informations contenues dans le présent rapport.

Le présent paragraphe ne regroupe donc que les données les plus utiles au lecteur, sur la base des comptes de la société mère, AUBAY S.A.

Le total des produits d'exploitation en 2007 s'élève à 41 494 K€ contre 21 120 K au cours de l'exercice précédent.

Le montant du chiffre d'affaires en 2007 s'établit à 41 326 K€ contre 20 973 K€ en 2006.

Cette augmentation importante du chiffre d'affaires trouve sa source essentiellement dans l'apport d'activité qui résulte de l'absorption des filiales Groupe Projipe Participation mais surtout AUBAY Projipe (environ 750 collaborateurs) intervenue respectivement les 1^{er} septembre et 1^{er} octobre 2007. Ces absorptions ayant été réalisées par voie de transmissions universelles de patrimoine, non assorties de rétroactivités comptables, le chiffre d'affaires des entités absorbées n'a été pris en compte qu'au prorata de la période post-fusion.

Le chiffre d'affaires est principalement constitué par les activités de conseil et d'ingénierie réalisées par la société et désormais beaucoup plus marginalement par les redevances d'assistance de direction reçues de la part des diverses entités du Groupe ainsi que la refacturation de certains coûts de fonctionnement aux filiales du Groupe.

Compte tenu des charges d'exploitation s'élevant à un total de 37 615 K€, le résultat d'exploitation s'établit à 3 879 K€.

Les produits financiers s'établissent à 5 442 K€ et sont essentiellement constitués (2 915 K€) par les dividendes distribués par les filiales. Les reprises de provisions se sont élevées à 2 019 K€ sur l'exercice.

Les charges financières s'élèvent à 4 473 K€, constituées pour partie des charges financières générées par l'emprunt obligataire (1 351 K€) et pour partie par l'abandon du compte courant détenu dans la filiale toulousaine cédée en mai (3 033 K€). Le résultat financier ressort à 969 K€. Le résultat courant s'élève donc à 4 848 K€.

Le résultat exceptionnel s'établit à 645 K€ et tient compte de la cession de 15% des titres Octo et de la vente de la société Toulousaine ACO.

La société constate un produit d'impôts de 436 K€ par le jeu du crédit d'impôt recherche qui lui est consenti.

Le résultat net de l'exercice s'élève à 5 929 K€.

Le total de bilan s'élève au 31 décembre 2007 à 116 874 K€.

COMPTE DE RÉSULTAT

Compte de résultat (en K€)	2007	2006	2005
Produits d'exploitation	41 495	21 120	12 342
Montant net du chiffre d'affaires	41 326	20 973	12 122
Autres produits et transfert de charges	169	147	220
Charges d'exploitation	37 616	20 596	12 088
Autres achats et charges externes	13 947	12 132	4 202
Impôts, taxes et versements assimilés	972	380	324
Salaires et traitements	15 556	5 400	5 106
Charges sociales	6 819	2 517	2 308
Dotations aux amortissements et provisions	242	101	92
Autres charges	80	66	55
Résultat d'exploitation	3 879	524	254
Résultat financier	969	4 367	2 579
Résultat courant avant impôts	4 849	4 891	2 833
Résultat exceptionnel	645	(32)	(125)
Impôt sur les bénéfices	(436)	(316)	(172)
Résultat net	5 930	5 175	2 880



COMPTES SOCIAUX RÉSUMÉS

COMPTE DE BILAN

Bilan Actif (en K€)	2007 Net	2006 Net	2005 Net
Immobilisations incorporelles	29 321	2 681	1 314
Frais d'Établissement	7	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	162	109	10
Fonds commercial	29 149	2 564	1 300
Autres immobilisations incorporelles	3	8	4
Immobilisations corporelles	595	289	109
Constructions	-	-	11
Installations techniques, matériels	-	1	1
Autres immobilisations corporelles	595	257	97
Immobilisations en cours	-	31	-
Immobilisations financières	40 978	68 127	36 136
Participations	40 097	67 677	35 186
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Actions propres	694	278	896
Autres immobilisations financières	187	171	54
Actif immobilisé	70 894	71 097	37 559
Créances	35 346	17 921	10 544
Clients et comptes rattachés	26 740	9 072	3 564
Créances sur état	2 777	1 691	910
Autres créances	5 829	7 158	6 070
Trésorerie	10 266	2 733	553
Valeurs mobilières de placement	6 693	959	112
Disponibilités	3 573	1 774	441
Actif circulant	45 612	20 654	11 097
Compte de régularisation	369	272	152
Charges constatées d'avance	369	272	152
Total Actif	116 875	92 023	48 808

Bilan Passif (en K€)	2007	2006	2005
Capitaux propres	59 815	51 110	39 970
Capital social	6 915	6 633	6 128
Primes d'émission	39 890	36 258	29 970
Réserve légale	664	613	588
Réserve réglementée	-	-	-
Report à nouveau	6 333	2 403	404
Résultat de l'exercice	5 930	5 175	2 880
Provisions réglementées	83	27	-
Provisions pour risques et charges	490	-	48
Provisions pour charges	120	-	-
Provisions pour risques	370	-	48
Dettes	56 087	40 835	8 682
Emprunts obligataires convertibles	30 000	30 300	-
Emprunts et dettes auprès de établissements de crédit	8	64	3 598
Emprunts et dettes financières diverses	1 378	-	-
Emprunts et dettes associés	534	1 662	1 002
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 467	4 725	1 731
Dettes fiscales et sociales	15 900	3 900	2 128
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	111
Autres dettes	800	184	112
Comptes de régularisation	483	78	108
Total Passif	116 875	92 023	48 808

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés	Capital	Capitaux propres avant affectation	Quote-part (%)	Valeur d'inventaire des titres (net)	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals	CA HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
Octo (F)	306	5 169	41	1 751	-	-	10 308	1 040	-
AUBAY Luxembourg (L)	721	2 363	100	6 250	910	-	21 141	736	-
Offis (B)	288	887	100	6 485	(533)	-	2 759	371	330
AUBAY Isalia (E)	78	1 540	100	9 628	2 041	2 000	11 978	649	-
Art (I)	100	2 440	88	6 474	2 376	-	14 530	264	-
Promotic Belgique (B)	100	1 306	100	2 715	-	-	7 552	921	-
Promotic Luxembourg (L)	53	434	100	1 401	2	800	2 549	126	-
AIM (F)	40	1 817	100	5 099	155	-	23 046	872	-

TABLEAU DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des indications	2003	2004	2005	2006	2007
1. Capital en fin d'exercice					
Capital social (€)	5 820 112,50	5 882 917,50	6 128 008,00	6 633 123,50	6 914 527,50
Nombre d'actions ordinaires existantes	11 640 225	11 765 835	12 256 016	13 266 247	13 829 055
Nombre d'actions à dividendes prioritaires existantes	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion de bons de souscription d'actions	-	-	-	-	-
- par exercice d'options de souscription (ou actions gratuites)	982 499	1 045 408	1 115 546	1 096 931	864 380
2. Opérations et résultat de l'exercice (€)					
Chiffre d'affaires hors taxes	8 706 767	9 146 204	12 122 333	20 973 603	41 326 026
Résultat avant impôts, participation, amortissements et provisions	46 134	733 652	1 461 796	2 420 676	3 883 606
Impôts sur les bénéfices	-	(25 718)	(171 546)	(316 335)	(436 341)
Résultat après impôts, participation, amortissements et provisions	(859 483)	1 067 499	2 879 828	5 175 183	5 929 903
Montant des résultats distribués	97 715	154 653,40	160 105,00	208 999,19	626 080,97
3. Résultats par action (€)					
Résultat avant impôts, participation, amortissements et provisions	0,004	0,004	0,119	0,182	0,281
Résultat après impôts, participation, amortissements et provisions	(0,074)	(0,07)	0,235	0,390	0,429
Dividende attribué à chaque action	0,04	0,05	0,06	0,07	0,09
4. Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	90	85	105	110	356
Montant de la masse salariale de l'exercice (€)	3 956 116	4 025 612	5 105 816	5 399 767	15 555 608
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (€)	1 795 540	1 799 076	2 308 443	2 517 040	6 819 291



COMPTES SOCIAUX RÉSUMÉS

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L. 225-40 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Prestations administratives de Groupe Projipe Participations à AUBAY

Personnes concernées

- Monsieur Philippe Cornette, administrateur de votre société, et membre du Directoire de la société Groupe Projipe Participation
- Monsieur Christophe Andrieux, Directeur Général Délégué et administrateur de votre société et Président du Directoire de la société Groupe Projipe Participation

Modalités

- La convention prévoit que la société Groupe Projipe Participation réalise au profit de la société AUBAY SA des prestations administratives et financières (comptabilité, ressources humaines, contrôle de gestion).
- Le montant dû au titre de cette prestation est arrêté à 4,5% du montant du chiffre d'affaires prévisionnel de la société AUBAY SA.

- Au titre de cette convention, la société Groupe Projipe Participation a facturé un montant de 607 410 € sur l'exercice 2007.

La convention a été assortie d'un effet rétroactif au 1er janvier 2007.

La convention a pris fin à la date de transmission universelle de patrimoine de la société Groupe Projipe Participation à la société AUBAY SA, soit au 31 août 2007.

Date d'autorisation

Votre conseil d'administration du 8 juin 2007.

Abandon de créance consenti à la société AUBAY Conseil en Organisation.

Personnes concernées

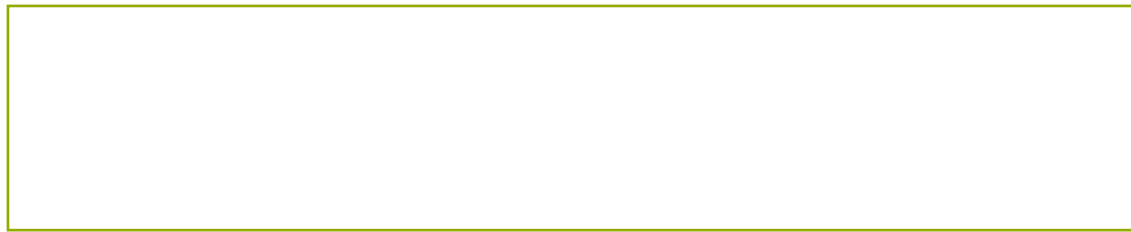
- Monsieur Christian Aubert, Président du conseil d'administration de votre société et représentant permanent de votre société au Conseil de surveillance de la société AUBAY Conseil en Organisation jusqu'au 11 mai 2007
- Monsieur Philippe Rabasse, administrateur de votre société et Président du Conseil de surveillance de la société AUBAY Conseil en Organisation jusqu'au 11 mai 2007
- Monsieur Vincent Gauthier, représentant permanent de la société Capitalinvest au conseil d'administration de votre société et Vice-Président du Conseil de surveillance de la société AUBAY Conseil en Organisation jusqu'au 11 mai 2007

Modalités

- Dans le cadre des opérations de cession de la société AUBAY Conseil Organisation, votre conseil d'administration a autorisé le principe d'un abandon de créance sans condition du compte courant détenu par AUBAY SA sur sa filiale.
- Au titre de cette autorisation, la société AUBAY SA a procédé à un abandon du compte courant à hauteur de 3 033 933 € sur l'exercice 2007.

Date d'autorisation

Votre conseil d'administration du 10 mai 2007.



Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Suspension de la facturation des management fees à la société AUBAY Isalia.

Personne concernée

- Monsieur Christian Aubert, Président du conseil d'administration de votre société et représentant permanent de votre société au conseil d'administration de la société AUBAY Isalia
- Monsieur Philippe Rabasse, administrateur de votre société et administrateur de AUBAY Isalia.

Modalités

- Dans un souci de moindre implication de ses ressources dans la gestion de sa filiale AUBAY Isalia, détenue à 100 %, votre société a décidé depuis 2004 de suspendre ses facturations de management fees.

Date d'autorisation

Votre conseil d'administration du 28 septembre 2004.

Paris le 18 avril 2008
Les commissaires aux comptes
Constantin Associés
Jean-Claude SAUCÉ
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
Bernard LELARGE
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES

RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Monsieur Christian Aubert, Président du Conseil d'Administration de AUBAY (ci-après « AUBAY » ou « la Société »).

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent Document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence »

Le Président du Conseil d'Administration
Monsieur Christian Aubert

RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES

Commissaires aux Comptes titulaires

Monsieur Bernard Lelarge

1 rue de Courcelles - 75008 Paris

Date de première nomination : Assemblée Générale Extraordinaire du 17 décembre 1997 renouvelé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 Mai 2003.

Date d'expiration du mandat : Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Cabinet Constantin Associés

Monsieur Jean-Claude Saucé

26 rue de Marignan - 75008 Paris

Date de première nomination : Assemblée Générale Extraordinaire du 8 Juin 2004.

Date d'expiration du mandat : Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Commissaires aux Comptes suppléants

Monsieur Jean-François Plantin

49 rue de Rome - 75008 Paris

Date de première nomination : Assemblée Générale Extraordinaire du 17 décembre 1997 renouvelé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 Mai 2003.

Date d'expiration du mandat : Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Monsieur Jean-François Serval

C/o cabinet Constantin Associés

114 rue Marius AUFAN 92532 - Levallois Perret Cedex

Date de première nomination : Assemblée Générale Extraordinaire du 9 Juin 2004.

Date d'expiration du mandat : Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

RESPONSABLES DE L'INFORMATION

Monsieur Philippe Rabasse

Directeur Général

13, rue Louis Pasteur

92100 Boulogne-Billancourt

Tél. : 01 46 10 67 50

Fax : 01 46 10 67 51

Monsieur David Fuks

Directeur Financier

13, rue Louis Pasteur

92100 Boulogne-Billancourt

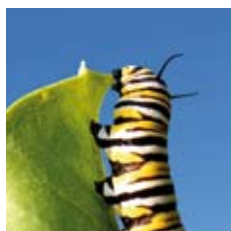
Tél. : 01 46 10 67 50

Fax : 01 46 10 67 51

Informations financières sélectionnées

En application de l'article 28 du règlement (CE) n°809/2004 de la Commission Européenne du 29 avril 2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de Référence :

- Les comptes consolidés et sociaux de l'exercice 2005 ainsi que les rapports des contrôleurs légaux figurent respectivement aux pages 24 à 39 et 41 à 45 du document de référence déposé auprès de l'AMF le 28 avril 2006 sous le numéro D.06.0340 ;
- Les comptes consolidés et sociaux de l'exercice 2006 ainsi que les rapports des contrôleurs légaux figurent respectivement aux pages 24 à 43 et 46 à 51 du Document de référence déposé auprès de l'AMF le 27 avril 2007 sous le numéro D.07-0402.



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LA SOCIÉTÉ ET LE CAPITAL

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Dénomination sociale (article 3 des statuts)

AUBAY

Siège social

13 rue Louis Pasteur 92100 Boulogne-Billancourt.

Date de constitution et durée de la société

La société a été constituée le 10 novembre 1944 avec une durée de vie de 90 ans à compter de la date de son immatriculation au Registre de commerce et des sociétés, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Forme juridique

Société anonyme de droit français à Conseil d'Administration régie par le Code de commerce et par le décret n° 67-236 du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales.

Registre de commerce et des sociétés

391 504 693 RCS Nanterre.

Code APE et dénomination du secteur d'activité

6202A - Conseil en systèmes et logiciels informatiques.

Lieu où peuvent être consultés les documents et renseignements relatifs à la société

Les statuts, comptes, rapports et procès-verbaux d'Assemblées Générales peuvent être consultés au siège social.

Objet social (article 2 des statuts)

La société a pour objet directement ou indirectement, dans tous les pays : l'informatique et notamment, la recherche, la création, le développement, la diffusion, l'information, l'initiation, l'application, l'exploitation, la commercialisation de toute méthode ou logiciel. Et d'une manière générale, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, à tous objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter l'expansion et le développement.

La participation de la société à toutes entreprises ou sociétés françaises ou étrangères, créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous les objets similaires ou connexes, notamment aux entreprises ou sociétés dont l'objet serait

susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social, et ce, par tous les moyens, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achat d'actions, de parts sociales ou de parts bénéficiaires, de fusion, de société en participation, d'alliance ou de commandite.

À ces fins, la société peut notamment : créer, acquérir, gérer, donner en gérance et exploiter tous établissements, même en faveur de tiers, selon les stipulations de la loi pour toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet social.

Exercice social (article 14 des statuts)

Du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

Franchissement de seuils

En matière de franchissement de seuils, les dispositions applicables sont celles prévues par la loi.

Assemblées Générales (article 12 des statuts)

Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la Loi. Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Modalités du paiement des dividendes (article 13 des statuts)

Le paiement des dividendes est effectué à la date et aux lieux fixés par l'Assemblée Générale, ou à défaut par le Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration peut, avant l'approbation des comptes de l'exercice, mettre en distribution un ou plusieurs acomptes sur dividendes. L'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividendes, une option entre le paiement en numéraire et un paiement en actions suivant les modalités prévues par la Loi et les statuts.

Répartition statutaire des Bénéfices

Les statuts ne prévoient aucune disposition particulière à ce sujet.

Identification des détenteurs de titres au porteur : Titres au Porteur Identifiables « TPI » (article 8 des statuts)

Conformément à l'article L. 228-2 du Code commerce, la société peut recourir à tout moment auprès d'Euroclear à la procédure des titres au porteur identifiables.



Droits de vote double (article 8 des statuts)

En vertu d'une décision d'Assemblée Générale extraordinaire intervenue en date du 17 décembre 1997, les statuts de AUBAY prévoient que chaque action nominative, intégralement libérée et inscrite depuis au moins deux ans au nom d'un même actionnaire et ce, depuis cette date, bénéficie d'un droit de vote double.

Les éventuelles actions gratuites attribuées à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie d'un droit de vote double, bénéficient également du droit de vote double.

Le droit de vote double cesse pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert, hormis tout transfert du nominatif au porteur par suite de succession ou de donation.

Le droit de vote double peut être supprimé par décision de l'Assemblée Générale réunie en cession extraordinaire, après ratification d'une telle décision par l'Assemblée Générale des bénéficiaires.

Propriétés immobilières/intellectuelle

N'étant pas propriétaire d'espaces de bureaux (à l'exception d'un immeuble à Naninne), AUBAY a conclu des contrats de bail avec les propriétaires des locaux occupés par le Groupe.

L'ensemble des marques utiles et utilisées par AUBAY lui appartient. Aucun dirigeant ou famille de dirigeant ne possède d'actif d'importance utilisé par la société.

Politique d'investissement

Les principaux investissements concernent du matériel informatique. Ils s'élèvent à 1 412 K€ au cours de l'exercice et ont été financés sur fonds propres.

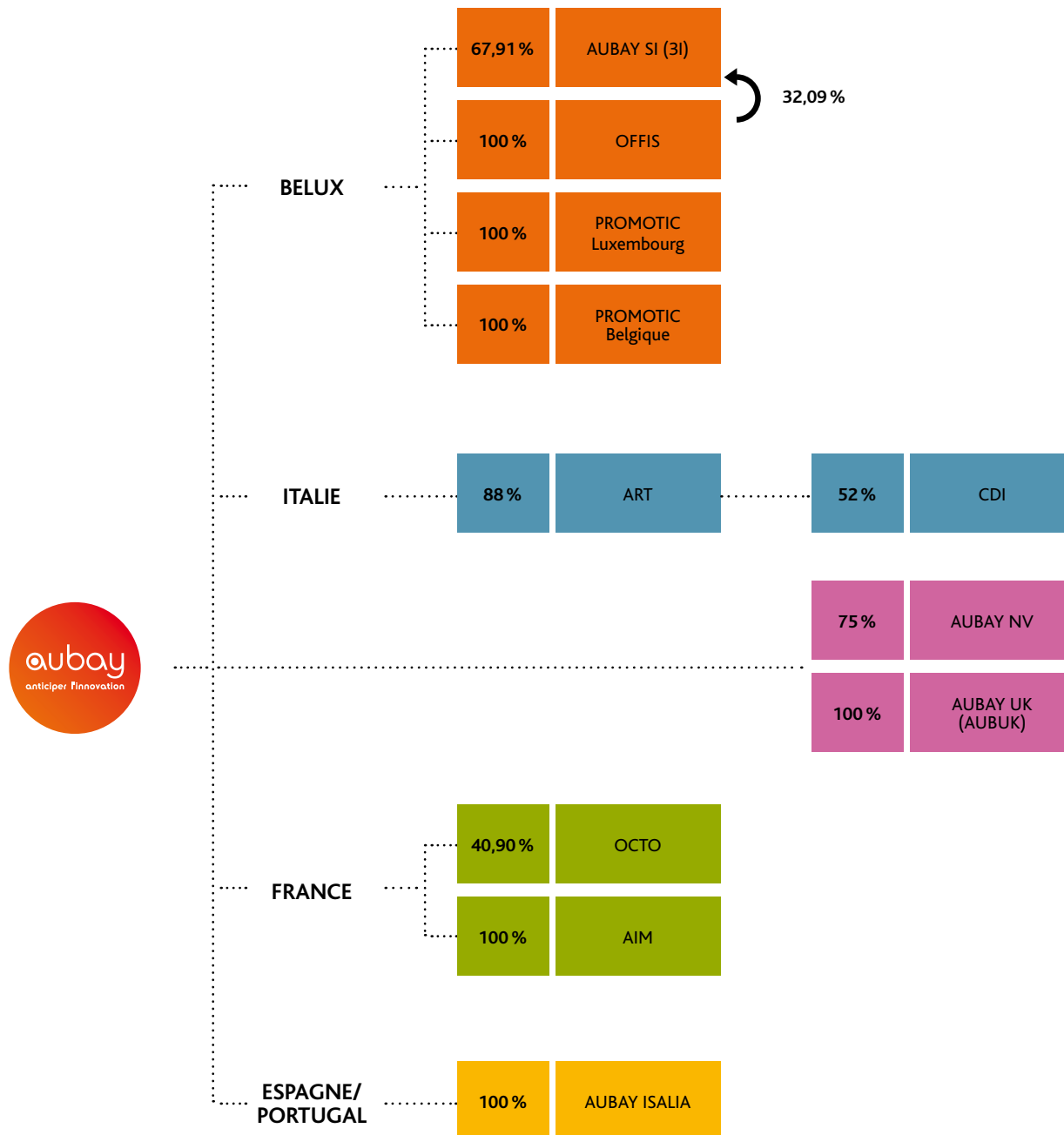


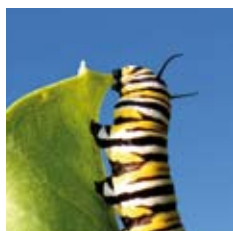
A series of horizontal lines for writing, consisting of 25 evenly spaced lines that span the width of the page below the empty box.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LA SOCIÉTÉ ET LE CAPITAL

ORGANIGRAMME

Au 31 décembre 2007





RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LA SOCIÉTÉ ET LE CAPITAL

RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL

Capital social

Au 31 décembre 2007, le capital social s'élève à 6 914 527,50 €, divisé en 13 829 055 actions de 0,5 € de nominal chacune, intégralement souscrites et libérées, toutes de même catégorie.

Répartition du capital et droits de vote au 31 décembre 2007

L'actionnariat était, à la connaissance de la Société, réparti comme suit :

Actionnariat	Situation au 31/12/07			Situation au 31/12/06			Situation au 31/12/05		
	Nbre d'actions	% capital	% droits de vote	Nbre d'actions	% capital	% droits de vote	Nbre d'actions	% capital	% droits de vote
Capitalinvest (1)	1 219 452	8,82	12,45	1 219 452	9,19	14,45	1 206 537	9,84	15,21
Philippe Rabasse	1 251 994	9,05	12,51	1 226 994	9,25	7,36	1 214 000	9,91	7,85
Christophe Andrieux	685 542	4,85	6,92	685 542	5,17	4,11	678 282	5,53	4,39
Famille Aubert	2 125 238	15,37	18,30	2 134 265	16,09	22,05	2 109 688	17,21	22,88
Christian Aubert	1 705 576	12,33	14,08	1 716 967	12,94	17,17			
Stéphanie Aubert	209 831	1,52	2,11	208 649	1,57	2,44			
Vanessa Aubert	209 831	1,52	2,11	208 649	1,57	2,44			
Famille Entrecanales	554 716	4,01	5,59	540 548	4,07	6,35	542 574	4,43	6,81
Philippe Cornette	700 478	5,07	3,60	672 238	5,07	4,03			
Paolo Riccardi	177 801	1,29	0,91	175 771	1,32	1,05			
Pericle Poli	149 919	1,08	0,77	148 206	1,12	0,89			
Christian Meunier	271 500	1,96	1,39						
Titres d'autodétention	123 021	0,89	0,00	64 915	0,49	0,00	81 170	0,66	0,00
Public	6 584 394	47,61	37,56	5 956 700	44,90	38,99	5 628 455	45,92	42,60
Total	13 829 055	100,00	100,00	13 266 247	100,00	100,00	12 256 016	100,00	100,00

(1) Capitalinvest est détenue à parité par messieurs Rabasse, Andrieux et Gauthier. Capitalinvest est une SNC dont le siège social est 54 avenue Hoche Paris 8^{ème}, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 429 485 667. Elle a pour activité la détention d'un portefeuille de titres.

Messieurs Andrieux, Gauthier et Rabasse, ont dénoncé en date du 24 août 2007 le concert qui les unissait, et ont déclaré à cette même occasion « conserver une communauté d'intérêt notamment au travers de leur holding Capitalinvest SNC » tout en souhaitant « retrouver une plus grande liberté d'action quant à la gestion de leurs participations personnelles. »

À la connaissance de la société, il n'existe au 31 décembre 2007 plus aucune action de concert.

À la connaissance de la société aucun actionnaire public ne détient plus de 5 % du capital ou des droits de vote.

À la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement, indirectement ou de concert 5 % ou plus du capital ou des droits de vote.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'accord entre actionnaires nécessitant une déclaration conformément aux termes de la loi « Dutreil ».

Il n'existe à l'heure actuelle pas d'action de préférence, et il n'est pas prévu, aujourd'hui, d'en mettre en place.

La société n'a connaissance d'aucun accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle.



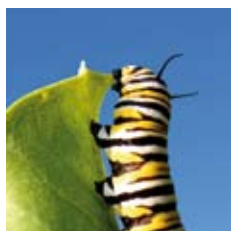
Personnes physiques et morales détenant une part significative du capital de la société et à la connaissance de la société

Le capital social de la société était principalement détenu au 31 décembre 2007 par M. Aubert et sa famille (15,37 % du capital), M. Rabasse (9,05 %), la société Capitalinvest (8,82 %, détenue à parité par M. Rabasse, Gauthier et Andrieux) M. Cornette (5,07 %) et M. Andrieux (4,85 %).

Opérations réalisées sur le titre AUBAY par les Dirigeants

Les mouvements suivants ont été portés à la connaissance de l'AMF et du public au cours de l'exercice 2007 :

Date	Nom du Dirigeant	Fonction	Nature des titres concernés	Nombre de titres achetés	Montant	Nombre de titres vendus	Montant
01/02/2007	Patrick Grumelart	Administrateur	OCEANE	-	-	2 000	22 200 €
11/05/2007	Christophe Andrieux	Administrateur Directeur Général Délégué	Actions	-	-	7 500	67 425 €
22/05/2007	Christophe Andrieux	Administrateur Directeur Général Délégué	Actions	-	-	500	4 450 €
28/05/2007	Christophe Andrieux	Administrateur Directeur Général Délégué	Actions	-	-	2 000	17 680 €
28/05/2007	Christophe Andrieux	Administrateur Directeur Général Délégué	Actions	-	-	5 000	43 730 €
28/11/2007	Philippe Rabasse	Administrateur Directeur Général	Actions	25 000	176 750 €	-	-
30/11/2007	Philippe Cornette	Administrateur Directeur Général Délégué	Actions	2 400	16 969 €	-	-
14/12/2007	Philippe Cornette	Administrateur Directeur Général Délégué	Actions	1 567	11 094 €	-	-
17/12/2007	Philippe Cornette	Administrateur Directeur Général Délégué	Actions	2 448	17 380 €	-	-
18/12/2007	Philippe Cornette	Administrateur Directeur Général Délégué	Actions	10 060	71 426 €	-	-
18/12/2007	Philippe Cornette	Administrateur Directeur Général Délégué	Actions	4 000	27 560 €	-	-



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LA SOCIÉTÉ ET LE CAPITAL

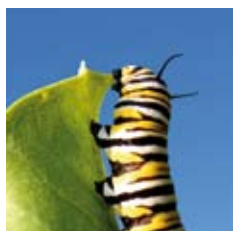
Évolution du capital social depuis la création

Date	Opération	Nombre d'actions créées	Nominal	Prime (1)	Nominal cumulé	Nombre d'actions cumulées
02/04/97	Augmentation de capital par incorporation de réserves	0	1 500 000 FRF	-	1 500 000 FRF	15 000
17/12/97	Réduction de la valeur nominale	-	1 500 000 FRF	-	1 500 000 FRF	1 500 000
05/03/98	Augmentation de capital par compensation de créances et élévation du nominal	-	1 500 000 FRF	-	3 000 000 FRF	1 500 000
05/03/98	Augmentation de capital par apports en numéraire	30 000	60 000 FRF	-	3 060 000 FRF	1 530 000
31/03/98	Augmentation de capital par apports en numéraire	530 000	1 060 000 FRF	100 700 FRF	4 120 000 FRF	2 060 000
23/06/98	Augmentation de capital par apports en numéraire	33 523	67 046 FRF	2 279 564 FRF	4 187 046 FRF	2 093 523
04/12/98	Augmentation de capital par apports en numéraire	41 477	82 954 FRF	2 820 436 FRF	4 270 000 FRF	2 135 000
31/03/99	Augmentation de capital par apports de titres	66 500	133 000 FRF	9 842 000 FRF	4 403 000 FRF	2 201 500
25/05/99	Augmentation de capital par apports de titres	231 667	463 334 FRF	34 286 716 FRF	4 866 334 FRF	2 433 167
12/07/99	Transfert au second marché et augmentation de capital par apports en numéraire	200 000	400 000 FRF	35 022 000 FRF	5 266 334 FRF	2 633 167
07/02/00	Augmentation de capital par apports en numéraire	200 000	400 000 FRF	220 001 552 FRF	5 666 334 FRF	2 833 167
09/06/00	Augmentation de capital par attribution gratuite d'actions par incorporation de réserves et conversion du capital en euros	2 833 167	4 802 507 €	-	5 666 334 €	5 666 334
09/06/00	Division du nominal par 2	5 666 334	-	-	5 666 334 €	11 332 668
31/12/00	Souscription à 14 BSA	28	14 €	1 526 €	5 666 348 €	11 332 696
13/04/01	Augmentation de capital par compensation de créances	85 782	42 891 €	1 348 493,04 €	5 709 239 €	11 418 478
31/12/01	Souscription à 40 000 actions dans le cadre du plan d'option de souscription ou d'achat d'actions	40 000	20 000 €	250 000 €	5 729 239 €	11 458 478
25/06/03	Distribution de dividende avec option de paiement en actions	181 747	90 873,50 €	252 628,33 €	5 820 112,50 €	11 640 225
06/07/04	Distribution de dividende avec option de paiement en actions	125 610	62 805 €	345 427,50 €	5 882 917,50 €	11 765 835
07/06/05	Distribution de dividende avec option de paiement en actions	135 636	67 818 €	461 162,40 €	5 950 735,50 €	11 901 471
21/12/05	Rémunération apport 13 000 actions AUBAY RT	354 545	177 272,50 €	1 772 725 €	6 128 008 €	12 256 016

Évolution du capital social depuis la création (suite)

Date	Opération	Nombre d'actions créées	Nominal	Prime (1)	Nominal cumulé	Nombre d'actions cumulées
07/06/06	Distribution de dividende avec option de paiement en actions	100 627	50 313,50 €	607 787,08 €	6 178 321,50 €	12 356 643
07/06/06	Souscription à 50 000 actions dans le cadre du plan d'option de souscription ou d'achat d'actions	50 000	25 000 €	170 500 €	6 203 321,50 €	12 406 643
25/08/06	Rémunération apport 20 578 actions Groupe Projipe Participation	834 604	417 302 €	5 424 926 €	6 620 623,50 €	13 241 247
13/09/06	Souscription à 15 000 actions dans le cadre du plan d'option de souscription d'actions	15 000	7 500 €	51 150 €	6 628 123,50 €	13 256 247
30/11/06	Souscription à 10 000 actions dans le cadre du plan d'option de souscription d'actions	10 000	5 000 €	34 100 €	6 633 123,50 €	13 266 247
27/03/07	Souscription à 51 000 actions dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions	51 000	25 500 €	157 550 €	6 658 623,50 €	13 317 247
07/06/07	Distribution de dividende avec option de paiement en actions	74 774	37 387 €	545 102 €	6 696 010,50 €	13 392 021
30/07/07	Souscription à 120 350 actions dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions	120 350	60 175 €	570 187 €	6 756 185,5 €	13 512 371
06/11/07	Souscription à 40 000 actions dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions	40 000	20 000 €	269 600 €	6 776 185,50 €	13 552 371
14/11/07	Rémunération apport 750 actions AIM	271 500	135 750 €	2 079 690 €	6 911 935,50 €	13 823 871
31/12/07	Souscription à 5 184 actions dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions	5 184	2 592 €	9 937 €	6 914 527,50 €	13 829 055

(1) avant imputation des frais d'émission



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LA SOCIÉTÉ ET LE CAPITAL

Capital autorisé non émis

Valeurs mobilières simples

Le Conseil d'Administration de la société a été autorisé, par l'Assemblée Générale Mixte du 10 mai 2007 pour une durée maximale de 26 mois, à augmenter le capital en une ou plusieurs fois, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription par émission de toutes valeurs mobilières, y compris des bons autonomes, donnant accès immédiatement ou à terme à une quotité du capital social, à l'exception d'actions de priorité, d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote et de certificats d'investissement d'un montant maximal de 6 M€ en nominal, et/ou par incorporation au capital de réserves, bénéfiques, primes d'émission ou tout autre élément susceptible d'être incorporé au capital d'un montant maximal de 6 M€ en nominal.

Valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital

Le Conseil a, en outre, été autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 10 mai 2007 et pour une durée maximale de 26 mois, à émettre un montant nominal global maximum de valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital de 150 M€.

Ces autorisations ont annulé et remplacé les autorisations ayant même objet consenties par la précédente Assemblée Générale Extraordinaire.

Valeurs mobilières rémunérant un apport en nature, Utilisation de Délégation par le Conseil

Le Conseil a été autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 10 mai 2007, par sa quatorzième résolution et pour une durée de 26 mois, à émettre des actions, titres de capital ou titres ou valeurs mobilières diverses donnant ou pouvant donner accès au capital de la société, dans la limite de 10 % du capital au moment de l'émission, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital.

Cette autorisation a été partiellement utilisée par le conseil d'administration tenu en date du 6 novembre 2007, qui a décidé l'émission de 271 500 actions nouvelles, émises au prix unitaire de 8,16 € comprenant 0,5 € de nominal, en rémunération de l'apport de 750 actions de la société AUBAY Ingénierie & Maintenance (ci-après « AIM »), représentant 18,75 % du capital et des droits de vote de cette société.

L'apport de ces actions a permis à AUBAY de porter à 100 % son pourcentage de détention de la société AIM, dont le contrôle avait été acquis en octobre 2005, par un achat de 75 % du capital. Un achat complémentaire d'actions portant sur 6,25 % du capital avait été opéré en avril 2007 en exercice de promesses d'achats consenties par AUBAY à l'actionnaire minoritaire demeurant au capital, M. Christian Meunier, par ailleurs Dirigeant fondateur de cette entité. AUBAY avait porté sa participation à 81,25 % du capital à cette occasion.

Envisageant d'accélérer l'intégration de AIM à ses activités françaises, AUBAY avait proposé le rachat anticipé du solde de capital qu'il ne détenait pas encore. C'est dans ces conditions que les conditions de cet apport ont été arrêtées.

Les conditions de cet apport ont fait l'objet d'un rapport conformément aux termes de l'article 236-10 du Code de commerce de la part d'un Commissaire aux apports concluant que « la valeur des apports s'élevant à 2 215 500 € (deux millions deux cent quinze mille cinq cent euros) n'est pas surévaluée, et, en conséquence, que l'apport est au moins égal à l'augmentation de capital augmentée de la prime d'apport ».

Le texte intégral de ce rapport peut être consulté sur le site internet de la société (www.aubay.com) ainsi que sur le site de l'AMF (www.amf-france.org). Ce rapport est également tenu à la disposition de tout actionnaire qui en ferait la demande, sans frais, auprès de la société.

Cette émission s'est effectuée en dispense de prospectus en application de l'article 212-5 (alinéa 1) du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Compte tenu du faible nombre de titres émis (moins de 2 % de dilution), il n'a pas été considéré que cette opération puisse avoir un effet significatif sur le cours de bourse.

L'impact de cette opération sur la situation des actionnaires et notamment sur leur quote part de capitaux propres est décrite dans le tableau page suivante.

Sur la base des comptes consolidés 30/06/2007	Avant augmentation de capital			Augmentation de capital		Après augmentation de capital		
	Nombre d'actions	Capitaux propres	Capitaux propres/ actions	Nombre d'actions	Prime d'émission	Nombre d'actions	Capitaux propres	Capitaux propres/ actions
Apport 750 actions AIM Emission 271 500 actions à 8,16 €	13 512 371	63870000€	4,73 €	271 500	2079690€	13 783 871	69712000€	5,06 €

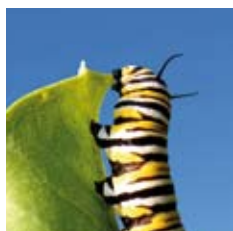
Autorisations Financières au Conseil d'administration, Tableau Synthétique

Autorisations financières en cours	Par nature des titres	Montant maximal	Date d'autorisation	Date d'expiration	Date d'utilisation	Objet de l'utilisation	Montant utilisé
Actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital ou à l'attribution de titres de créance avec DPS	Valeurs mobilières simples	6 000 000 € de nominal	10 mai 07	10 juil. 09			
	Titres de créance	150 000 000 € de nominal					
Actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital ou à l'attribution de titres de créance sans DPS	Valeurs mobilières simples	6 000 000 € de nominal	10 mai 07	10 juil. 09			
	Titres de créance	150 000 000 € de nominal					
	Rémunération d'apport en nature	10 % du capital social	10 mai 07	10 juil. 09	14 nov. 07	Apport titres Why not	271 500 actions 2 215 000 (1,96% du capital post apport)
Actions ordinaires sans DPS (loi sur l'épargne salariale)		1 % du capital social	10 mai 07	10 juil. 09			

DPS : Droit préférentiel de Souscription

En cas d'émission de valeurs mobilières pour lesquelles le droit préférentiel de souscription est supprimé, le Conseil d'Administration a le pouvoir d'instituer un droit de priorité non négociable au profit des actionnaires.

Il est rappelé que depuis l'ordonnance 2004-604 du 24 juin 2004, le Conseil d'Administration a seul qualité pour décider ou autoriser l'émission d'obligations simples.



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LA SOCIÉTÉ ET LE CAPITAL

Rachat par la société de ses propres actions

Programme en cours

L'Assemblée Générale Mixte du 10 mai 2007, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, a autorisé le Conseil d'Administration, conformément aux articles 241-1 à 241-8 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, à acheter les actions de la société. Les caractéristiques synthétiques de ce programme sont les suivantes :

- Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action AUBAY au travers d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement et conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF ;
- Annuler des actions.
- Respecter dans les conditions et selon les modalités prévues par la Loi, les obligations de délivrance d'actions contractées à l'occasion :
 - des programmes d'options d'achat d'actions de la Société aux salariés ou mandataires sociaux du Groupe,
 - de l'attribution gratuite d'actions aux salariés et aux mandataires sociaux du Groupe,

- de la conversion de titres de créance donnant accès au capital.

- L'achat par AUBAY pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelle de croissance externe.

Part maximale du capital autorisée : la part maximale du capital de la société susceptible d'être rachetée est fixée en théorie à 10% du capital, ce qui représentait au début du programme un nombre maximal de 1 326 624 actions.

Part maximale du capital visée : Compte tenu de ce que la société détenait au 16 mars 2007, 73 019 de ses propres actions, la société ne peut racheter au titre du présent programme que 1 253 605 actions.

- Montant maximal payable par la Société : 18 804 075 € :
 - prix maximum d'achat : 15 €,
 - modalités de financement : financement des rachats d'actions au moyen de sa trésorerie ou par endettement,
 - calendrier de l'opération : à compter de l'Assemblée Générale Mixte du 10 mai 2007 pour une durée maximum de 18 mois soit jusqu'au 10 novembre 2008.

Aucune annulation d'action n'est intervenue en 2007.

	Titres achetés	Taux moyen pondéré	Titres vendus	Taux moyen pondéré
2007				
Janvier	10 572	7,69	17 650	7,75
Février	17 409	8,33	8 809	8,39
Mars (16/3 inclus)	8 132	8,07	1 550	8,05
Mars (après 16/3)	2 647	8,23	16 219	8,43
Avril	11 835	8,68	12 442	8,72
Mai (10/5 inclus)	13 344	8,88	3 534	8,88
Mai (après 10/5)	5 232	8,79	150	8,79
Juin	3 254	8,92	7 483	8,89
Juillet	4 646	8,86	3 642	8,90
Août	16 702	8,25	4 580	8,14
Septembre	40 406	7,74	11 678	7,80
Octobre	10 279	7,84	7 153	7,94
Novembre	15 333	7,48	7 959	7,94
Décembre	6 916	7,10	5 752	7,15
Total	102 768	7,89	48 397	8,05
2008				
Janvier	21 744	5,78	3 184	5,56
Février	10 140	5,72	5 330	5,72
Mars (16/3 inclus)	3 301	5,51	0	0,00
Total	35 185	5,73	8 514	5,66



Situation de l'autodétention au 14 mars 2008.

Titres affectés au contrat de liquidité	43 190
Titres affectés à la conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe	106 502
Total	149 692

Nouveau Programme, Descriptif

Un nouveau programme de rachat sera présenté à l'Assemblée Générale du 15 mai 2008. Ce programme prévoit la possibilité pour la Société de procéder à des rachats de ses propres actions dans les conditions suivantes :

- Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action AUBAY au travers d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement et conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF ;
- Annuler des actions (sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale du 15 Mai 2008 de la résolution n°5 à caractère extraordinaire relative à l'annulation d'actions) ;
- Respecter dans les conditions et selon les modalités prévues par la Loi, les obligations de délivrance d'actions contractées à l'occasion :
 - des programmes d'options d'achat d'actions de la Société aux salariés ou mandataires sociaux du Groupe,
 - couvrir des obligations liées à des titres de créance donnant accès au capital,
 - de l'attribution gratuite d'actions aux salariés et aux mandataires sociaux du Groupe.
- L'achat par AUBAY pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;

Part maximale du capital autorisée : la part maximale du capital de la société susceptible d'être rachetée est fixée en théorie à 10 % du capital, ce qui représente au jour de l'assemblée générale 1 382 905 actions.

Part maximale du capital visée : compte tenu de ce que la société détenait au 14 mars 2008, 149 692 de ses propres actions, soit 1,08 % de son capital, la société ne pourra racheter à l'avenir que 8,92 % du capital, soit 1 233 213 actions.

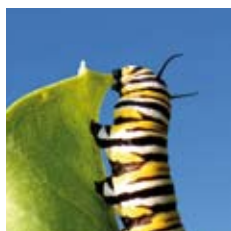
• Montant maximal payable par la Société : 20 743 575 € (compte non tenu des actions déjà détenues au 14 mars 2008) :

- prix maximum d'achat : 15 €,
- modalités de financement : financement des rachats d'actions au moyen de sa trésorerie ou par endettement,
- calendrier de l'opération : à compter de l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2008 pour une durée maximum de 18 mois soit jusqu'au 15 novembre 2009.

Capital potentiel : plan d'options de souscriptions d'actions et actions gratuites et OCEANE

Plan d'options de souscriptions d'actions

Suivant les autorisations qui lui avaient été consenties par les Assemblées Générales des 25 mai 1999, 9 juin 2000, 13 avril 2001, 23 avril 2002, 10 mai 2005 et 10 mai 2007, le Conseil a octroyé des options de souscriptions d'actions aux managers et salariés « clés » du Groupe. Le détail de ces attributions figure page suivante.



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LA SOCIÉTÉ ET LE CAPITAL

Options de souscription

Plans	Plan 1 1999	Plan 2 1999	Plan 3 1999	Plan 4 1999	Plan 5 1999	Plan 6 2000	Plan 7 2000
Date de l'assemblée générale	25/05/99	25/05/99	25/05/99	25/05/99	25/05/99	09/06/00	09/06/00
Date du conseil d'administration	12/07/99	26/08/99	14/09/99	09/11/99	18/05/00	24/08/00	19/01/01
Nombre total d'actions pouvant être souscrites (1)	202 800	20 000	50 000	23 376	48 400	1 400	333 423
Nombre de personnes concernées (1)	79	1	2	12	2	8	246
Mandataires sociaux AUBAY S.A. (1)	0	0	0	0	0	0	20 000
10 premiers salariés AUBAY S.A. (1)	40 000	20 000	0	1	48 400	0	82 800
Point de départ d'exercice des options	12/07/04	26/08/04	14/09/04	09/11/04	18/05/05	24/08/05	19/01/06
Date d'expiration	12/07/07	26/08/07	14/09/07	09/11/07	18/05/08	24/08/08	19/01/09
Prix de souscription	6,75 €	6,82 €	7,24 €	10,56 €	31,75 €	23,52 €	16,06 €
Modalités (tranches)	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans
Nombre d'actions souscrites à la clôture (2)	106 350	20 000	40 000	0	0	0	0
Options de souscription annulées (2)	96 450	0	50 000	11 008	0	1 150	65 479
Options de souscription restantes	0	0	0	0	48 400	250	267 944

Plans	Plan 8 2001	Plan 9 2002	Plan 10 2002	Plan 11 2005	Plan 12 2005	Plan 13 2005	Plan 14 2007
Date de l'assemblée générale	13/04/01	23/04/02	23/04/02	10/05/05	10/05/05	10/05/05	10/05/07
Date du conseil d'administration	06/02/02	14/03/03	30/04/04	12/07/05	20/07/06	30/11/06	08/06/07
Nombre total d'actions pouvant être souscrites (1)	336 554	143 000	105 000	75 000	43 000	13 000	20 000
Nombre de personnes concernées (1)	27	11	9	7	5	2	2
Mandataires sociaux AUBAY S.A. (1)	60 000	0	0	0	0	0	1
10 premiers salariés AUBAY S.A. (1)	85 000	40 000	30 000	25 000	23 000	0	0
Point de départ d'exercice des options	06/02/06	14/03/07	30/04/08	12/07/09	20/07/10	30/11/10	08/06/11
Date d'expiration	06/02/10	14/03/11	30/04/12	12/07/13	20/07/14	30/11/14	08/06/15
Prix de souscription	3,91 €	1,33 €	3,66 €	4,56 €	6,73 €	7,48 €	8,85 €
Modalités (tranches)	5 ans	4 ans	4 ans	4 ans	4 ans	4 ans	4 ans
Nombre d'actions souscrites à la clôture (2)	122 184	43 000	0	0	0	0	0
Options de souscription annulées (2)	21 870	5 000	0	0	0	0	0
Options de souscription restantes	192 500	95 000	105 000	75 000	43 000	13 000	20 000

(1) à la date d'attribution

(2) depuis l'attribution



Options de souscription ou d'achat d'actions consenties à chaque mandataire social (1) et options levées par ces derniers	Nombre d'options attribuées/d'actions souscrites ou achetées	Prix	Dates d'échéances	Plan n°
Options Consenties :				
Monsieur David Fuks	10 000	8,85 €	08/06/11	14
Options levées :				
Monsieur David Fuks	20 000	6,82 €	-	2
Monsieur David Fuks	20 000	1,33 €	-	9

(1) à la date de clôture de l'exercice

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés du Groupe, non mandataires sociaux de AUBAY S.A, attributaires et options levées par ces derniers	Nombre d'options attribuées/d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré	Plan n°
Options consenties durant l'exercice par l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise sans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale)			
	10 000	8,85 €	14
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé (information globale)			
	169 000	4,83 €	1,2, 3, 8 et 9

Actions gratuites

Aucune action gratuite n'a été attribuée au cours de l'exercice 2007.

Un total de 4 286 actions gratuites a été attribué en date du 7 juin 2006.

OCEANE

En outre, une OCEANE a été émise en date du 4 octobre 2006. Les principales caractéristiques de ce produit sont reprises ci-dessous :

Le Conseil d'administration a utilisé la délégation qui lui était consentie par l'Assemblée Générale d'émettre des valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital en autorisant son Directeur Général, par une délibération en date du 25 septembre 2006, à émettre des Obligations à Option de Conversion et/ou Echange en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE). Cette opération visait à refinancer la dette de la société.

Cette opération s'est concrétisée le 4 octobre 2006, par l'émission de 3 061 226 OCEANE d'un montant nominal unitaire de 9,80 € soit un montant nominal emprunté de 30 000 014,80 €.

Le détail des caractéristiques de ces OCEANE figure dans la note d'opération émise par AUBAY et ayant reçu visa numéro 06-338 de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 4 octobre 2006 (ci-après « la Note d'Opération »). Cette note est disponible sur le site internet

de la société (www.aubay.com) ainsi que sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) ou par voie postale, sans frais, sur simple demande adressée au siège de la société. Les caractéristiques principales sont reprises ci-après.

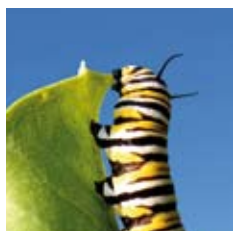
• Valeur nominale unitaire des obligations Prix d'émission des obligations

La valeur nominale unitaire des Obligations a été fixée à 9,80 €, intégrant donc une prime d'émission d'environ 29,98 % par rapport au cours de référence de 7,5398 € des actions de la société pris comme la moyenne pondérée par les volumes des cours des actions de la société constatés sur le marché Eurolist d'Euronext Paris depuis l'ouverture de la séance de bourse du 4 octobre 2006 jusqu'au moment de la fixation des conditions définitives de l'émission.

Les obligations ont été émises au pair, soit 9,80 € par obligation, payable en une seule fois à la date de règlement des Obligations.

• Intérêt annuel

4,50 % par an soit 0,4410 € par Obligation, payable à terme échu le 1^{er} janvier de chaque année et pour la première fois le 1^{er} janvier 2007. Par exception, pour la période courant du 12 octobre 2006, date de règlement des obligations, au 31 décembre 2006, il a été mis en paiement le 1^{er} janvier 2007 un montant d'intérêt d'environ 0.0978 € par obligation calculé prorata temporis.



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LA SOCIÉTÉ ET LE CAPITAL

• **Taux de rendement actuariel brut des obligations**
4,50 % à la date de règlement des obligations (en l'absence de conversion et/ou d'échange en actions et en l'absence d'amortissement anticipé).

• **Amortissement normal des Obligations**
Les obligations seront remboursées en totalité le 1^{er} janvier 2012 (ou le premier jour ouvré suivant si cette date n'est pas un jour ouvré) par remboursement au pair.

• **Amortissement anticipé des obligations au gré de la société**

Possible, au seul gré de la société :

- pour tout ou partie des obligations, à tout moment et sans limitation de prix, par rachats en bourse ou hors bourse ou par offres publiques ;
- à compter du 1^{er} janvier 2010, pour toutes les obligations, au pair majoré des intérêts courus depuis la dernière date de paiement d'intérêts précédant la date de remboursement anticipé jusqu'à la date de remboursement effectif, sous réserve d'un préavis de 30 jours calendaires si le produit (i) du ratio d'attribution d'actions en vigueur et (ii) de la moyenne arithmétique des premiers cours cotés de l'action AUBAY pendant 20 jours de bourse consécutifs au cours des 40 jours de bourse consécutifs précédant la publication de l'avis de remboursement anticipé excède 125 % de la valeur nominale des obligations ;
- à tout moment, pour la totalité des obligations restant en circulation, si moins de 10 % des obligations émises restent en circulation, au pair majoré des intérêts courus depuis la dernière Date de Paiement d'Intérêts précédant la date de remboursement anticipé jusqu'à la date de remboursement effectif.

• **Exigibilité anticipée**

Les obligations deviennent exigibles dans les cas et selon les modalités prévues au paragraphe 4.9.4 (« Exigibilité anticipée ») de la note d'opération.

• **Conversion des obligations et/ou échange des obligations en actions**

Les porteurs d'obligations (les « obligataires ») pourront exercer leur droit à l'attribution d'actions de la société, à tout moment à compter de leur date d'émission, jusqu'au septième jour ouvré qui précède la date de remboursement normal ou anticipé, à raison d'UNE action par obligation, sous réserve d'éventuels ajustements.

La société pourra à son gré remettre des actions nouvelles et/ou des actions existantes.

• **Droits attachés aux actions nouvelles issues de la conversion**

Les actions nouvelles émises à la suite de la conversion des obligations porteront jouissance au premier jour de l'exercice social au cours duquel les Obligations auront été converties.

• **Droits attachés aux actions existantes issues de l'échange**

Les actions existantes remises à la suite de l'échange des obligations porteront jouissance courante.

• **Rang de créance**

Les obligations et leurs intérêts constituent des engagements chirographaires directs, généraux, inconditionnels, non subordonnés et non assortis de sûretés de la Société, venant au même rang entre eux et au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires (sous réserve de celles bénéficiant d'une préférence prévue par la loi), présentes ou futures de la société.

Dilution potentielle Maximale :

La souscription de l'ensemble des options attribuées donnerait lieu à l'émission de 864 380 actions (total options + actions gratuites) nouvelles générant une dilution potentielle de 5,88 % (il est à noter cependant que sur ce total d'actions à souscrire, 471 786 seulement sont « dans la monnaie » au 3 mars 2008 et donc susceptibles de générer une dilution au regard du cours de bourse.

La conversion, à terme, de l'ensemble des OCEANE au capital de AUBAY générerait la création de 3 061 226 actions nouvelles générant une dilution potentielle de 18,12 %.

Au final, la totalité des instruments financiers émis par la société de nature à donner lieu à l'émission d'actions nouvelles est susceptible de générer la création de 3 925 606 actions nouvelles, générant une dilution de 22,11 %.

Il n'existe pas d'autre forme de capital potentiel.

Pactes d'actionnaires

La société n'a connaissance d'aucun pacte d'actionnaire portant sur ses propres titres. De même, la société n'a connaissance d'aucun accord entre actionnaires relatif à la disposition des actifs du Groupe susceptible notamment d'en réduire l'usage ou la cessibilité.

D'une manière générale, aucun actionnaire n'est, à la connaissance de la société, propriétaire d'aucun actif significatif utilisé par le Groupe.

Dividendes

Dividendes versés au titre des trois derniers exercices

Exercice	Global	Montant unitaire	Caractéristiques fiscales*
2004	705 950 €	0,06 €	Abattement 50 %
2005	870 521 €	0,07 €	Abattement 40 %
2006	1 193 962 €	0,09 €	Abattement 40 %

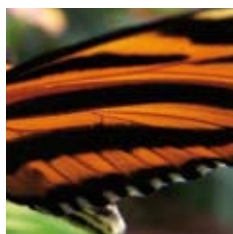
*sommaires

Le versement d'un dividende de 0,11 € par action sera proposé à l'assemblée générale appelée à se réunir le 15 mai 2008.

La durée de prescription des dividendes est de cinq années, conformément aux dispositions légales applicables en ce domaine.

NANTISSEMENTS ET GARANTIES SUR TITRES ET ACTIFS

La société n'a nanti ou donné en garantie d'aucune manière que ce soit aucun de ses actifs.



ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 décembre 2007, le Conseil d'Administration de AUBAY est composé comme suit :

Nom et Prénom ou dénomination sociale du membre	Date de nomination (ou d'origine du mandat)	Date d'échéance du mandat	Fonction principale exercée dans la société
M. Christian Aubert	23 mai 2003	Clôture 2008	Président du Conseil
M. Philippe Rabasse	8 juin 2004	Clôture 2009	Directeur Général
M. Christophe Andrieux	23 mai 2003	Clôture 2008	Directeur Général Délégué
M. Modeste Entrecanales	8 juin 2004	Clôture 2009	Administrateur
M. Patrick Grumelart	23 mai 2003	Clôture 2008	Administrateur
Mme Rosemary Aubert	8 juin 2004	Clôture 2009	Administrateur
M. Philippe Cornette	23 mai 2003	Clôture 2008	Directeur Général Délégué
Capitalinvest S.N.C représentée par M. Vincent Gauthier	10 mai 2007	Clôture 2012	M. Gauthier est Directeur Général Délégué Affaires Juridiques
M. David Fuks	10 mai 2007	Clôture 2012	Directeur Général Délégué Affaires Financières
M. Paolo Riccardi	10 mai 2007	Clôture 2012	Administrateur

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS DANS TOUTE SOCIÉTÉ PAR CHACUN DES MANDATAIRES SOCIAUX DURANT L'EXERCICE

• **Monsieur Christian Aubert**, en plus de son mandat de Président du Conseil d'Administration de AUBAY, exerçait, en dehors du Groupe AUBAY et au 31 décembre 2007 les fonctions ou mandats suivants :

- Président de Auplata S.A.S
- Administrateur de GCCCM S.A

Aucun autre mandat n'avait été occupé au cours des cinq précédents exercices.

• **Monsieur Philippe Rabasse**, en plus de ses fonctions de Directeur Général et d'administrateur de AUBAY, exerçait, en dehors du groupe AUBAY et au 31 décembre 2007 les fonctions ou mandats suivants :

- Gérant de la société Capitalinvest ;
- Administrateur de la société Adex SA.

Aucun autre mandat n'avait été occupé au cours des cinq précédents exercices.

• **Monsieur Christophe Andrieux**, en plus de ses fonctions de Directeur Général Délégué et d'administrateur de AUBAY, exerçait, en dehors du groupe AUBAY et au 31 décembre 2007 les fonctions ou mandats suivants :

- Gérant de la société Capitalinvest ;
- Administrateur de la société Adex SA.

Aucun autre mandat n'avait été occupé au cours des cinq précédents exercices.

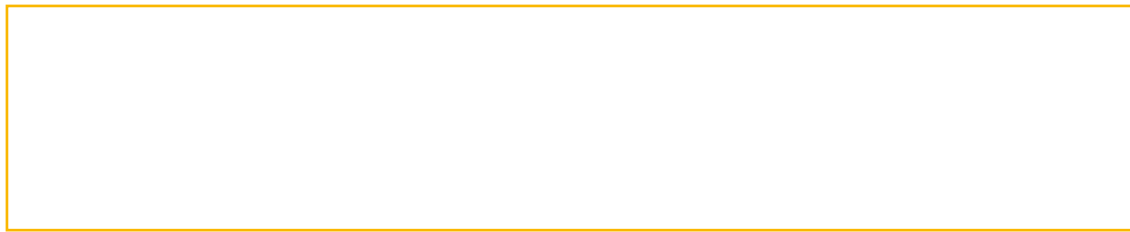
• **Monsieur Vincent Gauthier**, en plus de ses fonctions de Directeur Général Délégué et de représentant permanent de la société Capitalinvest, administrateur de AUBAY, exerçait, en dehors du Groupe AUBAY et au 31 décembre 2007 les fonctions et mandats suivants :

- Gérant de la société Capitalinvest ;
- Administrateur de YCIMN S.A., Mandelieu la Napoule.

Aucun autre mandat n'avait été occupé au cours des cinq précédents exercices.

• **Monsieur Philippe Cornette**, en plus de ses fonctions d'administrateur de AUBAY, exerçait, en dehors du Groupe AUBAY et au 31 décembre 2007 les fonctions ou mandats suivants :

- Gérant de Etablissements Cornette S.A.R.L
- Au cours des cinq années précédentes, Monsieur Philippe Cornette a occupé le mandat de gérant de la SCP Peignot/Cornette.



- **Monsieur Modeste Entrecanales**, outre son mandat d'administrateur de AUBAY S.A, n'occupait aucune autre fonction au 31 décembre 2007.

Il a au cours des cinq précédents exercices occupé le poste de Directeur Général et membre du conseil d'administration de Steria Ibérica.

- **Monsieur Patrick Grumelart**, en plus de ses fonctions d'administrateur de AUBAY, exerçait, en dehors du Groupe AUBAY et au 31 décembre 2007 les fonctions ou mandats suivants :

- Président du Directoire de SOPROMEC
- Gérant de Charpath S.A.R.L

Aucun autre mandat n'avait été occupé au cours des cinq précédents exercices.

- **Madame Rosemary Aubert** dispose pour seul mandat depuis plus de cinq exercices de son mandat d'administrateur dans AUBAY.

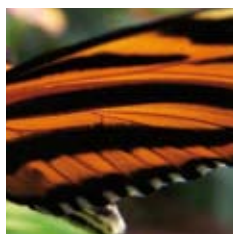
- **Monsieur David Fuks**, outre son mandat d'administrateur de AUBAY S.A, n'occupait aucune autre fonction au 31 décembre 2007.

- **Monsieur Paolo Riccardi**, outre son mandat d'administrateur de AUBAY S.A, n'occupait aucune autre fonction en dehors du Groupe au 31 décembre 2007.

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

À ce jour, et compte tenu de la taille de l'entreprise et de ce que les principaux responsables opérationnels siègent au Conseil, il n'a pas été jugé utile de créer de comité spécialisé (type comité des rémunérations, comité des comptes...), l'ensemble des administrateurs étant sollicité collégialement sur tous les points importants intéressant la gestion de l'entreprise.

Toutefois, la société accueille au sein de son Conseil d'Administration et en la personne de M. Patrick Grumelart un administrateur indépendant.



ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE

Depuis sa création en 1997, AUBAY a toujours été sensible à la qualité de ses prestations, à la satisfaction de ses clients et à la compétence de ses collaborateurs en faisant preuve de responsabilité sociale et environnementale.

Ces dernières années, AUBAY intervient concrètement pour répondre à ses engagements :

- depuis 2004, AUBAY souscrit aux dix principes énoncés en matière de droits de l'Homme, de Travail, de Protection de l'Environnement et de Lutte contre la Corruption, en adhérant au « Pacte Mondial » de l'Organisation des Nations Unis, et en mettant en œuvre les recommandations sur lesquelles elle s'est engagée,
- en 2005, l'OSEO-ANVAR qualifie AUBAY « Entreprise Innovante » pour ses travaux de recherche dans les Fibres Optiques ainsi que pour sa contribution déterminante à la création d'un Framework OpenSource, seule solution JAVA/J2EE plébiscitée par la Direction Générale de la Modernisation de l'État français (DGME),
- entre 2005 et 2007, AUBAY forme 100 collaborateurs utilisateurs, pilotes et relais au travers de l'offre e-learning « Skillsoft ». Ces cursus de formation sont complétés par des dispositifs présentiels, avec construction et animation majoritairement délivrée en interne. Le déclenchement de ces formations côté collaborateur ou selon attente du marché est facteur d'efficacité dans la mise en œuvre immédiate des acquis enseignés,
- en 2006, BVQI certifie le management de la qualité AUBAY conforme à la norme ISO 9001-2000 pour tous les « projets à engagement de résultats »,
- en 2007, AUBAY démarre un programme d'amélioration continue pour élever la maturité de son organisation, avec à la clé une évaluation CMMI pour ses prestations à engagement de responsabilité. Ce programme accompagne le montage de dispositifs professionnels réactifs, qui délivrent des services avec un encadrement de qualité. La certification ISO 9001-2000 et les travaux CMMI permettent à AUBAY d'assurer auprès de ses clients un niveau de qualité défini et accru. Ceci en relation avec un pilotage rigoureux de ses process et une politique d'amélioration continue bénéfique pour ses produits.

Cette approche sur le développement durable est doublement profitable :

- Savoir mener des approches d'amélioration continue dans d'autres domaines que le niveau de qualité client, en intervenant sur le pilotage process,
- Mesurer quelques indicateurs du volet « économique » du développement durable (autres volets : environnement et sociétal) qui sur la qualité sont disponibles depuis 2006 et sont exploitables directement : % de satisfaction client, nombre d'écartés détectés envers le système qualité.

La redistribution de richesses en local (salaires) est un autre indicateur de ce volet « économique », sur lequel AUBAY est bien placé (localisation agences généralement < 20 km client).

Toujours en 2007, AUBAY conscient de ses responsabilités environnementales, décide de mesurer ses consommations en ressources naturelles : kwh, m³ d'eau, tonnes papier, kms parcourus.

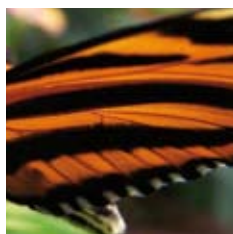
En 2008, la direction générale de AUBAY a décidé de poursuivre les actions de l'entreprise vers l'optimisation de la satisfaction de ses clients, le respect de l'environnement, la formation de ses collaborateurs, ainsi qu'une approche collaborative où chaque collaborateur bénéficie en permanence de la compétence collective du Groupe.

À cet effet la direction a nommé Serge Boulle, Directeur des Ressources Humaines, et Lionel Bourceret, Directeur de la Qualité, à qui il a été demandé de gérer le budget alloué et de rendre compte de l'efficacité du système management pour les objectifs fixés.

Les objectifs poursuivis et les mesures prises pour les atteindre sont synthétisés page suivante.

Principaux engagements de l'entreprise

N°	Les principes directeurs	Les mesures
1	Les entreprises doivent promouvoir et respecter les droits de l'homme reconnus sur le plan international.	AUBAY soutient les initiatives de ses collaborateurs en direction de l'accompagnement des personnes en difficultés et des mesures pour vaincre leur handicap ou perte d'autonomie. Plus généralement AUBAY encourage des comportements responsables et respectueux des Droits de l'Homme.
2	Les entreprises ne doivent pas se faire complices de violations des droits fondamentaux.	AUBAY mobilise les acteurs (personnes physiques ou morales) qui interviennent sous son influence, sur de la prévention vis-à-vis des risques de violation, et si nécessaire, rétablissement de comportements éthiques.
3	Les entreprises doivent respecter l'exercice de la liberté d'association et reconnaître le droit à la négociation collective.	AUBAY se conforme à la loi en la matière : existence de CE, de délégués du personnel ; établissement et respect des protocoles d'élection ; pratique de la négociation collective...
4	L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.	AUBAY n'intervient pas aujourd'hui sur des zones géographiques qui le confrontent à ce type de problèmes.
5	L'abolition effective du travail des enfants.	
6	L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.	La Direction des Ressources Humaines agit en conformité de la Loi, sur la diffusion d'un rapport social incluant des indicateurs sur l'égalité des chances (homme / femme) et sur le recrutement (diversité des origines - AUBAY comporte des représentants de toutes les origines qui composent la réalité française à savoir des personnes d'origine subsaharienne, magrèbine, asiatique, Europe de l'Est, Proche Orient...). L'objectif de formation e-learning par l'offre Skillsoft est atteint, et accrédite la résolution prise en 2007 auprès du Pacte Mondial. De plus, des formations internes ont été largement dispensées : projet et qualité, outillage de recette, langages, systèmes d'exploitation, nouvelles technologies...
7	Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.	AUBAY, par son activité de conseil, est peu consommatrice de ressources naturelles. Une attention toute particulière est attachée à l'économie de papier. Une réflexion permanente vise à limiter les déplacements des collaborateurs en leur offrant des missions de proximité. AUBAY accompagne en outre cette démarche d'une politique d'incitation de ses collaborateurs à emprunter les transports en commun.
8	À entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.	AUBAY étend sa politique d'exemplarité en la matière, en mesurant ses consommations de ressources dès 2007.
9	A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.	La politique d'offres que AUBAY mène envers ses clients respecte le principe 9 du Pacte Mondial : favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement. Ces offres sont les suivantes : - A-cube, bâtie sur les nouveaux standards de programmation (java, ajax, web 2.0) limite les efforts financiers (acquisition gratuite de licences open-source) et le déploiement de ressources onéreuses dans les pays émergents (codage minimum donc facile à maintenir avec expertise limitée, liens telecom bas débit seuls disponibles), - La gestion de contenu (construction de sites web) : favorise le travail collaboratif à distance et la mobilité, tout en limitant les déplacements, - La dématérialisation des factures, avec leur impact à l'encontre de la surexploitation de forêts.
10	Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.	AUBAY ne s'appuie que sur son excellence technologique et son efficacité pour remporter les affaires que lui confient ses clients, en ne déployant à cette fin que des moyens et pratiques légaux et loyaux.



ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

PARTICIPATION/INTÉRESSEMENT DU PERSONNEL

Les salariés de AUBAY possèdent au travers d'un FCPE créé dans le cadre d'un Plan d'Epargne Entreprise un total de 31 646 actions AUBAY représentant 0,22 % du capital de cette dernière. Sa valeur totale (liquidités incluses) s'élevait au 31 décembre 2007 à 221 659 €.

En fonction des résultats des structures, le FCPE peut être alimenté par l'abondement conjoint des sociétés et de leurs salariés.

En outre, un contrat de participation a été signé au sein de AUBAY S.A. Il reprend les dispositions légales applicables en la matière.

INTÉRÊTS DES DIRIGEANTS DANS LES FILIALES DE AUBAY, CHEZ UN CLIENT OU UN FOURNISSEUR SIGNIFICATIF

Néant.

RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES EN NATURE DES MANDATAIRES SOCIAUX

Les rémunérations totales versées par la société AUBAY ou toutes autres sociétés du Groupe durant les exercices 2005, 2006 et 2007 à chacun des mandataires sociaux sont :

En €	2007		2006		2005	
	Rémunération globale brute (*)	Jetons de présence	Rémunération globale brute (*)	Jetons de présence	Rémunération globale brute (*)	Jetons de présence
M. Christian Aubert	110 500 €	16 000 €	101 833 €	15 244 €	97 500 €	15 244 €
M. Philippe Rabasse	130 000 €	8 000 €	121 333 €	7 622 €	117 000 €	7 622 €
M. Christophe Andrieux	130 000 €	8 000 €	121 333 €	7 622 €	117 000 €	7 622 €
M. Vincent Gauthier Représentant de Capitalinvest SNC	110 500 €	8 000 €	101 562 €	7 622 €	97 500 €	7 622 €
Mme Rosemary Aubert	- €	- €	- €	- €	- €	- €
M. Paolo Riccardi	38 739 €	8 000 €				
M. David Fuks	140 500 €	8 000 €				
M. Philippe Cornette	161 135 €	8 000 €	183 513 €	- €	- €	- €
M. Modeste Entrecanales	- €	8 000 €	- €	7 622 €	- €	- €
M. Patrick Grumelart	- €	8 000 €	- €	7 622 €	- €	7 622 €

* perçue au sein du Groupe AUBAY

Aucun membre de la direction de la société ne bénéficie de rémunération conditionnelle ou différée ni de prime d'arrivée ou de départ.

Aucun d'entre eux ne bénéficie d'avantage en nature ni au sein de la société ni au sein de ses filiales.

RAPPORT RELATIF AUX CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL ET AUX PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

Conformément à l'article L.225-37 du Code de commerce, nous vous présentons le rapport relatif aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil et aux procédures de contrôle interne mis en place au sein de notre société.

Ce rapport a été proposé par la Direction Générale pour le Président et soumis au Conseil lors de la réunion de clôture des comptes. A cette occasion, chacun des administrateurs a pu contribuer à sa finalisation dans l'état qui vous est soumis.

Nous présenterons successivement les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil puis les procédures de contrôle interne. A titre de rappel, AUBAY S.A est une société anonyme à conseil d'administration. Il est ici précisé que pour l'établissement du présent rapport, la société a décidé de ne prendre en compte dans le guide publié en janvier 2008 en vertu de la recommandation de janvier 2007 à cet égard, que les éléments et informations susceptibles d'avoir un impact significatif sur leur patrimoine ou leurs résultats. Cette décision a été prise suivant la position de l'AMF publiée en janvier 2008 relative aux « VaMPs » (Valeurs moyennes et petites).

Préparation et organisation des travaux du conseil

Composition du conseil, séparation des fonctions Direction/Contrôle

Le conseil d'administration est composé de dix membres. M. Christian Aubert assure la Présidence et, conformément à la décision du conseil prise en date du 23 Avril 2002, n'assume aucune fonction opérationnelle.

M. Philippe Rabasse, administrateur de la société, se voit ainsi confier la responsabilité de la gestion opérationnelle de la société.

Les autres mandats se répartissent ensuite entre Mme Rosemary Aubert, M. Patrick Grumelart, M. Modeste Entrecanales, M. Philippe Cornette, M. Christophe Andrieux, M. Fuks, M. Riccardi et la société Capitalinvest représentée par M. Vincent Gauthier.

MM Cornette, Fuks et Gauthier sont tous trois salariés de la société.

Tous les membres du Conseil, à l'exception de M. Fuks, par ailleurs Directeur Financier du groupe, et M. Grumelart, possèdent des participations significatives au capital de la société.

M. Grumelart est un administrateur indépendant au sein du Conseil. Il ne possède ni n'a possédé au cours des cinq derniers exercices aucune participation significative au capital de la société et n'y a occupé sur la même période aucune fonction opérationnelle.

Critères de sélection des membres

La nomination des membres du conseil est proposée à l'Assemblée Générale des actionnaires au regard de plusieurs critères :

- implication capitalistique (pourcentage de détention du capital et des droits de vote),
- compétence générale acquise dans la gestion d'entreprise,
- compétences financières et regard critique indépendant.

Préparation des travaux

La décision de réunion du Conseil appartient le plus souvent au Président, mais il est de pratique courante au sein de la société que tout membre qui le souhaite puisse librement solliciter une réunion du Conseil.

Les travaux de préparation sont répartis entre les différentes directions fonctionnelles de la société en fonction de l'ordre du jour abordé.

Philippe Rabasse assume généralement, parfois conjointement avec Vincent Gauthier, Directeur Juridique, la préparation des points concernant soit la stratégie générale de la société, soit les opérations exceptionnelles qui peuvent la concerner, comme les opérations de croissance externe, la gestion des participations ou les opérations financières.

Les points purement juridiques sont préparés par la Direction Juridique.

Les points relevant des finances incombent au Directeur Financier, qui siège depuis 2007 personnellement au Conseil.

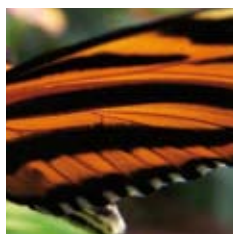
La fixation de l'ordre du jour revient généralement au Président, souvent sur proposition de la Direction Générale. Pour chacun des points figurant à l'ordre du jour, des documents explicatifs sont remis aux administrateurs (projet de comptes, présentation de cible en cas de croissance externe, comptes prévisionnels...).

Organisation des travaux

L'ordre du jour est présenté en séance par le Président. Les points qui le composent sont abordés successivement. Chaque membre a la liberté d'exprimer son avis en conseil conformément aux termes de la Loi. Il n'est généralement pas de décision qui soit prise en Conseil, qui ne réunisse l'unanimité des voix exprimées.

Les différents sujets sont présentés dans des termes généraux par le Président ou le Directeur Général, avant, le cas échéant, d'être présentés plus en détail par le représentant de la direction fonctionnelle concernée.

À ce jour, et compte tenu de la taille de l'entreprise et de ce que les principaux responsables opérationnels siègent au Conseil, il n'a pas été jugé utile de créer de comité spécialisé (type comité des rémunérations, comité des comptes...), l'ensemble des administrateurs étant sollicité collégialement sur tous les points importants intéressant la gestion de l'entreprise.



ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Domaines de compétence du Conseil

Au delà ou en accord avec ses attributions légales, le Conseil est systématiquement saisi sur les sujets suivants :

- Gestion des participations,
- Opération de croissance externe,
- Opération financière,
- Caution, avals, sûretés dès lors que leurs montants excèdent l'enveloppe globale de capacité de la Direction Générale,
- Méthodes comptables ou financières.

Pour les arrêtés de comptes publiés, les principales options comptables ainsi que les choix effectués ont été expliqués et justifiés par la Direction Générale au Conseil, et revus par les commissaires aux comptes.

Aucun changement de principe comptable ayant une incidence significative sur les comptes ne saurait être prise sans l'avis du Conseil.

Pour les conseils d'arrêtés des comptes auxquels sont systématiquement convoqués les commissaires aux comptes, la possibilité leur est systématiquement offerte d'exprimer leur point de vue quant aux comptes arrêtés et, préalablement, à l'exhaustivité de l'information à laquelle ils ont pu avoir accès.

La Direction Générale, dans son fonctionnement quotidien, veille à ce que le Conseil puisse se prononcer préalablement à ce que toute décision soit prise sur lesdits sujets.

Fréquence des réunions

Le Conseil se réunit soit pour répondre à des contraintes d'examen de publications comptables et financières périodiques (arrêté des comptes annuels, semestriels...) soit pour évoquer l'un des points relevant de sa compétence telle que définie au point précédent.

En 2007, il s'est réuni sept fois.

Le taux de présence des administrateurs s'est élevé à 72 %.

Rémunération des membres du Conseil

Les rémunérations des administrateurs peuvent être de trois sortes :

- Une indemnité de fonction, pour le Président, le Directeur Général et un Directeur Général Délégué, en contrepartie de leurs mandats,
- Une rémunération versée sous forme de jetons de présence, dont la répartition est déterminée collégialement par le Conseil et dont le montant est arrêté, conformément aux termes de la Loi, par les actionnaires réunis en Assemblée Générale. En 2007, les jetons de présence ont représenté un montant total de 80 000 €,

- Des traitements et salaires lorsqu'un contrat de travail lie l'administrateur à la société et que ce contrat est antérieur à la prise de fonction au Conseil.

Toutes les sommes perçues par les administrateurs de la part de la société, à l'exception des frais remboursés sur justificatif, sont validées par le Conseil préalablement à leur engagement. Aucune rémunération variable n'étant prévue au profit d'aucun des membres du Conseil, la validation préalable au versement est sans objet.

Aucun engagement particulier ne lie le Conseil à aucun de ses membres.

Procédures de contrôle interne

Les objectifs poursuivis par la société au travers de la mise en place des procédures de contrôle visant notamment à minimiser les risques d'erreurs ou de fraude sont les suivants :

- garantir la fiabilité de l'information comptable et financière,
- s'assurer du respect des Lois et règlements en vigueur,
- contrôler les opérations.

Toutefois, il est ici bien précisé que le contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que les objectifs de la société sont atteints.

Deux axes de contrôle ont été développés au sein de la société et de ses filiales.

Le premier organise un contrôle à priori de la possibilité d'engagement. Le second consiste dans un suivi très rigoureux et permanent des comptes et des finances.

Le contrôle à priori

Conformément à ce qui est précisé au paragraphe « domaines de compétence du conseil » ci-dessus, aucune décision susceptible d'avoir un impact significatif sur la société n'est prise sans avoir préalablement reçu l'aval du Conseil d'Administration. En outre, la société ou la Direction Générale est systématiquement représentée au sein des conseils d'administration ou conseil de surveillance de l'ensemble des filiales.

Concernant le processus de consolidation statutaire, un manuel de procédure a été établi et transmis à l'ensemble des utilisateurs. Il prévoit notamment le rôle des intervenants et précise les règles et méthodes comptables retenues par le groupe AUBAY. Pour chacune des filiales étrangères, il existe des tables de correspondance entre les plans comptables locaux et les liasses de consolidation. Celles-ci sont systématiquement revues par les auditeurs locaux afin de s'assurer du respect des règles et méthodes comptables du groupe.

Le contrôle à posteriori

Selon la définition retenue par la CNCC, issue des normes internationales d'audit, ces procédures impliquent :

- le respect des politiques de gestion,
- la sauvegarde des actifs,
- la prévention et la détection des fraudes et erreurs,
- l'exactitude et l'exhaustivité des enregistrements comptables,
- l'établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables.

Objectifs du contrôle interne

Pour répondre à ces objectifs, la société AUBAY a mis en place une organisation, et les procédures de contrôle suivantes :

Organisation générale du contrôle interne

La direction financière rattachée à la direction générale et détachée des directions opérationnelles est chargée de centraliser, contrôler, analyser l'ensemble des informations financières et comptables du groupe. Pour ce faire, elle s'appuie sur les informations qui lui semblent nécessaires collectées auprès de l'ensemble des filiales. A cette fin, la fonction comptable et financière a accès, sans aucune limite, à l'ensemble des informations et documents qui lui sont nécessaires ou qui pourraient lui sembler utiles.

L'ensemble des personnels impliqués dans l'élaboration des données comptables et financières sont parfaitement identifiés au sein du groupe et fonctionnent selon une hiérarchie décorrélée des organisations locales, rendant compte directement de leurs travaux auprès de la direction financière centralisée du groupe.

L'ensemble des processus régissant l'activité de AUBAY et ses filiales a été décrit au sein de manuels de procédure et sont à la disposition des personnes concernées.

Des calendriers précis sont établis à chaque clôture, qu'elle soit semestrielle ou annuelle, en lien avec les commissaires aux comptes locaux et consolidés.

Système d'information comptable et financier

Les processus et les systèmes d'information sont développés avec pour objectif de satisfaire aux exigences de fiabilité, de disponibilité et de pertinence de l'information comptable et financière.

Les systèmes d'information relatifs à l'information financière et comptable font systématiquement l'objet d'adaptations et d'améliorations pour suivre l'évolution et la croissance de la société.

La Direction Générale s'est bien assurée que les obligations de conservation des informations, données et traitements informatiques concourant directement ou indirectement à la formation des états comptables et financiers étaient respectées.

Activité de contrôle

Des arrêtés comptables mensuels sont effectués et centralisés dans le système de reporting permettant d'opérer des revues analytiques (portant sur le chiffre d'affaires et les charges) sur chacune des filiales et d'analyser les écarts avec les budgets avec les différents responsables.

Toute difficulté soit remontée par les équipes locales soit détectée par la Direction Financière fait l'objet de demandes d'explications de la part de cette dernière.

Des revues trimestrielles des comptes sont effectuées sur site par la direction financière.

Les résultats des contrôles sont systématiquement revus et discutés avec la direction générale et juridique du groupe. Tous les litiges significatifs sont suivis par la direction juridique.

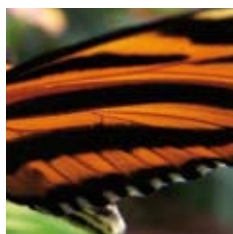
Communication financière et comptable

Le Directeur Général et le Directeur Financier s'assurent du respect des obligations d'information du marché. Ceux-ci établissent en début d'année un calendrier des publications régulières à intervenir et valident aussi bien la production de chacun des communiqués que les bons à tirer avant leurs publications par le biais d'un diffuseur agréé.

Limitations des pouvoirs de la Direction Générale

Aucune autre limite que celles précisées par la Loi ne s'impose au Directeur Général dans l'exercice de ses fonctions.

Le Président du Conseil d'administration
Monsieur Christian Aubert



ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société AUBAY S.A., pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société AUBAY S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris, le 18 avril 2008

Les commissaires aux comptes

Constantin Associés
Jean-Claude SAUCÉ

Bernard LELARGE



Lined writing area consisting of 25 horizontal orange lines.



RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte (Ordinaire et Extraordinaire) à l'effet, d'une part, de vous présenter les comptes sociaux et consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, et, d'autre part, de soumettre à votre approbation un certain nombre de résolutions dont nous vous précisons l'étendue ci-après.

En ce qui concerne l'approbation des comptes consolidés et sociaux arrêtés pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, nous avons le plaisir de vous présenter le rapport de gestion annuel. Le rapport annuel a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers comme document de référence.

Le corps du présent rapport du Conseil à l'Assemblée aura quant à lui pour objet d'explicitier toutes les autres résolutions soumises à votre approbation.

Nous distinguerons les résolutions ordinaires des résolutions extraordinaires.

Résolutions ordinaires

Approbation des comptes

Affectation des résultats

Les résolutions numéros 1 à 3 concernent la clôture des comptes. La distribution d'un dividende est à nouveau proposée aux actionnaires compte tenu des bonnes performances de la société. Compte tenu d'un montant de réserves distribuables s'élevant à 51 484 510 €, il est proposé de distribuer un dividende de 0,11 € par action, soit un montant total sur la base du nombre d'action au 31 décembre 2007 de 1 521 196 €. Pour les personnes physiques bénéficiaires résidentes fiscales en France, ce dividende ouvre droit à l'abattement prévu à l'article 158-3 du Code général des Impôts, sauf option pour le prélèvement forfaitaire libératoire prévu à l'article 117 quater du Code général des Impôts.

À titre de rappel, les dividendes suivants ont été distribués au titre des trois derniers exercices :

Dividendes versés au titre des trois derniers exercices			
Exercice	Global	Montant unitaire	Caractéristiques fiscales*
2004	705 950 €	0,06 €	Abattement 50 %
2005	870 521 €	0,07 €	Abattement 40 %
2006	1 193 962 €	0,09 €	Abattement 40 %

*sommaires

Rachat d'actions

La résolution numéro 4 doit nous permettre de disposer des autorisations nécessaires pour intervenir sur le marché de nos propres actions. Les motivations d'une intervention de la Société sur le marché de ses propres actions sont :

- l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action AUBAY au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF ;
- l'annulation des actions, (sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale du 15 mai 2008 de la résolution n°5 à caractère extraordinaire relative à l'annulation d'actions) ;
- respecter dans les conditions et selon les modalités prévues par la Loi, les obligations de délivrance d'actions contractées à l'occasion :
 1. des programmes d'options d'achat d'actions de la Société aux salariés ou mandataires sociaux du Groupe
 2. de l'attribution gratuite d'actions aux salariés et aux mandataires sociaux du Groupe
 3. la conversion de titres de créance donnant accès au capital
- la remise d'actions à titre d'échanges ou de paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Résolutions extraordinaires

Autorisation au Conseil d'Administration pour annuler tout ou partie des actions.

La résolution numéro 5 propose de conférer au Conseil le pouvoir d'annuler en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital de la société par période de vingt-quatre mois, de tout ou partie des actions "AUBAY" acquises dans le cadre du rachat autorisé par la résolution numéro 4.

Délégation de compétence au Conseil de procéder à l'émission de titres en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société dans la limite de 10 % du capital social.

Cette délégation précédemment consentie ayant été utilisée par le conseil en date du 6 novembre 2007, qui a décidé d'émettre 271 500 actions nouvelles en rémunération de l'apport de 18,75 % du capital de la société AUBAY Ingénierie & Maintenance (cf p. 56), il est proposé au terme de la résolution numéro 6, de reconduire cette autorisation pour une nouvelle période de 26 mois, dans la limite, réinitialisée, de 10 % du capital social apprécié au moment de l'opération.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément.

Pour le Conseil d'Administration

Christian Aubert
Président

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

Décisions ordinaires

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2007 et présentation des comptes consolidés ;
- Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ;
- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées et décision à cet égard ;
- Approbation des comptes sociaux pour l'exercice clos le 31 décembre 2007 et des comptes consolidés du même exercice ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2007 et fixation du montant du dividende ;
- Autorisation donnée à la société d'intervenir sur le marché de ses propres actions.

Décisions extraordinaires

Autorisation au Conseil d'Administration pour annuler tout ou partie des actions rachetées et de procéder à une réduction corrélative de capital social ;

- Délégation de compétence au Conseil à l'effet de procéder à l'émission d'actions dans la limite de 10 % du capital, de titres ou valeurs mobilières diverses en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société ;
- Pouvoirs.

PROJET DE RÉSOLUTIONS

Décisions ordinaires

Première résolution : Approbation des comptes

L'Assemblée Générale, connaissance prise des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2007 tels qu'ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration et des comptes consolidés du même exercice tels qu'ils ont été établis par la Société à la diligence du Conseil d'Administration, et connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2007 auquel est annexé le rapport du Président relatif aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et de contrôle interne, et des rapports des Commissaires aux Comptes pour ce même exercice :

- approuve les comptes sociaux dudit exercice tels qu'ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration ainsi que toutes les opérations traduites dans ces comptes ou mentionnées dans ce rapport de gestion,
- approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007 tels qu'ils ont été présentés au cours de la présente Assemblée.

Deuxième résolution : Affectation du résultat/fixation du montant du dividende

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration, constatant que l'ensemble des actions émises par la Société est entièrement libéré, que le montant des réserves distribuables s'élève à 51 484 510 € décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 5 929 903 € comme suit :

Distribution d'un dividende 0,11 € par titre
(soit 1 521 196 € sur la base du nombre total d'actions au 31 décembre 2007)

Dotation à la réserve légale 28 141 €

Affectation du solde au report à nouveau.

L'Assemblée Générale décide en conséquence la mise en paiement d'un dividende selon les modalités décrites ci-après :

- le droit au dividende sera détaché de l'action le lundi 19 mai 2008, sur la base des positions d'actionnaires arrêtés au vendredi 16 mai au soir,
- le paiement du dividende interviendra le jeudi 22 mai 2008.

Il est précisé que la totalité du dividende est éligible à l'abattement de 40 % en application du 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts, bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, sauf option par ces derniers pour le prélèvement libératoire prévu à l'article 117 quater du Code général des impôts. Il est rappelé que les dividendes suivants ont été mis en distribution au titre des exercices s'y rapportant :

Dividendes versés au titre des trois derniers exercices			
Exercice	Global	Montant unitaire	Caractéristiques fiscales*
2004	705 950 €	0,06 €	Abattement 50 %
2005	870 521 €	0,07 €	Abattement 40 %
2006	1 193 962 €	0,09 €	Abattement 40 %

*sommaires



RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE

Troisième résolution : Approbation du Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions relevant de l'article L. 225-38 du code de commerce, approuve les conclusions et conventions figurant dans ledit rapport.

Quatrième résolution : Autorisant la société à intervenir sur le marché de ses propres actions

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, autorise ce dernier à faire acheter par la Société ses propres actions en vue de :

- Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action AUBAY au travers d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement et conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF ;
- Annuler des actions, (sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale du 15 Mai 2008 de la résolution n°5 à caractère extraordinaire relative à l'annulation d'actions) ;
- Respecter dans les conditions et selon les modalités prévues par la Loi, les obligations de délivrance d'actions contractées à l'occasion :
 - des programmes d'options d'achat d'actions de la Société aux salariés ou mandataires sociaux du Groupe
 - de l'attribution gratuite d'actions aux salariés et aux mandataires sociaux du Groupe
 - la conversion de titres de créance donnant accès au capital
- Remettre des actions à titre d'échanges ou de paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

L'Assemblée fixe le prix maximum d'achat à 15 € par action.

Le nombre maximum d'actions à acquérir est fixé à 10 % du nombre total des actions composant le capital social, soit, sur la base du nombre d'actions au 31 décembre 2007, 1 233 213 actions (1 382 905 - 149 692, ce dernier chiffre représentant le nombre d'actions possédées par la société au 14 mars 2008), pour un montant de 18 498 195 €.

L'acquisition, la cession ou le transfert de ces actions pourront être effectués par tous moyens, y compris l'utilisation d'instruments financiers dérivés, à l'exception des ventes d'option de vente, et sous réserve que cela n'accroisse pas la volatilité du titre, ainsi, le cas échéant, que toute opération de cession de blocs, dans le respect des contraintes légales et réglementaires qui trouveraient à s'appliquer en pareille hypothèse. Les opérations d'acquisition et de cession peuvent intervenir à tout moment y compris en période d'offre publique dans les limites permises par la réglementation boursière.

Les actions acquises dans le cadre du programme de rachat pourront être conservées, cédées, transférées ou annulées, sous réserve pour cette dernière destination de l'approbation par la présente Assemblée Générale de la résolution numéro 5 autorisant ces annulations. Les cessions ne pourront intervenir que dans le respect des dispositions applicables au contrat de liquidité.

L'Assemblée fixe à dix-huit (18) mois à compter de la présente Assemblée, soit jusqu'au 15 novembre 2009, la durée de cette autorisation qui remplace désormais celle donnée par la onzième résolution de l'Assemblée Générale du 10 mai 2007.

Le Conseil d'Administration informera les actionnaires dans son rapport de gestion des acquisitions, cessions ou annulations réalisées en application de la présente autorisation.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la Loi, pour passer tous ordres de bourse, conclure tous accords en vue notamment de la tenue du registre des achats et ventes, effectuer toutes déclarations auprès des autorités boursières et toutes autres formalités et, de manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.

Décisions extraordinaires

Cinquième résolution : Autorisation au Conseil d'Administration pour annuler tout ou partie des actions rachetées et de procéder à une baisse corrélatrice du capital social

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration et après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, autorise, conformément aux dispositions de l'article L.225-209, le Conseil d'Administration à annuler, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10% du capital de la Société par période de vingt-quatre mois, tout ou partie des actions "AUBAY" acquises dans le cadre du rachat autorisé par la cinquième résolution de la présente assemblée, dans le respect des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce.

L'excédent éventuel du prix d'achat des actions annulées par rapport à leur valeur nominale sera imputé, sur décision du Conseil d'Administration, sur les postes de prime d'émission, de fusion et d'apports ou sur tout poste de réserve disponible y compris la réserve légale dans la limite de 10% de la réduction de capital réalisée.

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour réaliser la ou les opérations d'annulation et de réduction de capital, procéder à la modification corrélatrice des statuts et généralement faire le nécessaire.

La présente autorisation est donnée pour une durée de dix-huit (18) mois et se substitue à la résolution n°11 ayant même objet et adoptée par l'Assemblée Générale du 10 mai 2007.

Sixième résolution : Délégation de compétence au Conseil à l'effet de procéder à l'émission d'actions, dans la limite de 10% du capital, de titres ou valeur mobilières diverses en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, dans le cadre de l'article L. 225-147 alinéa 6.

Délègue, pour une durée de 26 mois à compter de la présente assemblée générale, au conseil d'administration sa compétence à l'effet de procéder à l'émission d'actions, titres de capital ou titres ou valeurs mobilières diverses notamment donnant ou pouvant donner accès au capital de la société dans la limite de 10% du capital social, au moment de l'émission, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, lorsque les dispositions de l'article L. 225 -148 du Code de commerce ne sont pas applicables. L'assemblée générale précise que conformément à la Loi, le conseil d'administration statue sur le rapport du ou des commissaires aux apports mentionné à l'article L. 225-147 dudit Code.

L'assemblée générale décide que la somme revenant, ou devant revenir, à la société pour chacune des actions émises ou à émettre dans le cadre de la délégation susvisée sera au moins égale au prix minimum prévu par les dispositions légales et/ou réglementaires applicables au jour de l'émission et ce, que les valeurs à émettre de manière immédiate ou différée soient ou non assimilables aux titres de capital déjà émis.

L'assemblée générale décide que le conseil d'administration aura tous pouvoirs notamment pour approuver l'évaluation des apports et concernant lesdits apports, en constater la réalisation, imputer tous frais, charges et droits sur les primes, le solde pouvant recevoir toute affectation décidée par le conseil d'administration ou par l'assemblée générale ordinaire, augmenter le capital social et procéder aux modifications corrélatives des statuts.

Septième résolution : Pouvoirs

L'Assemblée donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration ainsi qu'à son président pour effectuer ou faire effectuer par toutes personnes qu'il se substituera toutes les formalités nécessaires à la publication des résolutions qui précèdent.

SYNTHÈSE DES INFORMATIONS PUBLIÉES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

1. Informations rendues publiques sur les sites de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et/ou de AUBAY (www.aubay.com)

Date	Information
26 mars 2008	Résultat opérationnel courant : + 53% à 15.7M€ - marge opérationnelle : 9.5% www.kaparcafinance.com
26 mars 2008	Publication résultats financiers 2007 www.aubay.com
25 mars 2008	Déclaration des achats et cessions janv-fev 08 www.amf-france.org
22 février 2008	Evolution du périmètre de consolidation www.aubay.com
13 février 2008	Chiffre d'affaires 2007 en croissance de 37% à 165.6 M€ www.aubay.com
1 ^{er} février 2008	Déclaration individuelle des dirigeants www.amf-france.org
1 ^{er} février 2008	Déclaration individuelle des dirigeants www.amf-france.org
1 ^{er} février 2008	Déclaration individuelle des dirigeants www.amf-france.org
31 janvier 2008	Déclaration individuelle des dirigeants www.amf-france.org
30 janvier 2008	Déclaration individuelle des dirigeants www.amf-france.org
30 janvier 2008	Déclaration individuelle des dirigeants www.amf-france.org
28 janvier 2008	Déclaration individuelle des dirigeants www.amf-france.org
25 janvier 2008	Déclaration individuelle des dirigeants www.amf-france.org
14 janvier 2008	Déclaration individuelle des dirigeants www.amf-france.org
4 janvier 2008	Déclaration individuelle des dirigeants www.amf-france.org
4 janvier 2008	Déclaration individuelle des dirigeants www.amf-france.org
4 janvier 2008	Déclaration individuelle des dirigeants www.amf-france.org
4 janvier 2008	Déclaration individuelle des dirigeants www.amf-france.org
4 janvier 2008	Déclaration individuelle des dirigeants www.amf-france.org
4 janvier 2008	Déclaration individuelle des dirigeants www.amf-france.org
26 décembre 2007	Déclaration individuelle des dirigeants www.amf-france.org
4 décembre 2007	Déclaration individuelle des dirigeants www.amf-france.org
19 novembre 2007	Déclaration individuelle des dirigeants www.amf-france.org
15 novembre 2007	AUBAY porte à 100% sa participation dans AUBAY Ingénierie et Maintenance (ex Why Not) www.kaparcafinance.com
7 novembre 2007	Franchissement de seuil www.amf-france.org
7 novembre 2007	Franchissement de seuil www.amf-france.org
6 novembre 2007	Accélération de la croissance confirmée au 3e trimestre : chiffre d'affaires de 39,6 M€ en hausse de 26.7 %, croissance interne de +15.1 % www.aubay.com
8 octobre 2007	Déclaration transaction sur actions propres www.amf-france.org
18 septembre 2007	Forte amélioration des fondamentaux au 1er semestre 2007. Marge opérationnelle courante : 9.1% www.kaparcafinance.com
10 septembre 2007	Déclaration transaction sur actions propres www.amf-france.org

Date	Information
31 août 2007	Déclaration transaction sur actions propres www.amf-france.org
31 août 2007	Franchissement de seuil www.amf-france.org
6 août 2007	Déclaration transaction sur actions propres www.amf-france.org
1er août 2007	Excellent 1 ^{er} semestre 2007 : chiffre d'affaires de + 65% à 81.7 M€ www.aubay.com
2 juillet 2007	AUBAY cède 15.1% du capital d'Octo Technology à ses principaux fondateurs www.aubay.com
18 juin 2007	Déclaration transaction sur actions propres www.amf-france.org
12 juin 2007	AUBAY cède son agence Rhône-Alpes www.kaparcapital.com
1 ^{er} juin 2007	Déclaration individuelle des dirigeants www.amf-france.org
1er juin 2007	Déclaration individuelle des dirigeants www.amf-france.org
31 mai 2007	Déclaration individuelle des dirigeants www.amf-france.org
31 mai 2007	Déclaration individuelle des dirigeants www.amf-france.org
14 mai 2007	AUBAY cède sa filiale toulousaine www.kaparcapital.com
14 mai 2007	Déclaration transaction sur actions propres www.amf-france.org
10 mai 2007	Poursuite d'une forte croissance du chiffre d'affaires au 1er trimestre 2007 : +67.1% à 41.2 M€ www.aubay.com

2. Informations publiées au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (www.journal-officiel.gouv.fr/balo)

Date	Information
15 février 2008	Chiffre d'affaires trimestriels comparés – 4 ^{ème} trimestre 2007
9 novembre 2007	Chiffre d'affaires trimestriels comparés – 3 ^{ème} trimestre 2007
28 septembre 2007	Rapport d'activité semestriel
8 août 2007	Chiffre d'affaires trimestriels comparés – 1 ^{er} semestre 2007
25 mai 2007	Rapport général des Commissaires aux Comptes – Exercice clos le 31 décembre 2006
18 mai 2007	Chiffre d'affaires trimestriels comparés – 1 ^{er} trimestre 2007

3. Documents déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre et publiés dans des journaux d'annonces légales

Date	Information
4 février 2008	Augmentation de capital
14 novembre 2007	Augmentation de capital
25 octobre 2007	Rapport Commissaire aux Apports
3 octobre 2007	Ordonnance du Président : nomination d'un Commissaire aux Apports relatif à la TUP AUBAY Projipe
30 juillet 2007	Augmentation de capital
8 juin 2007	Augmentation de capital
10 mai 2007	Cooptation d'un administrateur

TABLE DE CONCORDANCE

Afin de faciliter la lecture du rapport annuel déposé comme document de référence, la table thématique suivante permet d'identifier les principales informations requises par l'Autorité des marchés financiers dans le cadre de ses règlements et instructions d'applications.

1. PERSONNES RESPONSABLES	
Attestation du responsable du document de référence ou de son actualisation	47
2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	
Coordonnées et attestations des contrôleurs légaux des comptes	47
3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SELECTIONNÉES	
Principales données financières	2-3-8 à 10
4. FACTEURS DE RISQUE	
Facteurs de risques	14
Risques de marché (liquidité, taux, change, portefeuille actions)	14-15
Risques particuliers liés à l'activité	14-15
Assurances et couvertures des risques	15-16
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR	
Historique	6
Investissements	10-11-49
6. APERÇU DES ACTIVITÉS	
Principales activités	6 à 10
Principaux marchés	2-8
7. ORGANIGRAMME	
Organigramme, informations sur les filiales	38-40-43-51
8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS	
Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	18-20-22-48
Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	66 à 68
9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT	
Situation financière	18 à 39
Résultat d'exploitation	18 à 39
10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX	
Trésorerie	20
Capitaux propres	21-52 à 63
11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVET ET LICENCES	22-49
12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	8-9
13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE	17
14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE	64 à 72
15. RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES	68
16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	68 à 72
17. SALARIÉS	
Effectifs	3-11-25
Stock-Options/intéressement	60-68
18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	3-52
19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTES	38-40-43-68
20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR	
Informations financières historiques	47
États financiers	18 à 39
Vérifications des informations financières	38-39
Politique de distribution du dividende	48
Procédures judiciaires	17
21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
Capital social	30
Acte constitutif et statuts	48-49
22. CONTRATS IMPORTANTS	N/A
23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS	N/A
24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	48
25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	9-10-38-43

N/A : non applicable



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 avril 2008, conformément aux articles 212-13 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Siège social au 13 rue Louis Pasteur
92100 Boulogne Billancourt
France

Capital social de 6 914 527,50 €
RCS Nanterre B 391 504 693



www.tribu-conseil.com

www.aubay.com